

## Le lac *Tritonis* et les noms anciens du chott el Jérid

Jean Peyras, Pol Troussset

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Peyras Jean, Troussset Pol. Le lac *Tritonis* et les noms anciens du chott el Jérid. In: Antiquités africaines, 24,1988. pp. 149-204;

doi : <https://doi.org/10.3406/antaf.1988.1150>

[https://www.persee.fr/doc/antaf\\_0066-4871\\_1988\\_num\\_24\\_1\\_1150](https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1988_num_24_1_1150)

---

Fichier pdf généré le 20/04/2018

## Résumé

Bien avant d'être au centre du débat suscité au siècle dernier par le projet de Mer intérieure saharienne, le problème de la localisation libyenne du lac *Tritonis* (ou *Tritônitis*) avait partagé les auteurs anciens eux-mêmes. Associé le plus souvent à la légende des Argonautes ou au culte d'une déesse indigène assimilée à Pallas, la baie ou le lac du Triton semblait appartenir à une géographie mythique plus qu'à la réalité. Toujours est-il qu'au gré des traditions géographiques grecques, plusieurs localisations étaient possibles et ce flottement a persisté jusqu'à l'époque romaine. Pour les uns (comme Strabon), l'hydronyme se trouvait d'abord en Cyrénaïque avant d'avoir été transféré — à tort — dans l'Extrême Occident avec le jardin des Hespérides. Pour d'autres, suivant une tradition représentée par Hérodote, l'emplacement du Triton devait être, comme l'a souligné Gsell, dans le golfe de Gabès. Mais les incohérences du « Pseudo-Scylax » ont donné à hésiter entre la côte du Byzacium et la Petite Syrte, tandis que, pour Pline influencé par deux traditions différentes, le Triton erre « entre les deux Syrtis ». Seul, finalement, Mèla (et peut-être Ptolémée) assigne au Triton une position intérieure qui peut correspondre à celle des grands chotts actuels, déjà sans communication avec la mer dans l'Antiquité. Cette vaste *sebkha* a reçu au demeurant divers autres noms dans l'Antiquité et au Moyen Age : au *Lacus Salinarum* d'Orose et au « passage difficile » (*tākmert*) des auteurs arabes, il faut ajouter désormais le nom libyco-berbère de MADD gravé sur le rocher de Kriz dans la dédicace à Silvain Mercure, protecteur des voyageurs qui traversaient le chott el Jérid. *Madd* — « lac » en libyque — était devenu le nom du chott el Jérid à l'époque romaine (*Madd(en)s(is) lacus*). L'hydronyme est formé sur la séquence consonantique *md* (*m* ou *n*, *d* tendu, géminé ou simple, signifiant des mots « lac », « marais », « mare » dans l'Antiquité et au Moyen Age, comme le montrent les lieux-dits *Medd*, *Agelt Nmadi*, *Tamuda*, *Ager Tendi*, *Anda*, *Timida*.

## Abstract

Long before being a matter of debate for the modern scholars about the famous project of the Saharian Sea, the lake *Tritonis* (or *Tritônitis*) had been a problem for ancient geographers themselves as to its localisation along the Libyan coastal areas. Linked or not with the legend of Argonauts and with the myth of a native goddess assimilated to Pallas, bay or lake, the Triton seems to belong to a mythical geography more than to reality. Several localisations were given as possible according to different traditions of Greek geographers and the question had remained unsettled up to the Roman period. For Strabo following a first tradition, the hydronym was settled in Cyrenaica prior to be wrongly translated on the Atlantic shoreline with the garden of Hesperids. On the other hand, for a long tradition illustrated by Herodotus, the Tritonis could be placed — as Gsell emphasized — nowhere but in the gulf of Gabes itself. However, contradictory data in the « Pseudo-Scylax » are leading either to Byzacium or to Lesser Syrtis ; in Pliny influenced by two different traditions, the *Tritonis* is elusively quoted as « inter duas Syrtis ». Mela was the only one (with perhaps Ptolemaeus) to give to palus and inland position which can be identified clearly with the Great Chott — already without any connexion with the sea — in southern Tunisia.

Moreover, several other names were given to this large *sebkha* in Ancient Times and the Middle Ages. To Orosius's « *Lacus Salinarum* » and the « perillous crossing » (*tākmert*) from Arabic geographers, we must now add the libyco-berber hydronym MADD, found carved on a rock at Kriz, in the inscription dedicated to Silvanus Mercury, lord protector of the travellers before the crossing of the chott el Jerid. *Madd* — « lake » in libyc — had become the name of chott el Jerid in Roman Times (*Madd(en)s(is) lacus*). The hydronym is formed on the consonantic sequence *md* (*m* or *n*, stretched, doubled, or simple), signifier of words such as lake, marsh, pool in Ancient Times and the Middle Ages as shown by the following place names *Medd*, *Agelt Nmadi*, *Tamuda*, *Ager Tendi*, *Timida*.

## LE LAC TRITONIS ET LES NOMS ANCIENS DU CHOTT EL JERID

par

Jean PEYRAS \* et Pol TROUSSET \*

*On voit que l'assimilation du nom de Triton ou Tritonis à un ouâd et à une sebkha d'Afrique prètera toujours à des dissertations sans fin, comme sans utilité, dont le fond sera tel passage bien ou mal compris, d'un auteur classique bien ou mal renseigné.*

Henri Duveyrier

### Résumé

Bien avant d'être au centre du débat suscité au siècle dernier par le projet de Mer intérieure saharienne, le problème de la localisation libyenne du lac *Tritonis* (ou *Tritônitis*) avait partagé les auteurs anciens eux-mêmes. Associé le plus souvent à la légende des Argonautes ou au culte d'une déesse indigène assimilée à Pallas, la baie ou le lac du Triton semblait appartenir à une géographie mythique plus qu'à la réalité. Toujours est-il qu'au gré des traditions géographiques grecques, plusieurs localisations étaient possibles et ce flottement a persisté jusqu'à l'époque romaine. Pour les uns (comme Strabon), l'hydronyme se trouvait d'abord en Cyrénaïque avant d'avoir été transféré — à tort — dans l'Extrême Occident avec le jardin des Hespérides. Pour d'autres, suivant une tradition représentée par Hérodote, l'emplacement du Triton devait être, comme l'a souligné Gsell, dans le golfe de Gabès. Mais les incohérences du « Pseudo-Scylax » ont donné à hésiter entre la côte du Byzacium et la Petite Syrte, tandis que, pour Pline influencé par deux traditions différentes, le Triton erre « entre les deux Syrtes ». Seul, finalement, Méla (et peut-être Ptolémée) assigne au Triton une position intérieure qui peut correspondre à celle des grands chotts actuels, déjà sans communication avec la mer dans l'Antiquité.

\* E.R. 217 du C.N.R.S., « Archéologie méditerranéenne », Université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

Cette étude a fait l'objet d'une communication à Montpellier, le 12 janvier 1986, lors d'une « journée africaine » organisée par M. J.-M. Lassère. L'intervention de M. S. Chaker a été très utile.

Les deuxième et troisième parties de ce travail avaient été lues auparavant par MM. J. Desanges, L. Galand, R. Petitpré, qui ont pris par la suite connaissance de l'ensemble du texte. Nous leur exprimons nos remerciements les plus vifs ; ils nous ont permis de préciser et de corriger de nombreux points concernant la géographie historique et la linguistique.

Nous remercions aussi MM. S. Ben Baaziz, E. Lamouroux, J. Lenne, P. Sebag pour les documents qu'ils nous ont fournis, MM. G. Devallet, M. Euzennat, R. Guéry, J.-M. Lassère, D. Mattingly, M. Reymond, A. Silbermann pour leurs remarques.

Nous avons conservé, pour des raisons pratiques, les transcriptions du punique et de l'arabe adoptés par les auteurs modernes. Nous n'avons utilisé les lettres de l'alphabet arabe qu'en cas de nécessité.

Cette vaste *sebkha* a reçu au demeurant divers autres noms dans l'Antiquité et au Moyen Age : au *Lacus Salinarum* d'Orose et au « passage difficile » (*tākmert*) des auteurs arabes, il faut ajouter désormais le nom libyco-berbère de *MADD* gravé sur le rocher de Kriz dans la dédicace à Silvain Mercure, protecteur des voyageurs qui traversaient le chott el Jérid. *Madd* — « lac » en libyque — était devenu le nom du chott el Jérid à l'époque romaine (*Madd(en)s(is) lacus*). L'hydronyme est formé sur la séquence consonantique *md* (*m* ou *n*, *d* tendu, géminé ou simple, signifiant des mots « lac », « marais », « mare » dans l'Antiquité et au Moyen Age, comme le montrent les lieux-dits *Medd*, *Agelt Nmadi*, *Tamuda*, *Ager Tendi*, *Anda*, *Timida*.

#### Abstract

Long before being a matter of debate for the modern scholars about the famous project of the Saharian Sea, the lake *Tritonis* (or *Tritónitis*) had been a problem for ancient geographers themselves as to its localisation along the Libyan coastal areas. Linked or not with the legend of Argonauts and with the myth of a native goddess assimilated to Pallas, bay or lake, the Triton seems to belong to a mythical geography more than to reality. Several localisations were given as possible according to different traditions of Greek geographers and the question had remained unsettled up to the Roman period. For Strabo following a first tradition, the hydronym was settled in Cyrenaica prior to be wrongly translated on the Atlantic shoreline with the garden of Hesperids. On the other hand, for a long tradition illustrated by Herodotus, the *Tritonis* could be placed — as Gsell emphasized — nowhere but in the gulf of Gabes itself. However, contradictory data in the « Pseudo-Scylax » are leading either to Byzacium or to Lesser Syrtis ; in Pliny influenced by two different traditions, the *Tritonis* is elusively quoted as « inter duas Syrtis ». Mela was the only one (with perhaps Ptolemaeus) to give to *palus* and inland position which can be identified clearly with the Great Chott — already without any connexion with the sea — in southern Tunisia.

Moreover, several other names were given to this large *sebkha* in Ancient Times and the Middle Ages. To Orosius's « *Lacus Salinarum* » and the « perillous crossing » (*tākmert*) from Arabic geographers, we must now add the libyco-berber hydronym *MADD*, found carved on a rock at Kriz, in the inscription dedicated to Silvanus Mercury, lord protector of the travellers before the crossing of the chott el Jérid. *Madd* — « lake » in libyque — had become the name of chott el Jérid in Roman Times (*Madd(en)s(is) lacus*). The hydronym is formed on the consonant sequence *md* (*m* or *n*, stretched, doubled, or simple), signifier of words such as lake, marsh, pool in Ancient Times and the Middle Ages as shown by the following place names *Medd*, *Agelt Nmadi*, *Tamuda*, *Ager Tendi*, *Timida*.

Allongé sur plus de 350 km d'est en ouest à la hauteur du fond de la Petite Syrte, depuis le seuil de Gabès jusqu'au Bas Sahara algérien, l'alignement des grands chotts — auxquels conviendrait mieux la désignation spécifique traditionnelle de « *sebkha* »<sup>1</sup> — constitue l'ensemble de dépressions fermées le plus étendu de toute l'Afrique du Nord et il donne à la Tunisie présaharienne son signalement géographique majeur. Le chott el Jérid qui doit lui-même son nom actuel au groupe d'oasis contigu à l'ouest, représente la pièce maîtresse de cet ensemble, sur laquelle se greffe à l'est, le chott el Fejaj, mince appendice qui s'avance lui-même jusqu'à une vingtaine de kilomètres seulement du littoral du golfe de Gabès, aux environs de la localité d'Oudref.

Depuis les travaux de nivellement effectués de 1873 à 1877 par le commandant E. Roudaire, auteur du célèbre projet de mer intérieure saharienne, on devait savoir que, seuls, les chotts Melrhir et Rharsa étaient situés au-dessous du niveau de la mer, tandis que le Jérid et le Fejaj étaient à une altitude qui devait exclure toute possibilité de liaison entre les *sebkhas* et la mer dans un passé géologique des plus récents et *a fortiori* dans un passé historique si ancien fût-il<sup>2</sup>. Cette impossibilité déjà pressentie depuis

<sup>1</sup> Le terme de *sebkha* s'applique à des dépressions fermées dont le trait spécifique tient à la présence d'efflorescences salines (chlorures et sulfates) à leur surface. Ces sols halomorphes suppriment toute végétation. Les coussinets et les touffes des steppes halophiles se cantonnent dans leurs franges, appelées *chott*, moins salées et nourries par des apports éoliens : COQUE (J.), *Géomorphologie*. Paris, 1977, p. 205, n. 1.

<sup>2</sup> TROUSSET (P.), *Du lac Triton des Anciens au projet de Mer saharienne : histoire d'une utopie*. C.T., t. 32, 1984, n°s 127-129, p. 31-50 — OUESLATI (A.), PASKOFF (R.), SLIM (H.) et TROUSSET (P.), *Déplacements de la ligne de rivage en Tunisie à l'époque historique d'après les données de l'archéologie*, dans *Déplacement des lignes de rivage en Méditerranée d'après les données de l'archéologie*, colloque international du C.N.R.S. (Aix-en-Provence, sept. 1985), Paris, 1987, p. 67-86.

longtemps par A. Pomel et invoquée avec raison par celui-ci contre le projet de mer saharienne a été depuis lors fermement établie par les travaux récents des géologues et des géomorphologues<sup>3</sup> : si tant est qu'une liaison précaire ait pu exister, dans une phase lagunaire de l'histoire des sebkhas, elle ne pourrait se situer qu'avant le Pleistocène ancien, ou mieux selon certains auteurs vers 35000-25000 B.P.<sup>4</sup>.

Aux arguments déjà présentés par les spécialistes des sciences de la Terre, on pourrait ajouter, en se replaçant à l'échelle des temps historiques, que les mêmes passages à travers les chotts étaient déjà fréquentés à l'époque romaine, ce qui implique un état physique de leur surface pour le moins comparable à celui d'aujourd'hui<sup>5</sup>. Dans la mesure même où le bilan hydrologique de ces « machines évaporatoires complexes » que sont les sebkhas<sup>6</sup>, est bien de nature à traduire des modifications sensibles, dans la durée historique, de l'équilibre saisonnier entre leur alimentation et leur évaporation, on est conduit à relativiser quelque peu l'ampleur des variations climatiques ayant pu survenir depuis l'antiquité dans ces régions présahariennes<sup>7</sup>.

C'est donc à la lumière d'un double acquis géomorphologique : absence de liaison entre les chotts et la mer, paysage de sebkha assez peu différent de l'actuel, que doit être mis à jour un dossier de géographie historique abondamment controversé, celui de l'identification avec le chott el Jérîd de ce que les auteurs anciens désignaient — selon les cas ou les lectures — sous le nom de baie ou de lac du Triton. Une telle identification, loin d'éclairer la connaissance scientifique du pays, avait jeté sur celle-ci la confusion la plus grande en cautionnant, en son temps, l'hypothèse aventureuse de la mer saharienne ancienne que le projet Roudaire se proposait de rétablir par le percement de l'isthme de Gabès. Le débat sur la mer saharienne étant depuis longtemps tari — n'étaient quelques résurgences suscitées de loin en loin par la volonté de puissance des États, les rêveries démiurgiques des ingénieurs ou la soif de merveilleux du public<sup>8</sup> — restait donc à trancher une question litigieuse d'hydronymie africaine ancienne : de quels répondants géographiques réels pouvait-on créditer, une fois faite la part du mythe, le lac *Tritonis* des géographes de l'antiquité ? L'assimilation de celui-ci avec le grand chott du sud tunisien n'allant pas de soi — quand elle n'est pas à rejeter purement et simplement comme l'avait fait déjà Stéphane Gsell en ce qui concerne du moins Hérodote<sup>9</sup> — notre démonstration suivra la démarche régressive des raisonnements *a contrario*. Nous nous proposerons d'exposer d'abord, par une revue des mentions qui en sont faites par les modernes et dans les textes anciens, à quelles localisations au demeurant différentes selon les traditions géographiques, pouvaient se rapporter les noms de *Tritonis* ou de *Tritonitis*. Puis à la lumière de documents nouveaux ou peu connus, nous suggérerons, en revanche, quels autres noms d'origine libyco-berbère, latine ou arabe, ont pu être donnés au chott el Jérîd actuel, dans l'Antiquité et au Moyen Âge. D'une manière plus concrète que le terme grec qui relève d'une

<sup>3</sup> COQUE (J.), *La Tunisie présaharienne, étude géomorphologique*. Paris, 1962, p. 148 — MORIN (P.), *Bibliographie analytique des Sciences de la Terre : Tunisie et régions limitrophes*. Paris, 1972, p. 443-444.

<sup>4</sup> RICHARDS (G.W.), VITA-FINZI (C.), *Marine deposits 35,000 - 25,000 years old in the Chott el Djerid, Southern Tunisia*. *Nature*, 295, n° 5844, 1982, p. 54-55. Pendant l'Holocène, seule la sebkha el Melah au sud de Zarzis aurait pu être touchée par la montée du niveau marin jusqu'au maximum de +1 à +2 m autour de 6800 - 6400 B.P., cf PASKOFF (R.) et SANLAVILLE (P.), *Les côtes de la Tunisie, variations du niveau marin depuis le Tyrrhénien*. Lyon, 1983, p. 171-178.

<sup>5</sup> TROUSSET (P.), *Le franchissement des Chotts du Sud tunisien dans l'antiquité*. *Ant. afr.*, t. 18, 1982, p. 45-59.

<sup>6</sup> COQUE (J.), *Géomorphologie*, p. 208.

<sup>7</sup> ROUVILLOIS-BRIGOL (M.), *La steppisation en Tunisie depuis l'époque punique : déterminisme humain ou climatique ?* dans *Histoire et Archéologie de l'Afrique du Nord*, II<sup>e</sup> Colloque international (Grenoble, 5-9 avril 1983). B.C.T.H., nlle sér. 19 B, 1985, p. 215-224.

<sup>8</sup> VERNE (J.), *L'invasion de la mer*. Paris, 1905 : remarquablement documenté sur le projet Roudaire — VERGNAUD (F.), *Sahara*. Paris 1958, p. 158 : projet ARTEMIS sous le patronage de Louis Armand. Le thème réapparaît de loin en loin dans la presse algérienne.

<sup>9</sup> GSELL (S.), *Textes relatifs à l'histoire de l'Afrique du Nord : I, Hérodote*. Alger-Paris, 1916, p. 77-84.

géographie errante, largement imaginaire et poétique, ces hydronymes rendent compte, en effet, de la nature physique très particulière de la Grande Sebkhâ et de la fréquentation régulière au fil des siècles, de ses passages réputés périlleux.

## I. LE LAC DU TRITON : UNE HYDRONYMIE ERRANTE ET CONTROVERSÉE

### 1. Les interprétations modernes

L'identification avec le Grand Chott du lac *Tritonis* ou *Tritônitis* avait été admise, dès les premières reconnaissances européennes dans le sud de la Régence de Tunis, puisqu'on la trouve formulée déjà par le voyageur anglais Th. Shaw qui avait parcouru la région dans le second quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, à propos du « lac des Marques » ou « Shibkah el Lowdeah », c'est-à-dire du chott el Jérid actuel<sup>10</sup>. Elle a été reprise au siècle suivant par la plupart des auteurs, notamment par Grenville Temple, puis par Vivien de Saint-Martin, V. Guérin et H. Duveyrier, lequel avait accompagné Roudaire dans sa première mission de nivellement du Bas Sahara en 1874<sup>11</sup>. C'est toutefois dans les écrits de Charles Tissot, ancien vice-consul à Tunis qui lui avait consacré un mémoire en latin (*De Tritonide lacu*), dont la matière sera plus tard reproduite en substance dans la « Géographie comparée de la province romaine d'Afrique », que cette idée va trouver son expression la plus élaborée et sous cette forme, servir d'argument aux tenants du projet de mer intérieure saharienne<sup>12</sup>.

Déjà cependant, certains experts en géographie de l'Afrique ancienne, comme Mannert et d'Avezac, ainsi qu'un connaisseur aussi averti des textes que pouvait l'être Müller, avaient cru devoir reconnaître le lac *Tritonis* d'Hérodote dans la Petite Syrte, mais cette opinion qui sera développée plus tard par Gsell avait été réfutée en son temps par Tissot<sup>13</sup>. En fait, de Shaw à Tissot, les témoignages des auteurs anciens invoqués en la circonstance et amalgamés à cet effet non sans arbitraire, constituaient un corpus de données si disparates et le plus souvent contradictoires entre elles, que les identifications proposées pouvaient elles-mêmes diverger sensiblement selon les diverses interprétations possibles des auteurs en question.

Ainsi Shaw, en se fondant sur les indications de Ptolémée, se plaît-il, suivi en cela par Temple et Guérin, à reconnaître dans les divisions du Grand Chott lui-même — au demeurant peu apparentes hormis le cas du chott el Fejaj — les trois lacs (*Libye*, *Pallas* et *Tritônitis*) distingués par le géographe alexandrin<sup>14</sup> (fig. 1). A quoi s'ajoute chez les mêmes auteurs suivis sur ce point par Tissot, l'opinion que

<sup>10</sup> SHAW (T.), *Travels or Observations relating to several parts of Barbary and the Levant*. Oxford, 1738, t. 2, p. 235 ; trad. française : *Voyages de Mons. Shaw M.D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, Observations géographiques sur le royaume de Tunis*. La Haye, t. 1, 1743, p. 274-275.

<sup>11</sup> GRENVILLE-TEMPLE (T.), *Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis*. Londres, t. 2, 1835, p. 165 — GUÉRIN (V.), *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*. Paris, 1862, t. 1, p. 246-250 — VIVIEN DE SAINT MARTIN (L.), *Le Nord de l'Afrique dans l'Antiquité grecque et romaine, études historiques et géographiques*. Paris, 1863, p. 54-55 — PLAYFAIR (R.L.), *Travels in the footsteps of Bruce*. Londres, 1877, p. 268-272 — DUVEYRIER (H.), *Sahara algérien et tunisien, Journal de route de Henri Duveyrier publié et annoté par Ch. Maunoir et H. Schirmer*. Paris, 1905, p. 57-58 — MONCHICOURT (Ch.), *Itinéraire dans quelques régions du Sahara par le comte Filippi (5 mars-8 mai 1829)*. Revue de l'histoire des colonies françaises, t. 14, 1926, 4, p. 553-555.

<sup>12</sup> TISSOT (Ch.), *De Tritonide lacu*. Dijon, 1863, 39 p. ; ID., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*. Paris, t. 1, 1884, p. 100-142.

<sup>13</sup> MANNERT, *Géographie ancienne des États barbaresques*, trad. L. Marcus et Duesberg. Paris, 1842, p. 176-178 — AVEZAC (J. d'), *Les îles de l'Afrique*. Paris, 1849, p. 80 — MÜLLER (C.), *Claudii Ptolemaei Geographicae enarrationis, liber quartus*. Paris, 1901, p. 624-625 — TISSOT, *op. cit.*, p. 136 — GSELL, *op. cit.*, p. 79.

<sup>14</sup> Ptolémée IV, 3, 6, éd. MÜLLER, p. 634-635.

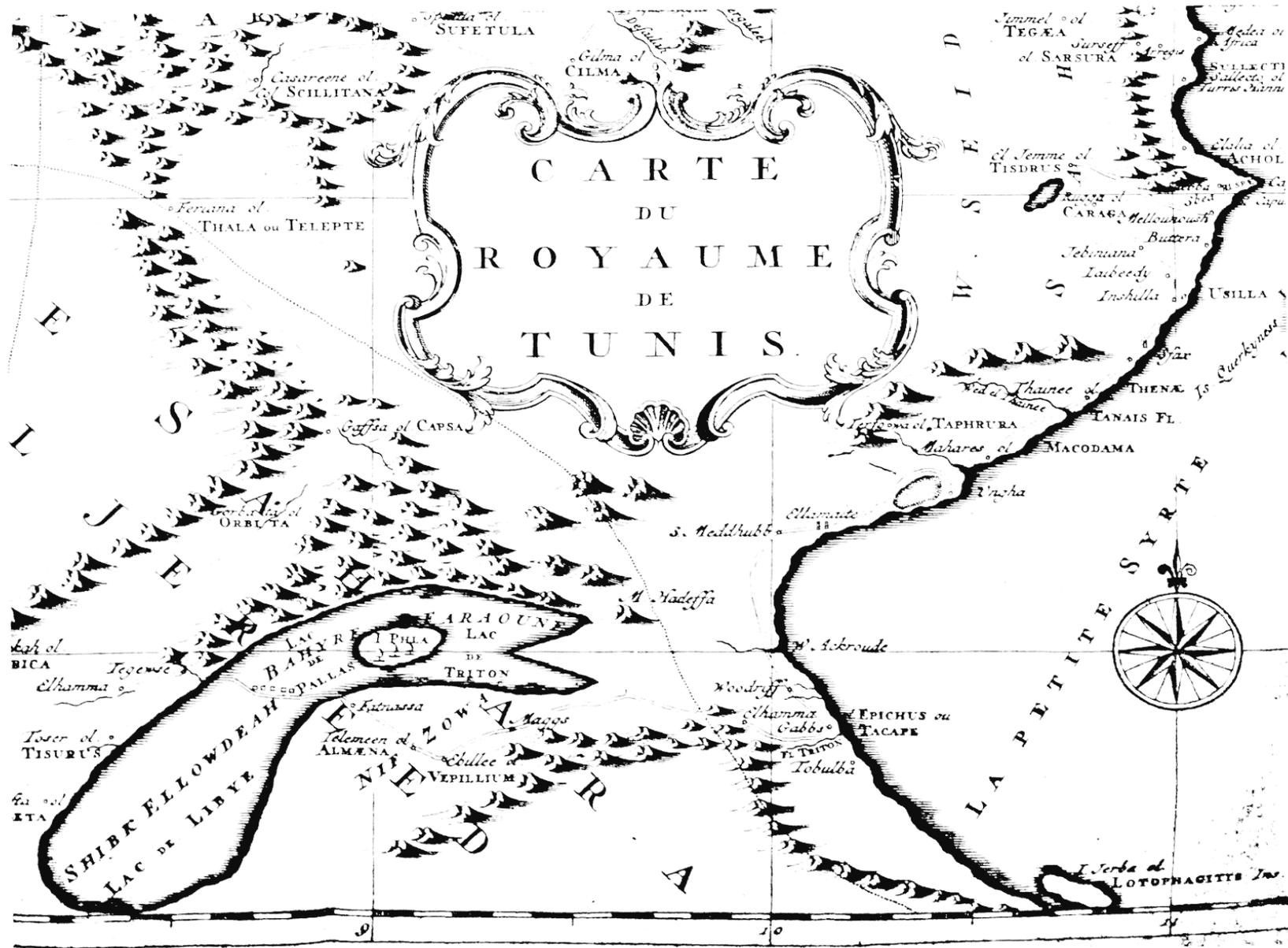


FIG. 1. — Carte de Th. Shaw du XVIII<sup>e</sup> siècle.

l'île de Phla mentionnée par Hérodote et pourtant à replacer comme nous le verrons dans un contexte essentiellement maritime, devait être recherchée au voisinage de la presqu'île du Nefzaoua dans la sebkha Faraoun, ancien nom du chott el Jérid<sup>15</sup>. Shaw admettait toutefois qu'aucun fleuve ne traversait les lacs en question pour aller se jeter à la mer comme le laissait entendre Ptolémée au sujet du fleuve Triton, car ni l'oued Gabès, ni l'oued el Akarit (ni l'oued el Melah) ne pouvaient être tenus pour des émissaires de la sebkha ; cette remarque contre laquelle Mannert invoque à tort un passage d'Edrisi, révèle au contraire chez le voyageur anglais une information exacte sur l'hydrologie du littoral de la Syrte<sup>16</sup>.

Tissot, pour sa part, reprend à son compte l'interprétation des données de Ptolémée proposée par Shaw mais en les amalgamant avec des indications tirées d'autres textes anciens, en particulier d'Hérodote, du Pseudo-Scylax et de Pomponius Méla<sup>17</sup>. De plus, influencé en cela par les résultats des reconnaissances entreprises dans le sud algéro-tunisien par Carette et Duveyrier, il élargit la recherche du Triton (lac, fleuve et île) à l'ensemble du Bas Sahara en identifiant hardiment les trois lacs de Ptolémée avec les bassins respectifs et non reliés entre eux pourtant, des chotts el Melrhir, el Rharsa et el Jérid ; de même le cours supérieur du fleuve *Tritônitis* de Ptolémée est-il identifié avec l'oued Djedi dans le Zab occidental tandis que le fleuve Triton d'Hérodote est reconnu dans le lointain oued Igharghar, sorti des profondeurs du Sahara<sup>18</sup>. Par une hardiesse plus grande encore, Tissot résout la contradiction entre cette localisation saharienne de la Tritonide et les données maritimes évidentes dans les descriptions d'Hérodote et du Pseudo-Scylax en invoquant l'hypothèse d'une communication ancienne entre les chotts et la mer. Celle-ci encore existante à l'époque grecque, aurait disparu par suite d'une modification générale de la configuration du littoral survenue peu à peu, comme le montrent les documents d'époque romaine. Si l'on résume le schéma adopté par Roudaire et résultant du rapprochement par Tissot de ces différents textes, à l'époque d'Hérodote, un grand golfe du Triton est en communication avec la mer par une large ouverture ; à celle du Pseudo-Scylax, le lac du Triton et la Petite Syrte n'ont plus qu'une communication précaire ; au temps de Méla, cette communication ayant disparu, le lac du Triton est à l'intérieur des terres ; à celui de Ptolémée, les eaux ont continué à baisser et se sont définitivement fixées dans les dépressions les plus basses de l'ancien bassin. Pour finir, au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, le lac Tritonis n'est plus qu'une saline, le *Lacus Salinarum* situé par Orose à l'ouest de la Tripolitaine et à l'est de la Byzacène et de la Numidie<sup>19</sup> ; c'est déjà la sebkha actuelle, le chott el Jérid.

Il est certain qu'un tel schéma, fondé sur le rapprochement de données aussi peu homogènes, représente un cas limite de surinterprétation et qu'à propos de l'exemple grandiose d'un projet avorté du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est tout le problème des rapports complexes entre la littérature géographique des anciens et la réalité correspondante qui pourrait être posé : aux difficultés soulevées par la critique des sources s'ajoute la nécessité d'une connaissance éclairée du terrain. C'est pourquoi par exemple, on ne citera que pour mémoire les développements nouveaux donnés à l'idée de mer saharienne par P. Borchardt et

<sup>15</sup> SHAW (T.), *Voyages*, p. 274 — TEMPLE (T.), *Excursions*, p. 165 — GUERIN (V.), *Voyages archéologiques*, p. 249 — TISSOT (Ch.), *Géographie comparée*, p. 140-141 — MONCHICOURT (Ch.), *Itinéraires*, p. 155 : pour le comte Filippi, l'île de Phla des Anciens serait à El Mensof où il avait trouvé « quelques grosses pierres taillées au ciseau » lui faisant croire « que jadis il y avait là quelque bâtisse ».

<sup>16</sup> SHAW, *op. cit.*, p. 276 ; *contra* : MANNERT, *op. cit.*, p. 186-187 — Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. R. Dozy et M.J. Goese, Leyde (1866), 1968, p. 262.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 103-110.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 139-140.

<sup>19</sup> Orose : *aduersum Paganos*, VII, 90, 92, éd. K. Zangemeister, Hildesheim 1967 (Vienne, 1882), p. 32-34 ; Aethicus, *Cosmographia*, 44-45, dans *Geographi latini minores*, éd. A. Riese, Hildesheim, 1964 (Heilbronn, 1878), p. 100 — TISSOT (Ch.), *Géographie comparée*, p. 110, 141-142 — ROUDAIRE (F.E.), *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur la mission des Chotts, Études relatives au projet de mer intérieure*. Arch. des Missions scientifiques et littéraires, 1877, 3<sup>e</sup> sér., t. 4, p. 49-55 — MORIN (P.), *Bibliographie analytique*, p. 479-480.

A. Herrmann vers 1930, sous le signe du mythe alors très en vogue de l'Atlantide<sup>20</sup>. Les présupposés scientifiques sur lesquels ils prétendaient s'appuyer ont été depuis lors ruinés, entre autres par les travaux géomorphologiques de R. Coque sur la Tunisie présaharienne<sup>21</sup>.

## 2. Les traditions anciennes

De fait, il suffira de passer en revue les passages les plus connus des historiens ou des géographes de l'antiquité où il est question du lac *Tritonis* pour constater que sa localisation a toujours donné lieu à une grande incertitude, plusieurs lacs ou cours d'eau pouvant revendiquer en Grèce ou en Afrique, un nom qui appartient plus à la carte du mythe qu'à une géographie réelle. Il n'est pas inutile de rappeler qu'au sens étroit, Triton est d'abord un dieu marin analogue à Nérée, Glaucos, Phorcys, etc. et qu'il existait dans le panthéon védique une divinité des eaux nommée Trita<sup>22</sup>. La tradition mythologique grecque, telle qu'elle apparaît chez Hésiode par exemple, a rattaché un dieu, peut-être originairement indépendant, au groupe des Olympiens en le faisant naître de Poséidon et d'Amphitrite<sup>23</sup>. De même qu'Amphitrite symboliserait la mer qui entoure le monde de son courant, Triton, personnification du flot impétueux et à ce titre invoqué par les marins dans les naufrages, aurait eu pour domaine la mer toute entière ; mais son nom se retrouve associé dans plusieurs légendes à certains lacs ou à certains fleuves. C'est ainsi qu'en Grèce, un fleuve Triton était situé en Thrace ; la Béotie avait son fleuve et son lac Triton ; la Crète possédait le sien<sup>24</sup>. Le Nil lui-même porte le nom de Triton et Thèbes d'Égypte celui de Tritonis dans Apollonios de Rhodes<sup>25</sup>. Or, c'est en Libye où il intervient dans l'expédition des Argonautes que son nom est donné le plus fréquemment à un lac ou à une baie qu'on situera, pour le moment, sur le rivage des Syrtes au sens le plus large. Là se place aussi, selon toute une tradition théogonique, le mythe de la naissance d'une déesse dite « Tritogenia » ou Tritonide, ce qui serait une des plus anciennes épiclèses d'Athéna<sup>26</sup>.

Très tôt donc, le nom de Triton désignant à la fois un lac et une divinité topique fut transporté en Afrique et associé au culte d'une déesse assimilée à Pallas Athéna. Mais il est légitime de penser que derrière ce Triton africain est à rechercher une divinité indigène, identifiée par les Grecs au plus caractéristique de leurs dieux marins ; toujours est-il que d'après Polybe (VII, 9, 2), parmi les puissances tutélaires invoquées dans le serment d'Hannibal, Triton occupait une place de choix, ce qui prouve du

<sup>20</sup> BORCHARDT (P.), *Neue Beiträge zur alten Geographie Nordafrikas und zur Atlantisfrage*. Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, 1927, 4, p. 197-216 — HERRMANN (A.), *Forschungen am Schott el-Djérid und ihre Bedeutung für Platons Atlantis*. Petermanns Geogr. Mitteilungen 1930, 76, 7-8, p. 169-174 ; 9-10, p. 243-250 — PASSARGE (S.), *Ergebnisse einer Studienreise nach Süd tunesien in Jahre 1928*. Mitteilungen der geographischen Gesellschaft 1930, 61, p. 96-122. On trouvera un exposé de ces idées dans la notice de WINDBERG (F.), s.v. *Triton*, R.E., VI A 1, 1939, col. 306-323. Pour leur réfutation : SOLIGNAC (M.), *Atlantide et Sud tunisien*. Rev. tunisienne, 1931, 6, p. 161-232.

<sup>21</sup> COQUE (J.), *Tunisie présaharienne*, p. 147-152.

<sup>22</sup> BOULANGER (A.), s.v. *Triton* dans D.A.G.R. (Daremberg et Saglio), 5, p. 483-486 — GRIMAL (P.), *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. Paris, 1969, p. 463. Trita : BREAL (M.), *Mélanges de mythologie et de linguistique*. Paris, 1877, p. 16-17, expliquait le surnom d'Athéna Tritogeneia par le nom d'un dieu Tritos, disparu de bonne heure de la mythologie grecque et identique à Trita qui règne sur les eaux et l'atmosphère dans les Védas, cf TISSOT, *op. cit.*, p. 111, n. 4.

<sup>23</sup> D.A.G.L., *Triton*, p. 483.

<sup>24</sup> Eschyle, *Les Euménides*, v. 292-298 : le pays libyen et la plaine de Phlégres sont associés dans l'invocation à la déesse Athéna cf BERNAND (A.), *La carte du tragique, la géographie dans la tragédie grecque*. Paris, 1985, p. 71 ; Pausanias, VIII, 26 (Arcadie) ; IX, 33 (Béotie) ; WINDBERG, *Triton*, R.E., col. 311 ; Diodore, *Bibl. hist.*, 5, 70, 4 (Crète) ; KIRSTEN, *Triton*, R.E., col. 305.

<sup>25</sup> Apollonios de Rhodes, *Argonautiques* IV, 260, 269-271, trad. DELAGE (E.) et VIAN (F.). Paris, 1981, p. 80-81, n. 3.

<sup>26</sup> Apollonios, *ibid.*, p. 284 — BERNAND (A.), *op. cit.*, p. 71, 285, n. 3 et 4. RIBICHINI (S.), *Athena Libica e le parthenoi del lago Tritonis (Her. IV, 180)*. Stud. Stor. Religiosi, 1978, p. 39-60.



moins qu'il y avait un dieu carthaginois correspondant au dieu grec<sup>27</sup>. Quant à la déesse, Hérodote décrit un combat rituel que se livraient en son honneur les jeunes filles partagées en deux camps, chez les Machlyes et les Auses que séparait un fleuve Triton ; auparavant, on promenait sur un char autour du lac, la plus belle de ces combattantes, revêtue pour la circonstance des attributs d'Athéna<sup>28</sup>. La pratique de ces combats rituels dont les fêtes de printemps auraient pu offrir naguère encore dans les oasis du Jérid, le très lointain écho, semble devoir être mise en rapport avec de vieilles croyances libyques : selon G. Picard, il est vraisemblable que cette « déesse » du Triton représentait le sacré des eaux qui procure la fertilité<sup>29</sup>. Que des navigateurs grecs aient pu être renseignés sur les côtes africaines sur de telles croyances n'a rien qui doive surprendre ; en revanche, on ne peut guère en tirer d'argument au sujet de la localisation du Triton car au gré des traditions suivies par les auteurs, le même récit du combat des vierges en l'honneur de la déesse accompagne l'évocation du lac auquel celle-ci a donné parfois son nom (*Pallas* ou *Pallantias*)<sup>30</sup>, dans les diverses contrées entre lesquelles les anciens eux-mêmes se partageaient déjà pour y situer cette géographie mythique.

Très tôt en effet, de grandes divergences — ou pour le moins un persistant flottement — étaient apparues entre plusieurs localisations libyennes possibles du lac Triton. Pour simplifier tout se passe comme si les auteurs grecs, suivis en cela par les géographes latins, s'étaient divisés déjà sur ce sujet en deux écoles principales : l'une rattachant les récits concernant le Triton à la Grande Syrte et à la Cyrénaïque, l'autre à la Petite Syrte ou à ses environs, étant entendu que dans le détail, ces localisations pouvaient encore varier. De ces deux traditions, très difficile est de dire quelle est la plus ancienne, car si la Grande Syrte, plus proche pour des marins de Grèce ou de Cyrène est pendant longtemps la seule mentionnée sous ce nom<sup>31</sup>, il n'en reste pas moins que le pays des Lotophages où Hérodote place son lac *Tritonis* (c'est-à-dire près de la Petite Syrte ou dans la Petite Syrte elle-même selon Gsell) est déjà présent chez Homère qui ignore cependant le lac en question<sup>32</sup> (cf tableau p. 156).

Au demeurant, le fait même qu'au départ les auteurs grecs n'aient pas distingué les deux Syrtés a pu préparer de longue date l'élaboration d'un espace ambigu, d'où émane pour nous encore le halo poétique qui enveloppe dans un pluriel, au mépris de tout réalisme géographique, l'expression de « rivage des Syrtés »<sup>33</sup>. A cela s'ajoute, il est vrai, la pratique constante chez les géographes anciens comme chez les poètes épiques de cette « contamination » des sources diverses dont les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes, « curieux mélange de traditions empruntées à Pindare, à Hérodote et aux légendes de

<sup>27</sup> Polybe VII, 9, 2 ; DECRET (F.) et FANTAR (M.), *L'Afrique du Nord dans l'antiquité, des origines au V<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1981, p. 262 — FANTAR (M.), *Triton à Kerkouane ?* dans *L'homme méditerranéen et la mer*, Actes du 3<sup>e</sup> Congrès international d'études des cultures de la Méditerranée occidentale (Jerba, avril 1981). Tunis, 1985, p. 411-418.

<sup>28</sup> Hérodote IV, 180.

<sup>29</sup> PAYRE (G.), *Une fête de printemps au Djérid*. Rev. tunisienne, 1942, n<sup>os</sup> 49-51, p. 171-177 — CHARLES-PICARD (G.), *Les religions de l'Afrique antique*. Paris, 1954, p. 15-16 — DECRET (F.) et FANTAR (M.), *op. cit.*, p. 244-250.

<sup>30</sup> Pomponius Mela, *De Chorographia libri tres* I, 7, 16, éd. RANSTRANS (G.). Göteborg, 1971, p. 9 — Plin., *H.N.*, V., 28, éd. J. Desanges, Paris, 1980, p. 58, 271, n. 1-3 : *Pallantias*.

<sup>31</sup> DELAGE (E.), *La Géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*. Paris-Bordeaux, 1931, p. 257.

<sup>32</sup> Odyssée IX, 82.

<sup>33</sup> Sur le flottement des traditions grecques au sujet des Syrtés : DELAGE (E.), *op. cit.*, p. 261-270 — JANNI (P.), *La mappa e il periplo, Cartografia antica e spazio odologico*. Rome, 1984, p. 141. Très représentative de cette vision « littéraire » d'un espace ambigu par excellence, est celle de Lucain (*Pharsale* IX, 303-304) :

*Syrtes uel primam mundo natura figuram  
cum daret, in dubio pelagi terraeque reliquit ;*

Voir à ce sujet : FILLIT (M.), *Les paysages africains dans la littérature latine* : D.E.A. en Histoire Ancienne, Université de Montpellier III, 1985, p. 57-58. La mention de deux Syrtés apparaît pour la première fois, semble-t-il dans le Périple du « Pseudo-Scylax » ; on la trouve chez Eratosthène, Polybe, Strabon et Salluste : *Jug.*, 78 (*sinus pares natura impares magnitudine*). Cf DELAGE (E.), *op. cit.*, p. 257 — TREIDLER (H.), s.v. *Syrtis*. *R.E.*, IV A<sub>2</sub>, col. 1804.

Cyrène », seraient selon Delage, une bonne illustration<sup>34</sup>. Dans le cas particulier du Périple du Pseudo-Scylax », les confusions multiples résultent comme l'a souligné J. Desanges, de la nature même du texte, un des plus remaniés qui soient et juxtaposant maladroitement « des données différentes, dont beaucoup étaient périmées à l'époque de sa rédaction »<sup>35</sup>. Un dernier facteur d'incertitude et non le moindre est la tendance à la migration de certains toponymes conformément à l'habitude qu'avaient les Grecs de reporter vers des régions mal connues, des appellations géographiques qu'une longue tradition avait revêtues déjà des prestiges du mythe. C'est ce que l'on observe pour l'exemple souvent cité du jardin des Hespérides, ancien nom de Bérénice (sous la forme *Euhesperides*), mais aussi pour l'île de Cernè dont le nom a été confondu en plusieurs occasions avec celui de Cyrène, ou encore pour les Lotophages d'Homère et d'Hérodote transportés eux aussi au-delà des colonnes d'Hercule<sup>36</sup>. Ce transfert vers l'Atlantique de données concernant la Petite Syrte ou la Cyrénaïque est à mettre sur le compte, comme l'a démontré J. Desanges, de la théorie d'une Odyssée océanique, professée par Cratès de Pergame au milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>37</sup>

Ainsi peut-on parler en quelque sorte d'une troisième école au sujet de la localisation du lac Triton : celle que suit Diodore de Sicile dans un récit de la légende des Amazones, inspiré lui-même de l'œuvre de Dionysos Scytobrachion, lequel n'avait pas hésité, vers 150 avant notre ère, à reléguer l'évocation des combattantes et du lac en question aux extrémités atlantiques de la Libye, du côté des Éthiopiens occidentaux<sup>38</sup>.

« Les Amazones, écrit l'auteur de la Bibliothèque historique, habitaient, d'après certaines traditions grecques, une île située au couchant dans le lac Tritonis et nommée, à cause de sa position, Hespérie. Le lac est voisin de l'Océan qui entoure la Terre et a reçu son nom d'un certain fleuve Triton qui s'y jette ; il est situé non loin de l'Éthiopie et au pied d'une montagne, la plus élevée de toutes celles de cette contrée. Elle domine l'Océan et les Grecs l'appellent l'Atlas »<sup>39</sup>.

Dans la suite du récit rapporté par Diodore, certaines mentions géographiques — par exemple celle de la ville de Chersonèse, création des Amazones sur les rives du lac *Tritonis*, à rapprocher de la Chersonèse d'Akhitis (Ras-el-Tin) — pourraient impliquer l'existence préalable du dit lac en Cyrénaïque<sup>40</sup> ; d'autres rapprochements plaideraient toutefois en faveur d'une localisation originelle de celui-ci dans la Petite Syrte : c'est ainsi que *Ménès*, une des villes de l'île d'Hespéris, « qui était considérée comme sacrée et était habitée par les Éthiopiens Ichthyophages », pourrait n'être autre en réalité que la ville de *Meninx* dont le nom désignait également l'île de Jerba<sup>41</sup>. Quoi qu'il en soit, cette transplantation « exocéanique » de données issues à l'origine de régions situées beaucoup plus à l'est, avait été considérée dans l'Antiquité déjà, par Strabon en particulier, comme notoirement fautive<sup>42</sup>.

<sup>34</sup> DELAGE (E.), *op. cit.*, p. 270.

<sup>35</sup> DESANGES (J.), *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*. Rome, 1978, p. 96-98.

<sup>36</sup> DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 81. Cette migration s'est poursuivie durant le Moyen Age et jusqu'à la découverte de l'Amérique (île d'Antilha, île de Brazil) : LESTRINGANT (F.), *Fictions de l'espace brésilien à la Renaissance : l'exemple de Guanabara*, dans Arts et légendes d'espaces. Paris, 1981, p. 206-256.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>38</sup> Diodore, *Bibl. hist.*, III, 53, 6 ; DESANGES (J.), dans Pline H.N.V., *Commentaire du § 31*, p. 358 : « Les mythes grecs liés à l'Extrême-Occident se déplaçaient selon la notion que les Grecs se faisaient des confins du couchant ». De même, la conviction largement répandue dans l'antiquité que le sud de la Maurétanie confinait à l'Inde par l'intermédiaire de l'Éthiopie avait pu faciliter le glissement d'est en ouest de nombre de données géographiques légendaires : *Id.*, *Activité des Méditerranéens*, p. 60, 82, n. 282 ; *Id.*, *Commentaire du § 46*, p. 484, n. 1.

<sup>40</sup> Diodore III, 54 — GSELL (S.), *Hérodote*, p. 77, n. 4.

<sup>41</sup> Cf Ptolémée IV, 8, 2, éd. MÜLLER, p. 789 — DESANGES (J.), *Activité des Méditerranéens*, p. 82 ; *Id.*, *Commentaire du § 41*, p. 431-434.

<sup>42</sup> Strabon, III, 4, 3 — DESANGES (J.), *op. cit.*, 1978, p. 81.

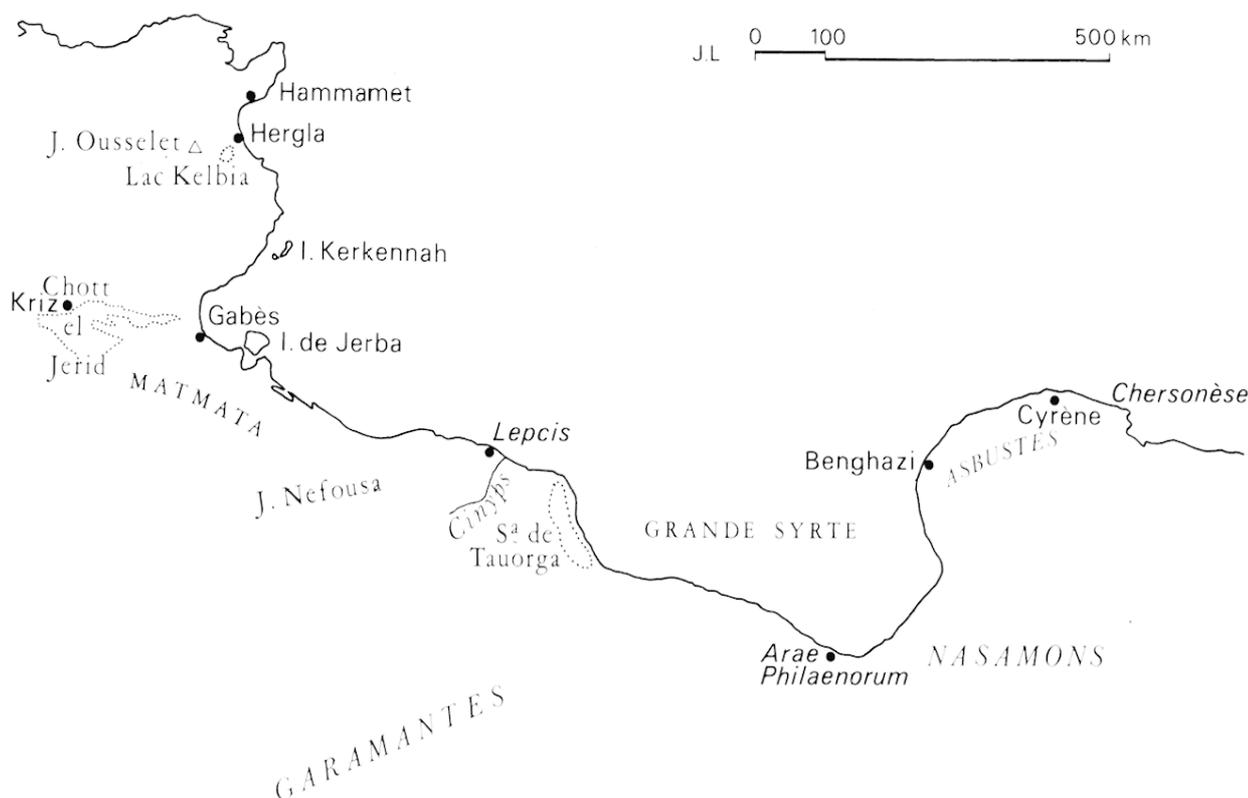


FIG. 2. — Localisation du lac Tritonis de la Cyrénaïque à la Byzacène.

Ceci nous conduit à éliminer d'emblée la localisation atlantique du lac *Tritonis* pour ne considérer que les deux premières « écoles » ainsi que leurs diverses variantes possibles (fig. 2 et *supra*, p. 156).

#### a — Le lac *Tritonis* de Cyrénaïque

Pour nombre d'auteurs suivis par Strabon, le lac *Tritonis* se trouvait près des côtes de Cyrénaïque. Cette tradition est d'abord présente chez les poètes épiques en liaison avec l'épisode libyen de la navigation des Argonautes : selon Pindare, c'est sur les rives du lac *Tritonis* qu'Eurypylos, fils de Poseidon, remit à l'Argonaute Euphémios, ancêtre des rois de Cyrène, la motte de terre comme gage d'hospitalité sur le territoire que devaient occuper les Grecs venus de l'île de Théra<sup>43</sup>. Il est donc vraisemblable que, dans la pensée du poète, ce lac était plus ou moins voisin du lieu où s'éleva Cyrène. Mais comme l'a noté Gsell, à la suite de Müller et de Tissot, Pindare reprenait lui-même une tradition plus ancienne<sup>44</sup> : dès une époque antérieure à la IV<sup>e</sup> Pythique (en 466 ou en 462 avant J.-C.), un lac *Tritonis* avait été localisé en Cyrénaïque, plutôt dans l'est de cette contrée, si l'on se réfère à un fragment de Phérécide (début du V<sup>e</sup> siècle) relatif à la légende d'Hercule et d'Antée où il est question du lac de ce nom

<sup>43</sup> Pindare, *Pyth.* IV, 20 — DELAGE (E.), p. 263 — GRIMAL (P.), *op. cit.*, p. 150-153 — CHAMOULX (F.), *Cyrène sous la monarchie des Battiades*. Paris, 1958, p. 83, 101.

<sup>44</sup> TISSOT (Ch.), *op. cit.*, p. 103 ; GSELL (S.), *Hérodote*, p. 77.

dans la région d'*Irassa* (Erasem) située entre Cyrène et le golfe de Bomba<sup>45</sup>. Il n'est pas impossible que ce golfe lui-même, limité par la Chersonèse d'Akhitis où commence le territoire de Cyrène, ainsi que l'île de Bomba, aient quelque chose à voir à l'origine dans l'ancrage sur les côtes africaines de la légende errante du Triton. Mais d'autres textes font penser à des rivages plus occidentaux de la Cyrénaïque, depuis le fond de la Grande Syrte où Apollonios (puis Lucain) fait se jeter les Argonautes en détresse, jusqu'à Cyrène, où le même auteur fait intervenir comme chez Pindare, le dieu Triton sous les traits d'Eurypyle<sup>46</sup>.

Par ailleurs Callimaque dont s'est inspiré Apollonios qualifiait le Triton d'*Asbustès* (d'après Stéphane de Byzance<sup>47</sup>) du nom d'un peuple établi dans l'intérieur de la Cyrénaïque ; Apollonios fait intervenir dans la légende des Argonautes « les héroïnes tutélaires de Libye qui veillent sur le pays des Nasamons » : on sait que ce peuple habitait la région à l'est de la Syrte et à l'ouest de Cyrène<sup>48</sup>. D'après Delage, en plaçant le lac Triton du côté de Cyrène en venant de la Syrte, Apollonios n'aurait fait que suivre une opinion assez répandue de son temps : « elle ne doit pas nous surprendre chez un poète originaire d'Alexandrie et élève de Callimaque »<sup>49</sup>. Or, il existe bien dans cette section de côte, un lieu propre à fixer l'emplacement du lac *Tritonis*, c'est la région de Benghazi, où plusieurs lagunes ou sebkha pourraient convenir à l'identification proposée : notamment la sebkha es Selmani qui baignait le site antique d'*Euhesperides* et communiquait sans doute alors avec le port intérieur actuel de Benghazi<sup>50</sup> ; ce lagon s'envasait vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Bérénice fut fondée directement sur la mer<sup>51</sup>. D'autres dépressions situées plus à l'est en direction de Tocra et remarquables pour leur alimentation en eau auraient pu justifier également la localisation du lac *Tritonis* (lac Buhayrat bu Zazirah selon G.D.B. Jones et J.H. Little) ainsi que du fleuve Lethon et du célèbre jardin des Hespérides<sup>52</sup> (fig. 3). Toujours est-il que c'est dans cette région de Benghazi, non loin du promontoire où Bérénice était située que Strabon, suivant la même tradition ancienne, mentionne à son tour le lac Triton « dans lequel les choses principales étaient une île et sur elle un temple d'Aphrodite »<sup>53</sup>.

Auparavant<sup>54</sup>, Strabon avait décrit minutieusement la Petite Syrte en indiquant ses dimensions entre les deux îles de *Cercinna* (Kerkennah) et de *Meninx* qui en marquaient les extrémités et en signalant au fond du golfe l'existence d'un « grand emporion » à l'embouchure d'une rivière, ce qui ne peut correspondre qu'à *Tacapae*. Plus loin, on reconnaît sous le nom de *Zuchis*, la Bahiret el Biban avec une entrée étroite et des conserveries de poisson (*Taricheiae*). Mais il n'est fait aucune mention d'un lac *Tritonis* dans cette région, ce qui prouve que, pour Strabon comme pour la tradition qu'il suivait, seul

<sup>45</sup> MÜLLER (C. et T.), *Fragmenta historicorum Graecorum*, t. 1, 1841, p. 80, n. 33 — DESANGES (J.), dans Pline, V, *Commentaire du § 28*, p. 271, 358 — CHAMOIX (F.), *Cyrène*, p. 281-285.

<sup>46</sup> DELAGE (E.), *op. cit.*, p. 262-263.

<sup>47</sup> Stéphane de Byzance, s.v. Λσβύστα, p. 130 ; GSELL (S.), *Hérodote*, p. 82 ; DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 271.

<sup>48</sup> Apollonios, *Argonautiques*, IV, 1309, 1322, p. 126 — DELAGE (E.), p. 256, n. 3. A remarquer aussi la généalogie du berger Caphauros, fils de *Garamas* et frère de *Nasamo* : Apollonios, *Argonautiques*, IV, 1485-1499, p. 133 ; DELAGE (E.), p. 276.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>50</sup> GSELL (S.), *Hérodote*, p. 78 — DELAGE (E.), *op. cit.*, p. 269 — CHAMOIX (F.), *op. cit.*, p. 226, n. 6.

<sup>51</sup> DESANGES (J.) dans Pline, V, *Commentaire du § 31*, p. 352.

<sup>52</sup> JONES (G.D.B.) et LITTLE (J.H.), *Coastal Settlement in Cyrenaica*. J.R.S., t. 61, 1971, p. 78 et fig. 4, p. 66 : à 4 km au nord de Benghazi.

<sup>53</sup> Strabon, *Géogr.*, XVII, 3, 20, trad. H.L. Jones, t. 8, Londres, 1959, p. 199 :

ἔστι δὲ ἄκρα λεγομένη Ψευδοπενιάς, ἐφ' ἧς ἡ Βερενίκη τὴν θέσιν ἔχει παρὰ λίμνην τινὰ Τριτωνιάδα, ἐν ἧ μάλιστα νησιῶν ἔστι καὶ ἱερὸν τῆς Ἀφροδίτης ἐν αὐτῷ.

Lucain, *Pharsale*, IX, 345-355 admet aussi cette identité du Triton et de la lagune de Bérénice où coule le fleuve Lethon, lorsqu'il fait entrer la flotte romaine dans le lac de Pallas.

<sup>54</sup> Strabon, XVII, 17, p. 193 ; TREIDLER (H.), s.v. *Syrtris*, *R.E.*, IV A<sub>3</sub>, col. 1812 ; *id.* s.v. *Ταχαπη*, col. 2055.

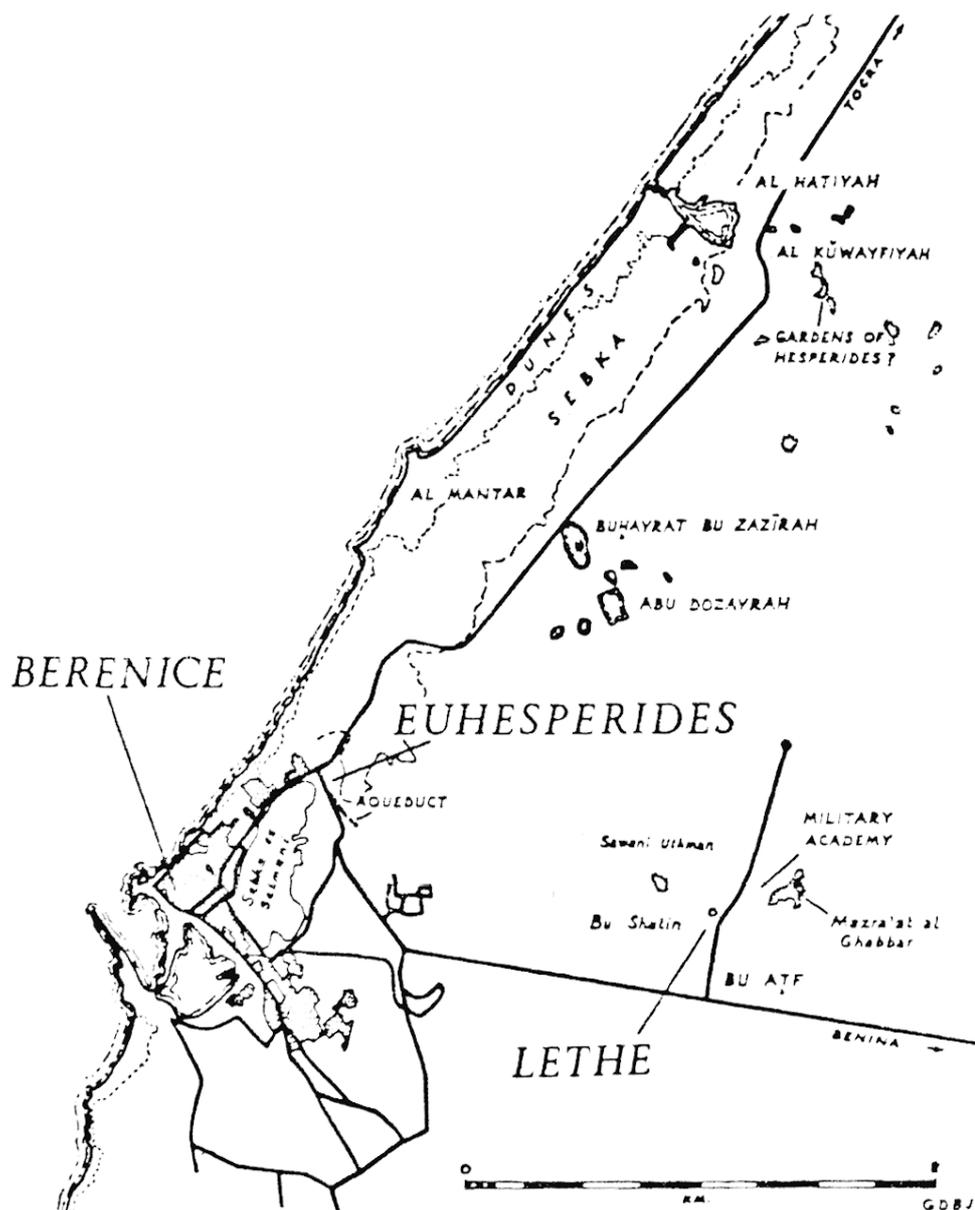


FIG. 3. — Le site d'Euhespérides (d'après Jones et Little, *Coastal settlement in Cyrenaica*, fig. 4).

existait sous ce nom le lac que revendiquait pour elle Bérénice. Même s'il ne s'agit comme l'a suggéré Mannert que de l'appropriation, flatteuse pour l'amour-propre d'une cité de Cyrénaïque, d'un nom devenu célèbre ailleurs<sup>55</sup>, cette conviction était bien enracinée et elle restera vivace puisque la Table de Peutinger fait état à son tour d'un lac *Tritonis* à l'est de la Libye vers la Grande Syrte<sup>56</sup>.

<sup>55</sup> MANNERT, *Géographie ancienne des États barbaresques*, I, 12, p. 185 : « Les Cyrénéens ... montraient en petit aux curieux ce que le mythe avait représenté sur une grande échelle, ils montraient en outre le jardin des Hespérides et d'autres objets récréatifs du même genre ».

<sup>56</sup> *Tab. Peut.*, éd. K. Miller. Stuttgart (1916), 1962, Segm. VIII, 4 : *lacus Trithonum*. A noter l'identification proposée par CERRATA (L.), *Syrts (studio geografico-storico)*. Avellino, 1933, p. 137-138 : le Triton serait la Magta el Chebeit, près de l'îlot de Bu Sceifa, au fond de la Grande Syrte.

*b — Le « lac » Tritonis d'Hérodote et la Petite Syrte*

Pour Hérodote en revanche, dont la description parfaitement cohérente des peuples qui habitent les côtes de l'Afrique, s'organise en un long « traveling » d'est en ouest depuis l'Égypte jusqu'au lac *Tritonis*, ce dernier ne pouvait être que sur des rives fort éloignées de celles de la Cyrénaïque. Comme l'a fermement démontré Gsell, c'est bien du côté de la Petite Syrte (expression ignorée cependant d'Hérodote), c'est-à-dire du golfe de Gabès actuel et dans un contexte essentiellement maritime, qu'on a toutes les raisons de devoir rechercher le « *limnè megalè Tritonida* » d'Hérodote.

Au-delà de la Syrte qui ne peut être que la grande, c'est-à-dire le golfe psyllique d'Hécatee, où vivent les Nasamons<sup>57</sup>, Hérodote mentionne les Maces dans le pays desquels coule le fleuve *Cinyps* (O. Caam au S.E. de *Lepcis*). A la suite des Maces viennent les Gindanes.

« Une pointe qui fait saillie dans la mer en avant de ces Gindanes est occupée par les Lotophages, qui vivent en ne mangeant que le fruit du lotos... ».

« Aux Lotophages, le long de la mer, font suite les Machlyes, qui usent également du lotos, mais moins que les précédents. Ils s'étendent jusqu'à un grand fleuve appelé Triton ; ce fleuve se jette dans un grand lac, le lac Tritonis, où il y a une île qui a nom Phla. On dit que, d'après un oracle, cette île devait être colonisée par les Lacédémoniens »<sup>58</sup>.

Hérodote raconte ensuite comment Jason surpris par la tempête à la hauteur du cap Malée avait été emporté vers la Libye :

« Avant qu'il eût vu la terre ferme, il se trouva dans les hauts-fonds du lac Tritonis ». Le dieu Triton qui lui était apparu lui montra alors la voie pour en sortir après l'offrande d'un trépied de bronze.

« A la suite de ces Machlyes viennent les Auses ; eux et les Machlyes habitent autour du lac Tritonis ; entre les deux, le Triton forme la frontière ». Hérodote continue en évoquant, à propos de ces deux peuples, le combat des vierges lors de la fête annuelle d'Athéna.

Enfin, plus loin on apprend que chez « les Libyens cultivateurs », aux Maxyes et aux Zauèces, font suite les Gyzantes : « en face de leur pays, disent les Carthaginois, il y a une île appelée Cyraunis ».

Ces Libyens cultivateurs sont présentés comme étant « au couchant du lac Tritonis », or, comme selon toute apparence, ils sont toujours en bordure de la côte, le changement d'orientation de celle-ci dans le golfe de Gabès est manifestement inconnu d'Hérodote<sup>59</sup>.

De cet ensemble de données où l'emplacement du « lac » *Tritonis* semble pouvoir être cerné avec une relative précision, on retiendra l'interprétation autour de laquelle à la suite de Gsell un accord s'est imposé à quelques variantes près, parmi les spécialistes de la géographie historique de l'Afrique du Nord<sup>60</sup> : lac et fleuve Triton se trouvaient à une grande distance au couchant du *Cinyps*, au-delà d'une saillie dans la mer du pays des Lotophages, c'est-à-dire la presqu'île de Zarzis mais en deçà de l'île de *Cyraunis* identifiée avec Kerkennah. L'île de Phla d'Hérodote serait un des noms de Jerba sur laquelle les Grecs auraient eu des visées coloniales<sup>61</sup>. Entre ces deux îles, c'est bien une section de côte

<sup>57</sup> DESANGES (J.), *Activité des Méditerranéens*, p. 94.

<sup>58</sup> Hérodote, *Histoires*, IV, 178, éd. Ph.E. Legrand, Paris, 1949, p. 177 :

Λωτοφάγων δὲ τὸ παρὰ θάλασσαν ἔχονται Μάχλευες, [τῷ] λωτῷ μὲν καὶ οὗτοι χρεώμενοι. ἀτὰρ ἦσσόν γε τῶν πρότερον λεχθέντων. Κατήκουσι δὲ ἐπὶ ποταμὸν μέγαν τῷ οὐνομα Τρίτων ἐστὶ· ἐκδιδοὶ δὲ οὗτος ἐς λίμνην μεγάλην Τριτωνίδα· ἐν δὲ αὐτῇ νῆσος ἐν τῇ οὐνομα Φλά· ταύτην δὲ τὴν νῆσον Λακεδαιμονιοῖσι φασι λόγιον εἶναι κτίσαι.

<sup>59</sup> Hérodote, IV, 179-180 ; 186-189 ; 193-195 — PERETTI (A.), *Il Periplo di Scilace, Studio sul primo portolano del Mediterraneo*. Pise, 1979, p. 327, 335 et fig. 18.

<sup>60</sup> GSELL (S.), *Hérodote*, p. 77-84 — CAMPS (G.), *Massinissa ou les débuts de l'histoire. Aux origines de la Berbérie*. Libya, t. 8, 1960, p. 17-19 — DESANGES (J.), Plin., V, *Commentaire du § 28*, p. 272.

<sup>61</sup> SCHENK VON STAUFFENBERG (A.), *Dorieus*, *Historia*, t. 9, 1960, p. 202-206.

correspondant à la Petite Syrte des anciens qui se trouve ainsi délimitée. Mais l'inflexion de celle-ci vers le nord-est et jusqu'à son nom n'étant pas apparents chez Hérodote, on est en droit de se demander si, plutôt qu'avec le golfe de Gabès lui-même, comme le pensait Gsell, le *Tritonis* ne serait pas à identifier avec une de ses annexes. La Bahiret des Biban qui est à l'est de la presqu'île de Zarzis et qui ne communique avec la mer que par un étroit goulet ne peut être retenue ; en revanche, au sud de la zone de hauts-fonds qui entoure Jerba et où même mésaventure qu'aux Argonautes surviendra pendant la première guerre punique à une flotte romaine<sup>62</sup> se remarque une étendue marine à demi-fermée appelée golfe ou mer de Bou Ghrâra (fig. 4). Par ses caractéristiques nautiques résultant d'une double ouverture sur le large comme dans l'hésitation même de ses désignations modernes, elle paraît justifier toute l'ambiguïté du terme de *limnè* qui qualifie chez Hérodote cette quasi-mer ou quasi-lagune du Triton où il fait s'échouer les compagnons de Jason chassés par la tempête<sup>63</sup>.

C'est la solution suggérée par A. Peretti à laquelle nous nous rallions<sup>64</sup>. Certes, des difficultés subsistent notamment en ce qui concerne le fleuve Triton qu'il est bien difficile de reconnaître dans les oueds indigents qui aboutissent à la Bahiret de Bou Ghrâra<sup>65</sup>. Il faut comprendre qu'Hérodote ne pouvait avoir sur ces régions lointaines que des informations assez vagues ; toutefois l'essentiel à retenir pour notre propos est qu'en aucun cas, les dépressions fermées des grands chotts de Tunisie ne peuvent correspondre au lac *Tritonis* d'Hérodote, qui communique largement avec la mer.



FIG. 4. — La Petite Syrte et son arrière-pays.

<sup>62</sup> Polybe, I, 39, 2-4.

<sup>63</sup> PERETTI (A.), *Il Periplo di Scilace*, p. 327 : exemple de la Mer d'Azov appelée Μαυώτις λίμνη bien qu'en communication avec la Mer Noire par le Bosphore Cimmérien (détroit de Kertch).

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 327-333.

<sup>65</sup> DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 269 — TROUSSET (P.), *op. cit.*, C.T., 1984, p. 47 : il s'agit de l'oued bou Ahmed et de l'oued es Sedd Smar.

c — *Les incohérences du « Pseudo-Scylax » et les contradictions de Ptolémée*

Ces deux sources qu'aucune filiation directe ne relie entre elles ont pour point commun de nous ramener dans une large plage d'incertitude, où la quête du Triton a pu conduire les chercheurs modernes, depuis l'arrière-pays du golfe de Gabès jusqu'au *Byzacium* (tableau *supra*, p. 156).

C'est pourtant dans une situation avant tout maritime que se situe, comme pour Hérodote, la mention du lac *Tritonis* dans le Périple désigné faute de mieux sous le nom de « Pseudo-Scylax » par la critique moderne. Mais avec le texte d'Hérodote, il y a de grands écarts que peuvent expliquer à la fois, comme l'a montré J. Desanges, l'absence de « cousinage » à partir d'une tradition commune entre les deux documents et, dans le cas particulier du Pseudo-Scylax, les incohérences et les confusions d'un « portulan » fortement corrompu par des adjonctions successives<sup>66</sup>.

Le passage concerné commence par une évocation du pays des Lotophages situé après *Neapolis* (Lepcis) « en dehors de la Syrte (la grande) ... jusqu'à l'orée de l'autre Syrte ». Ainsi apparaît clairement l'individualité de cette dernière : on reconnaît au passage sous le nom de « l'île des Hauts-Fonds » (νήσος ἢ ὄνομα Βραχέων) dont les productions sont détaillées, l'île de Jerba. Elle se trouve en face des Salaisons, ce qui laisse planer un doute car les Biban où Strabon place les « *Taricheiae* » sont à l'est et non en face de Jerba.

On reconnaît aussi *Kerkinitis* « qui est une île et une ville » (Kerkennah), mais ensuite intervient une confusion analysée par J. Desanges et A. Peretti<sup>67</sup> : alors que le Périple est en train de décrire un grand golfe situé entre Hadrumète et *Neapolis* (Nabeul), qui ne peut être que le golfe d'Hammamet, contre toute attente, sont réintroduites des considérations touchant la Petite Syrte appelée *Karkinitis*, à laquelle est donné le périmètre du *Byzacium* (2 000 stades).

Ici se place la mention du Triton : « Dans cette Syrte est située l'île appelée Tritonis ainsi que le fleuve Triton et c'est là même que se trouve le sanctuaire d'Athéna Tritonis. Le lac possède une petite embouchure et dans cette embouchure est placée une île et quand vient le jusant, parfois le lac paraît ne pas offrir d'accès à la navigation. Le lac est grand, avec un pourtour d'environ 1 000 stades. Autour de lui habitent les Libyens *Buzantes* (?) un peuple, et au-delà il y a une ville vers le couchant »<sup>68</sup>.

Strenger avait envisagé une erreur imputable à l'utilisation par l'auteur du Périple de deux sources différentes décrivant les côtes respectivement de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est<sup>69</sup>. L'homonymie des deux *Neapolis* situées dans des positions géographiques symétriques, l'une (*Lepcis*) avant la Petite Syrte et l'autre (Nabeul) après le golfe d'Hammamet aurait pu être à l'origine de l'insertion erronée dans ce dernier de données concernant le Triton localisé en fait dans le golfe de Gabès<sup>70</sup>. C'est à une thèse de ce type que J. Desanges est enclin de souscrire, tout en n'écartant pas entièrement l'hypothèse selon laquelle « les sebkhas de la plaine de Kairouan auraient pu jouer un rôle dans la légende errante du fleuve et du lac *Tritonis* »<sup>71</sup>. C'est pourquoi il propose de reconnaître des Βυζαντες dans les Libyens οἰπαντες riverains du lac Triton.

<sup>66</sup> DESANGES (J.), *Activité des Méditerranéens*, p. 93, 96-98.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 101-102 — PERETTI (A.), *op. cit.*, p. 311-321.

<sup>68</sup> *Périple* éd. Müller 110, trad. DESANGES (J.), *Activité des Méditerranéens*, p. 408-410 :

Ἐν ταύτῃ τῇ Σύρτιδι ἐνέστηκεν ἡ νῆσος καὶ λίμνη Τριτωνίως καλουμένη καὶ ποταμὸς Τρίτων, καὶ αὐτόθεν ἐστὶν Ἀθηνᾶς Τριτωνίδος ἱερόν. Στόμα δ' ἔχει ἡ λίμνη μικρόν, καὶ ἐν τῷ στόματι νῆσος ἐπεστίν· καὶ ὅταν ἀνάπτωις ἢ, ἐνίοτε ἡ λίμνη οὐκ ἔχειν εἰσπλοῦν ἐστὶ φαίνουσα. Ἡ δὲ λίμνη αὕτη ἐστὶ μεγάλη, τὸ περίμετρον ἔχουσα ὡς σταδίων χιλίων.

<sup>69</sup> STRENGER (F.), *Strabos Erdkunde von Libyen*, dans *Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, 28. Berlin, 1913, p. 15-16 — TREIDLER, *Syrtis*, col. 1803 — PERETTI (A.), *op. cit.*, p. 318.

<sup>70</sup> Autre confusion possible, entre *Neapolis* et son équivalent punique *Macomades* = *urbs nova*, au nord de la Petite Syrte, non loin de l'île de Kneiss : PERETTI (A.), *op. cit.*, p. 319.

<sup>71</sup> DESANGES (J.), *Activité des Méditerranéens*, p. 102.

Déjà en effet, le docteur Rouire avait pu défendre l'idée, vivement combattue en son temps par Duveyrier et Tissot<sup>72</sup>, selon laquelle le lac Kelbia ou bien les lagunes de la région d'Hergla qui ont une communication épisodique avec la mer et qui reçoivent les eaux de l'oued Bagla, pourraient donner la clef de l'emplacement du Triton et de son système hydrographique.

En faveur d'une localisation de ce système dans le *Byzacium* — en l'occurrence autour du lac Kelbia — on avait pu invoquer également l'autorité de Ptolémée qui fait sortir le fleuve du mont *Ousalaiton* (le jebel Ousselat au nord-ouest de Kairouan, selon Müller)<sup>73</sup>. Mais, dans un autre passage du même auteur, le fleuve se jette dans la Petite Syrte au nord de *Tacape*<sup>74</sup>, ce qui n'est pas compatible avec l'indication précédente<sup>75</sup>. Comme l'oued el Akarit qui débouche dans le golfe de Gabès en cet endroit, ne saurait être tenu, non plus qu'aucun autre, pour l'exutoire des grands chotts du Sud tunisien, on se trouve en face d'une autre contradiction. Force donc est de constater que le témoignage du géographe alexandrin sur lequel s'appuyaient essentiellement nombre d'auteurs pour localiser le Triton dans cette région, est loin d'être probant.

Mais ce témoignage est de toute évidence très éloigné des traditions précédemment évoquées, en raison peut-être de l'influence d'informations géographiques plus récentes mal intégrées et rattachant à des lacs ou des sebkhas de l'intérieur des noms célèbres qui s'appliquaient auparavant à la zone côtière. En aucun cas par conséquent, comme l'observe avec force et justesse Gsell, ces applications tardives de vieux noms ne sont superposables aux indications d'Hérodote<sup>76</sup>. Sans vouloir dénier toute réalité aux lacs Libye, Pallas et Tritônitis, on devrait donc se résigner à leur reconnaître une part irréductible d'énigme.

Cependant, en se gardant bien de donner à ces propositions une autre valeur que d'hypothèse, on suggérera que *Tritônitis* pourrait n'être à l'origine, dans la source utilisée par Ptolémée qu'un adjectif donné en surnom au lac *Pallas*. On sait, en effet, par Méla qu'un surnom dérivé de Triton était donné à la déesse et par Pline (d'après Callimaque) que, réciproquement, le qualificatif de *Pallantias* était donné au lac<sup>77</sup>. Ainsi, l'expression *Pallas tritônitis* pourrait ne désigner qu'un même lac, celui que Méla avait déjà situé « en arrière » de la Petite Syrte, c'est-à-dire en définitive le chott el Fejaj. Ainsi resterait-on fidèle, dans son esprit du moins, à la vénérable carte de Shaw (fig. 1).

Deux difficultés subsistent néanmoins : celle du sort à faire au lac Libye (le chott el Jéréd ?) et au fleuve Triton en amont et en aval de ce système lacustre. La mention par Ptolémée d'un fleuve Triton exutoire de celui-ci vers la mer n'est pas acceptable, nous l'avons vu, en regard d'aucune réalité géographique présente ou passée dûment constatée. Cependant la croyance répandue chez les géographes anciens au cheminement souterrain de certains fleuves — le Nil entre autres<sup>78</sup> — pourrait expliquer cette bévue de Ptolémée, qu'on retrouve au demeurant chez Edrisi<sup>79</sup>. Par ailleurs, a pu s'exercer l'effet de contamination d'un *topos* géographique venu d'ailleurs, celui du fleuve Triton émissaire d'un lac *Tritonis* qu'on relève par exemple chez Pausanias à propos d'un site de Bèotie<sup>80</sup>.

<sup>72</sup> ROUIRE (F.), *La découverte du bassin hydrographique de la Tunisie centrale et l'emplacement de l'ancien lac Triton*. Paris, 1887 — TISSOT (Ch.), *Géographie comparée*, t. 1, p. 25 — DUVEYRIER (H.), *Le projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer intérieure*. Bull. de géographie historique et descriptive, 1887, p. 335-337.

<sup>73</sup> Ptolémée, IV, 3, 6, éd. C. Müller, 1, 2, p. 635.

<sup>74</sup> *Ibid.*, IV, 3, 3, p. 624 (entre *Macomada* et *Tacape*). A remarquer également que le mont *Ουσαλαϊτων* est présenté ailleurs comme le début de la Libye déserte : *Ibid.*, IV, 3, 6, p. 641, cf *infra* n. 81.

<sup>75</sup> DESANGES (J.), *Activité des Méditerranéens*, p. 102.

<sup>76</sup> GSELL (S.), *Hérodote*, p. 81, 83.

<sup>77</sup> Méla I, 36 — DESANGES (J.), dans *Pline*, V, *Commentaire du § 28*, p. 271. Müller pensait déjà que ces trois noms pouvaient en réalité s'appliquer à un même lac : *ibid.*, p. 635, n. 19.

<sup>78</sup> Vitruve, VIII, 2, 6 : DESANGES (J.), dans *Pline*, V, *Commentaire du § 15*, p. 139.

<sup>79</sup> Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, p. 262.

<sup>80</sup> Pausanias, IX, 33.

Quant au cours amont du fleuve Triton, on se contentera de suggérer, à titre d'hypothèse, les solutions suivantes : d'après Ptolémée, le fleuve Triton sort du mont *Ousalaïton* qui marque le commencement de la Libye déserte et il se dirige du sud vers le nord, en formant les lacs Libye, Pallas et Tritônitis<sup>81</sup>. Or, il n'existe au sud des chotts que deux cours d'eau dignes d'être signalés : l'oued el Hallouf et l'oued Hamma. L'oued el Hallouf prend sa source au sud du massif des Matmata ; son cours correspond à une route frontière le long de laquelle seront postées les garnisons du *limes* à partir du règne de Commode<sup>82</sup>, mais déjà sous le règne de Trajan une borne limitative de territoire de tribus est posée près de Bir Soltane<sup>83</sup>. La région est donc quadrillée par les Romains à une époque qui correspond à la documentation la plus récente réunie pour l'Afrique par Ptolémée<sup>84</sup>. Mais l'oued el Hallouf se perd dans une *garaa* au sud de *Vezereos* avant de pouvoir rejoindre le chott el Jérid. On se retrouve donc face à un hiatus hydrographique qu'il serait préférable de n'avoir pas à combler de façon trop arbitraire.

C'est pourquoi nous préférons proposer de reconnaître le fleuve Triton de Ptolémée dans un autre cours d'eau qui se jette dans le chott el Fejaj, non loin et sous le nom même de l'oasis qu'il traverse, d'el Hamma (*Aquae Tacapitanae*). Le réseau de cet oued prend naissance (à l'exception de l'oued Mertebe qui vient du Jebel Tebaga), au nord du massif des Matmata. Il draine ensuite la dépression fertile de Sidi Guenaou et des Oglet Mertebe. Son développement, certes modeste (45 km avec sa branche d'amont appelée oued Seradou) n'est guère inférieur, tout compte fait, à celui par exemple de l'oued Caam, le fleuve *Cinyps* des anciens à l'est de *Lepcis* ; comme ce dernier, il a fait l'objet dans l'antiquité d'aménagements hydrauliques importants<sup>85</sup>. Or, l'oued el Hamma remplit toutes les conditions qui découlent des indications données par Ptolémée : il sort d'une montagne qui marque incontestablement — à la différence du Jebel Ousselat<sup>86</sup> — « le commencement de la Libye déserte », car non loin de là s'ouvrent les « *clausurae* » du Tebaga qui sont une des portes du prédésert ; son cours est orienté du sud au nord à la différence de l'oued Nebhana qui coule du nord au sud avant de se diriger vers le lac Kelbia qu'il ne rejoint qu'épisodiquement ; notre cours d'eau, en revanche, rejoint bien le chott el Fejaj, c'est-à-dire

<sup>81</sup> Ptolémée, IV, 3, 6, éd. Müller, p. 641 : και ὑπὸ τὸ Οὐσάλαιτον ὄρος Οὐζάλαικαι ἡ ἀρχὴ τῆς ἐρήμου Λιβύης.

L'orientation sud-nord du cours du Triton se déduit à l'examen des coordonnées de Ptolémée, IV, 3, 6, éd. Müller, p. 635-636 et Tab. II, 21 — BARTHEL (W.), *Römische Limitation in der Provinz Africa*. B.J., 120, 1911, p. 117-119 et Tab. VII.

καὶ τὸ Οὐσάλαιτον ὄρος, οὗ τὰ πέρατα ἐπέχει μοίρασ  
 λζ κή και λθ ε' κς ε'  
 ἀφ' οὗ ρεῖ ὁ Τρίτων ποταμὸς, και ἐν αὐτῷ λίμναι,  
 ἡ τε Τριτωνίτις λίμνη λη γο κθ γο"  
 και ἡ Παλλάς λίμνη λη ε' κθ δ"  
 και ἡ καλουμένη Λιβύη λίμνη

et Usalaetus mons, cuius extremae partes sitae sunt  
 37° 28' et 39° 30' 26° 30'  
 e quo fluit Triton fluvius, cujus sunt paludes,  
 Tritonitis palus 38° 40' 29° 40'  
 et Pallas palus 38° 30' 29° 15'  
 quaeque dicitur Libya palus

La question se pose néanmoins, de savoir si l'on peut tenir compte d'une orientation sud-nord du Triton chez Ptolémée, quand on considère à quel point celui-ci sous-estime lui aussi, la rupture d'orientation des côtes d'Afrique, marquée par le Golfe de Gabès : VYICHEL (W.), *Un problème de cartographie historique : Claude Ptolémée et la cartographie de la Tunisie actuelle*. Polyphème (Genève), 1968-1969, 4014, p. 31-33.

<sup>82</sup> TROUSSET (P.), *Recherches sur le limes Tripolitanus du Chott el Djérid à la frontière tuniso-libyenne*. Paris, 1974, p. 25, 32. Déjà le rapprochement avait été fait par Müller, p. 141, n. 5, entre *Ousalaïton*, *Ousalai* et la station *Ausilimdi* et l'*Itinéraire Antonin*, 73-77, éd. O. Cuntz, Paris, 1929, p. 10-11, entre *Bezereos* et *Agma*.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 89, n° 97.

<sup>84</sup> DESANGES (J.), *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*. Dakar, 1962, p. 9-10, n. 1.

<sup>85</sup> *Limes Tripolitanus*, p. 57, n° 38 (oued Mertebe) ; p. 55, n° 32 (oued Seradou).

<sup>86</sup> DESPOIS (J.), *La Tunisie orientale, Sahel et Basse Steppe*. Paris, 1955, p. 34 : « au pied du Djebel Ousselat, la région de Pichon est encore méditerranéenne avec ses pins, ses oliviers plus ou moins sauvages ... ». A remarquer, en revanche, que dans la même liste de montagnes sont indiqués divers monts à la suite du mont *Ousalaïton*, qui pourraient correspondre au Jebel Nefousa et à ses prolongements orientaux, tel le mont *Zuchabbari* « d'où coule le fleuve Cinyps » : Ptolémée, IV, 3, 6, p. 636.

le lac *Pallas Tritónitis* de Libye, situé en arrière de la Petite Syrte, si l'on accepte une filiation au reste vraisemblable entre les données de Pomponius Mela et celles de Ptolémée.

Enfin, le nom même d'*Ousalaiton* ne nous conduit pas obligatoirement au Jebel Ousselat : dans ce toponyme, ce qui importe est la séquence consonantique S L T, le *Ou* qui précède n'étant que la marque de détermination du nom<sup>87</sup>. Or, S L T est une racine pan-berbère assez répandue dans l'onomastique géographique puisque des *Selatiti* sont signalés par Pline après les Getules *Autololes* près des côtes marocaines et des *Σαλαθοι* par Ptolémée à rapprocher du fleuve *Salat* (le Bou Regreg)<sup>88</sup> tandis qu'en Tripolitaine orientale le nom moderne de Zliten laisse paraître la racine voisine Z L T. On la retrouve précisément au nord des Matmata dans le nom des Beni Zelten. Des éléments de présomption planent donc sur cette montagne dont la silhouette massive, à l'horizon de l'Arad, est un des signalements du sud tunisien.

#### *d — Les flottements de Pline et le palus Tritonis de Mela*

Avec ces deux auteurs nous avons une illustration saisissante des déviations qui peuvent résulter, à partir d'une inspiration générale commune, de l'utilisation de sources divergentes. Cette remarque s'applique surtout à Pline dont la notice sur le Triton s'éloigne beaucoup plus de la tradition d'Hérodote sous l'influence d'autres sources grecques où Callimaque apparaît explicitement. Dans le commentaire très argumenté qu'il lui a consacré, J. Desanges a jugé cette notice comme « extraordinairement aberrante » car en contradiction sur plusieurs points avec toute la littérature antique sur le sujet. Nous nous bornerons à résumer ici ses conclusions en hasardant quelques propositions nouvelles.

Dans sa description qui va d'ouest en est (avec quelques incursions dans le sud), Pline vient d'indiquer les dimensions de la Grande Syrte et de mentionner le peuple des *Cisippades* (*gens Cisippadum*)<sup>89</sup> :

*In intimo sinu fuit ora Lotophagon quos quidam Machroas dixere ad Philaenorum aras : ex harena sunt hae. Ab his non procul a continente palus vasta amnem Tritonum nomenque ab eo accipit, Pallantias appellata Callimacho et citra Minorem Syrtim esse dicta, multis uero inter duas Syrtis.*

« Au fond du golfe était la côte des Lotophages que certains ont appelés Machroes, jusqu'aux autels des Philènes qui sont faits de sable. A partir de ces autels, sans beaucoup s'enfoncer dans le continent, on trouve un vaste marais qui reçoit le fleuve Triton et lui emprunte son nom. Callimaque l'a appelé lac de Pallas et a dit qu'il est situé en deçà de la Petite Syrte, alors que pour beaucoup il est entre les deux Syrtis<sup>90</sup> ».

On note tout d'abord un glissement vers l'est des données d'Hérodote puisque Lotophages et Machroes assimilables aux Machlyes du Triton selon J. Desanges, se retrouvent dans le fond de la Grande Syrte<sup>91</sup>. A partir de la mention des autels des Philènes, l'influence de Callimaque ou d'autres sources grecques relatives au « Triton oriental » va faire se briser la cohérence de la description de Pline : c'est bien au fond de la Grande Syrte (où se trouvent les autels) que toute une tradition mythographique suivie par Apollonios avait placé l'Odyssée des Argonautes qui s'achève en Cyrénaïque<sup>92</sup>. Comme cette

<sup>87</sup> Renseignement recueilli auprès de Salem Chaker que nous tenons à remercier vivement.

<sup>88</sup> Pline, V, 14 ; Ptolémée, IV, 6, 6, p. 745 ; DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 114.

<sup>89</sup> Pline, V, 27-28, DESANGES (J.), *Commentaire du § 28*, p. 267-272.

<sup>90</sup> Traduction J. Desanges, *op. cit.*, p. 58.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 268-269.

<sup>92</sup> DELAGE (E.), *op. cit.*, p. 256-257, 263.

tradition ne connaissait qu'une seule Syrte, la grande et que le point de référence était Cyrène, il était normal que Callimaque ait placé le lac Pallas « en deçà » de la Syrte sans avoir à préciser laquelle. Pline commet alors une double erreur soulignée par J. Desanges : en confondant les deux Syrtés, suivi en cela par le *pictor* de la Table de Peutinger qui n'a pas hésité à représenter de la façon la plus arbitraire la Petite Syrte (*Syrtes minores*) au voisinage des autels ; en introduisant comme l'annotateur du Périple, selon Strenger, dans une description allant d'ouest en est des indications qui n'avaient de pertinence qu'en sens inverse<sup>93</sup>.

Ajoutant une nouvelle confusion aux précédentes, Pline indique ensuite que pour beaucoup (*multis*) d'auteurs, le marais et le fleuve Triton se localisent « entre les deux Syrtés ». Pour expliquer cette affirmation pour le moins singulière puisque Pline est en fait le seul à faire état d'une telle localisation, peut-être doit-on invoquer à nouveau l'imprécision des données littéraires concernant les Syrtés : l'utilisation par des auteurs d'époque romaine pour qui existaient bien deux Syrtés de sources grecques beaucoup plus anciennes pour qui n'en existait qu'une seule et l'emploi du pluriel pour désigner celle-ci avaient déjà conduit Salluste et Strabon à placer entre les deux Syrtés, les autels des Philènes<sup>94</sup>. Ainsi aurait-on comme pour ces derniers un transfert du Triton qui leur était lié indirectement « d'une position médiane dans la Grande Syrte à une position médiane entre les Syrtés »<sup>95</sup>. Mais l'opposition, même légère, introduite par le mot *uero* montre bien que Pline nous ramène vers l'autre tradition : celle-là même, en faveur du Triton occidental, qu'avait illustrée en son temps Hérodote et que devaient suivre encore nombre d'auteurs (dont Méla) comme le suggère l'allusion qui leur est faite (*multis*). Compte tenu du glissement vers l'est des Lotophages — encore plus marqué chez Méla<sup>96</sup> — mais, parce qu'à la différence de celui-ci, Pline n'a pas su « recadrer » son Triton par rapport à une Petite Syrte ignorée d'Hérodote, on se retrouve ainsi dans une situation flottante, intermédiaire entre les deux Syrtés : *inter duas Syrtis*.

Au vu d'une carte moderne de ces régions littorales, une autre hypothèse vient alors à l'esprit, qui pourrait également expliquer l'assertion apparemment aberrante de Pline ; elle ne sera présentée, il est vrai, qu'avec toutes les réserves qui s'imposent dans un domaine aussi incertain. On sait que Pline avait eu, à en juger par sa description très réaliste de l'oasis de *Tacape*, une connaissance assez directe des côtes de Tripolitaine<sup>97</sup>. Il n'est donc pas invraisemblable que sa description ait pu être influencée par l'existence à l'est de *Lepcis* et au sud du cap Misurata où commence la Grande Syrte<sup>98</sup>, d'une sebkha côtière de première grandeur qui n'a jamais été prise en considération jusqu'à présent pour l'identification du *palus Tritonis* de Pline : il s'agit de la vaste sebkha de Tauorga (Tawrgha), étendue parallèlement à la ligne de rivage dont elle n'est séparée que par un cordon littoral, sur plus de 120 km. D'après les renseignements anciens de Beechey confirmés plus récemment par R. Goodchild, cette vaste lagune était dans l'antiquité en communication avec la mer<sup>99</sup>. Des vestiges d'un canal antique s'y remarquaient même au sud de Ras Tatila, dont les quais étaient construits au grand appareil<sup>100</sup>.

Il est remarquable qu'en un emplacement qui semble correspondre à celui de la sebkha actuelle, entre la côte et l'indication des Garamantes, à l'est du *Cinyps* et au sud-ouest de *Tubactis municipium* (Gasr Ahmed)<sup>101</sup>, la Table de Peutinger dessine un grand lac avec ce commentaire : *Salin(a)e immens(a)e quae*

<sup>93</sup> *Tab. Peut.*, segm. VIII, 12 ; DESANGES (J.), *Commentaire du § 28*, p. 271.

<sup>94</sup> Salluste, *Jug.*, XIX, 3 ; Strabon, III, 5, 5 ; DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 275, n. 5.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 276.

<sup>96</sup> Méla I, 36-37. THOMSON (J.C.), *History of Ancient Geography*. Cambridge, 1948, p. 263.

<sup>97</sup> Pline, *H.N.*, XVIII, 188.

<sup>98</sup> Strabon, XVII, 3, 18, a fixé au promontoire *Cephalae* (cap Misurata) la limite occidentale de la Grande Syrte mais celle-ci est le plus souvent bornée par *Lepcis*.

<sup>99</sup> BROGAN (O.), *Round and about Misurata*. The society for Libyan Studies, sixth annual Report, 1974-75, p. 49-58.

<sup>100</sup> TISSOT (Ch.), *Géographie comparée*, t. 1, p. 145-146.

<sup>101</sup> BROGAN (O.), *op. cit.*, p. 56.

*cum luna crescunt et decrescunt*<sup>102</sup> (fig. 5). Le rapprochement entre cette légende et une sebkha qui, en communication avec la mer, pouvait être sujette au jeu des marées, est d'autant plus tentant que l'expression de *lacus salinarum* est appliquée par Orose aux grandes sebkhas du sud tunisien<sup>103</sup>. Par ailleurs, on sait déjà par l'exemple des *Syrtes minores* replacées curieusement près des autels des Philènes ce que la Table de Peutinger doit à Pline. Chez le même auteur, le thème du sel qui s'accroît avec la lune est associé, il est vrai, à l'évocation des oasis des « *Africae sitiencia* »<sup>104</sup>, mais il l'est aussi en Pamphylie et à Utique même, à celle de marais salants littoraux<sup>105</sup>. Que Pline ait eu connaissance de ces vastes marais de Tawrgha et que ceux-ci aient contribué à fixer dans une zone médiane indéfinie un lac *Tritonis* dont deux traditions préalables avaient situé la position respectivement dans chacune des deux Syrtes n'est donc pas une impossibilité, n'était toutefois le fait qu'avant lui, quoi qu'il en dise, aucun auteur de quelque importance n'ait proposé une telle localisation.



FIG. 5. — Extrait de la Table de Peutinger.

Toujours est-il que c'est dans cette même région que devait se situer le *limes Madensis* dont fait état la *Notitia Dignitatum* dans la liste des secteurs dépendant du *dux provinciae Tripolitanae*<sup>106</sup>. Nous verrons plus loin quel rapprochement nouveau peut être fait à la lumière de l'examen de la racine libyco-berbère *md* entre ce secteur du *limes* et les grandes sebkhas de Tripolitaine.

Nous en arrivons pour finir au témoignage de Méla qui revêt, nous l'avons vu déjà, une importance capitale puisque, seul, il donne la clef véritable d'une localisation possible dans l'arrière-pays de la Petite Syrte, d'un *palus Tritonis* identifiable cette fois avec le chott el Fejaj qui n'est autre que le prolongement en direction du golfe de Gabès, du chott el Jérîd (fig. 4).

<sup>102</sup> *Tab. Peut.*, Segm VII, 4 ; DESANGES (J.), *L'Afrique sur la carte d'Ebtorf*, dans Colloque international sur la cartographie archéologique et historique. Tours, p. 33.

<sup>103</sup> Orose, *Adv. Pag.*, I, 2, 90, 92.

<sup>104</sup> Pline, XXX I, 78 (Syouah) cf DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 254, 380.

<sup>105</sup> Pline, XXXI, 73, 81.

<sup>106</sup> *Notitia Dignitatum*, éd. O. Seeck, Berlin, 1876 : Oc. XXX I, 22 et 30, p. 187.

Pomponius Méla vient en effet de décrire la Petite Syrte, puis il écrit :

... *super hunc ingens palus amnem Tritona recipit ipsa Tritonis unde et Mineruae cognomen inditum est ut incolae arbitrantur, ibi genitae* ; « Vers l'intérieur un vaste marais reçoit le fleuve Triton et porte lui-même le nom de Tritonis, d'où vient aussi le surnom donné à Minerve qui, de l'avis des indigènes, est née ici <sup>107</sup> ».

On retrouve ensuite, rattachée à l'évocation du Triton, la notice habituelle sur le combat rituel des jeunes filles en l'honneur de Minerve :

« et ils (les indigènes) accordent à cette fable une certaine créance car ils célèbrent le jour qu'ils tiennent pour celui de son anniversaire par des jeux où, dans des combats, s'affrontent de jeunes vierges ».

Ici donc, comme l'a bien souligné J. Desanges <sup>108</sup>, Méla « n'a pas commis les confusions de Pline » ; à la différence de ce dernier qui « tenait à s'insérer dans une tradition qui respectait l'unité géographique des Syrtes », il ne s'est pas laissé entraîner par d'autres sources dans une dérive orientale du Triton, mais est resté beaucoup plus fidèle à la tradition d'Hérodote en associant le combat des vierges à un lac ou marais du Triton situé comme celles-ci dans les environs de la Petite Syrte. Mais entre-temps, ainsi que l'indique la préposition *super* sur laquelle repose finalement toute l'interprétation donnée au texte de Méla — et par extension à celui de Ptolémée lui-même — le Triton avait cessé de désigner un espace maritime en communication avec le large pour s'appliquer à une vaste surface palustre, en l'occurrence une *sebkha* située « en arrière » du littoral, c'est-à-dire à l'intérieur des terres <sup>109</sup>.

A ce point de notre analyse, on ne pourra manquer de s'interroger sur les raisons de ce nouvel avatar hydronymique du Triton, qui à partir d'une même tradition géographique a fait passer du bras de mer de Bou Ghrâra à la dépression fermée des chotts, un nom célèbre associé à l'origine par les poètes et les mythographes à l'aventure des Argonautes et à la naissance de Pallas. On se doute bien que les informateurs d'Hérodote, rencontrés du côté de Cyrène, ne pouvaient avoir sur ces contrées lointaines que des renseignements peu précis ; pour l'essentiel ceux-ci devaient se résumer à des instructions nautiques et à des indications concernant les régions côtières. A l'époque où écrivent Méla et Pline, *a fortiori* à celle où Ptolémée rassemble sa documentation, la reconnaissance du pays avait fait de grands progrès surtout dans le domaine terrestre. Ceux-ci résultaient tout particulièrement de la pénétration de l'armée romaine dans la steppe gétule jusqu'au désert de Tripolitaine à partir du règne d'Auguste : en 14 avant J.-C. une route stratégique est lancée de *Tacapae* à *Capsa*, qui recoupe l'extrémité du chott el Fejaj ; puis, au début du règne de Tibère, à la suite de la guerre de Tacfarinas, les arpenteurs de la 3<sup>e</sup> légion ont parcouru la région pour poser des bornes de centuriation jusqu'aux rives du même chott ; un nouvel effort est accompli sous le règne de Trajan, marqué par d'autres ouvertures de route et des opérations de délimitation de territoires tribaux ou municipaux : entre *Tacapae* et *Capsa*, entre ces deux cités et les *Nybgenui* du Nefzaoua <sup>110</sup>. Bref, toute la région des chotts est ainsi dûment « couverte » par les *agrimensores* et autres *metatores* à une époque où leur art était parvenu à sa pleine maturité. On a peine à imaginer que les travaux topographiques de si haute précision, accomplis par un corps de spécialistes soient demeurés entièrement sans effet sur la connaissance générale du pays. Cependant, le problème

<sup>107</sup> Méla, I, 36. Traduction d'Alain Silberman.

<sup>108</sup> DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 270, 274.

<sup>109</sup> Pour Pline et Méla comme pour Hérodote déjà, l'axe de référence est la Méditerranée, à partir des rivages de laquelle on s'élève d'où la préposition *super* : cf DESANGES (J.), *op. cit.*, p. 252, n. 6. Chez Ptolémée au contraire les listes des peuples suggèrent des colonnes sur une carte où les noms sont reportés les uns *au-dessous* des autres (ὑπο) : EUZENNAT (M.), *Les Zegrenses*, dans *Mélanges d'Histoire ancienne offerts à William Seston*. Paris, 1974, p. 174-182.

<sup>110</sup> TROUSSET (P.), *Les bornes du Bled Segui, nouveaux aperçus sur la centuriation romaine du Sud tunisien*. *Ant. afr.*, t. 12, 1978, p. 125-177.

reste entier — qui déborde largement celui de l'identification du Triton — de démontrer par quels canaux l'acquis de travaux de terrain aussi spécifiques par les techniques mises en œuvre et par leur finalité essentiellement administrative, pouvait passer dans la sphère toute différente du savoir académique élaboré par la littérature géographique. Nous nous bornerons à suggérer que du lac *Tritonis* de Méla aux lacs « *Libya et Pallas et Tritônitis* » de Ptolémée n'existe pas de filiation immédiate mais que s'interpose une carte ou un document d'archive du type *forma* à laquelle les travaux en question n'étaient pas étrangers, et dont la lecture par le géographe alexandrin ou par sa source directe aurait pu conduire au schéma d'interprétation difficile qu'il nous a légué.

\*  
\*\*

## II. DU LAC « MADD » AU CHOTT EL JÉRID

Au terme d'une enquête qui a tenté de suivre les pérégrinations du Triton d'abord sur le théâtre des fables grecques, dont Pline lui-même avait souligné, à propos des Hespérides d'Héraclès, combien la scène pouvait être vagabonde<sup>111</sup>, force est donc de souscrire à l'idée que dans une phase relativement tardive, celle de Méla et de Ptolémée, l'hydronyme en question aurait fini par se fixer pour désigner, comme nous l'avons vu, l'une ou l'autre des grandes sebkhas du sud tunisien actuel : le chott el Jérîd ou son prolongement en direction de l'isthme de Gabès.

Cependant, de même que les rites en l'honneur de « Pallas Tritonide » évoqués par Hérodote avaient pu trouver leur fondement à l'origine dans des réalités religieuses africaines que les Grecs auraient interprétées très librement en termes mythologiques, de même, on est en droit de se demander si l'expression de *palus Tritonis* n'était rien d'autre en définitive qu'un simple habillage toponymique légendaire sur une réalité géographique si particulière qu'aucun terme du nord de la Méditerranée n'a réussi de nos jours à en traduire la nature véritable de façon adéquate.

De fait, à la lumière de documents de l'antiquité tardive ou empruntés aux textes arabes, une série de noms ou de qualificatifs se présentent qui, autour des deux idées de lac salé et de passage difficile expriment bien les caractères *sui generis* de ces grandes sebkhas ; à cette série, nous ajouterons un hydronyme libyco-berbère inédit qui donne une importance supplémentaire à la grande inscription de Kriz, gravée sur son rocher, face au passage principal du chott el Jérîd<sup>112</sup>.

### 1. Le lac des Salines

L'expression de *lacus Salinarum* qui, comme l'a souligné Tissot, est le meilleur équivalent latin de l'arabe *sebkha* apparaît pour la première fois chez Orose, dans une définition géographique des limites respectives des provinces de Tripolitaine, du Byzacium et de la Numidie<sup>113</sup> :

*Tripolitana prouincia, quae et Subuentana uel regio Arzugum dicitur, ubi Leptis Magna ciuitas est, quamuis Arzuges per longum Africae litem generaliter uocentur, habet ab oriente aras Philaenorum*

<sup>111</sup> Pline, *H.N.*, V, 31 : *Vagantibus graeciae fabulis* ; DESANGES, *Commentaire*, p. 358.

<sup>112</sup> TROUSSET (P.), *Mercure et le limes : A propos des inscriptions de Kriz (Sud tunisien)*, dans *Studien zu den Militärgrenzen Roms*. III Vorträge des 13. Internationalen Limeskongresses. Aalen 1983. Stuttgart, 1986, p. 662-665.

<sup>113</sup> Orose, *Hist. aduersum Paganos*, VII, 90, éd. K. Zangemeister. Hildesheim, 1967, p. 32-33.

*inter Syrtes maiores et Troglodytas, a septentrione mare Siculum uel potius Hadriaticum et Syrtes minores, ab occasu Byzacium usque ad lacum Salinarum, a meridie barbaros Gaetulos Nathabres et Garamantas usque ad oceanum Aethiopicum pertingentes.*

« La province de Tripolitaine, dite aussi Sous-le-Vent ou pays des Arzuges, où il y a la cité de Leptis-la-Grande — encore que de façon générale on puisse parler d'Arzuges tout au long de la frontière d'Afrique — a, à l'est les autels des Philènes entre les Grandes Syrtes et les Troglodytes ; au nord, la mer des Sicules, ou plutôt Adriatique, et les Petites Syrtes ; à l'ouest, le Byzacium jusqu'au lac des Salines ; au sud, les barbares Gétules, Natabres et Garamantes, qui touchent à l'océan Éthiopique <sup>114</sup> ».

Dans ce premier passage, il est clair que le lac des Salines qui s'interpose entre le « Byzacium » à l'est et la Tripolitaine à l'ouest, peut « difficilement être autre chose que le chott el Jérid, avec ou sans ses prolongements occidentaux » comme l'observe Y. Janvier <sup>115</sup>. Il en est de même dans le second passage où Byzacium, Zeugitane et Numidie sont prises comme un même ensemble <sup>116</sup> :

*Byzacium ergo ubi Hadrumetus ciuitas, Zeugis ubi Carthago magna, Numidia ubi Hippos regius et Rusiccada ciuitates sunt, habent ab oriente Syrtes minores et lacum Salinarum.*

« Donc le Byzacium, où il y a la cité d'Hadrumète ; la Zeugitane, où il y a Carthage-la-Grande ; la Numidie, où sont les cités d'Hippo Regius et de Rusiccada, ont à l'est les Petites Syrtes et le lac des Salines ».

Si l'on considère que dans l'esprit d'Orose, le « Byzacium » pouvait se confondre en réalité avec la province ecclésiastique de Byzacène qui d'après les listes d'évêchés s'étendait jusqu'aux oasis du Jérid <sup>117</sup>, il n'y a pas lieu d'invoquer comme le fait Y. Janvier, une erreur d'orientation géographique imputable à une ignorance de la configuration du littoral <sup>118</sup> : le chott el Jérid se trouve bien à l'est de *Nepte* (Nefta), de *Tusuros* (Tozeur) et de *Thiges* (Kriz), où l'ancienne piste caravanière des *Arzuges* s'engageait comme aujourd'hui la route du Nefzaoua, dans les fondrières salées de la Grande Sebkhah <sup>119</sup>.

On a déjà remarqué que le terme de *salinae* se retrouvait en d'autres lieux pour désigner des sebkhas — celle de Tawrgha ou celle du Hodna par exemple <sup>120</sup> — et ce n'est pas tout à fait un hasard si avec le terme spécifique de *sebkha* lui-même, l'idée de saline exprimée sous sa forme arabe, se retrouve chez les auteurs médiévaux pour qualifier ce que nous nommons nous-mêmes improprement, les chotts ; Tijani nomme, en effet, le grand chott « Mellâha », c'est-à-dire la « Saline », d'après Abū l-Hağğāğ <sup>121</sup>. Quoique ce terme ait qualifié d'autres *sebkha* de la région <sup>122</sup>, il est certain que le géographe désignait bien le chott el-Jérid. « C'est — nous citons la traduction de Rousseau <sup>123</sup> — une unique surface plane, ayant des milles sur des milles, pareille à de l'argent fondu, à du marbre poli... voisine de Tozeur » ; et il raconte la

<sup>114</sup> Traduction de Y. Janvier, *La géographie d'Orose*. Paris, 1982, p. 53.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>116</sup> Orose, VII, 91-92, p. 33-34.

<sup>117</sup> LANCEL (S.), *Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles*. C.T., n<sup>o</sup> 45-46, 1964, p. 140 et carte h.t.

<sup>118</sup> JANVIER (Y.), *op. cit.*, p. 127.

<sup>119</sup> DESANGES (S.), s.v. *Arzuges* dans *Encyclopédie Berbère* (éd. provisoire), 33, Aix-en-Provence, 1983.

<sup>120</sup> *Salinas Nubonenenses : Tab. Peut.*, segm. I, 1 — BARADEZ (J.), *Fossatum Africae*, Paris, 1949, p. 347-348.

<sup>121</sup> ET-TIJANI, *Rihla*, trad. Godefroy-Demombynes dans 'OMARI, *Masâlik el-Absâr fî mamâlik el-Amsâr*, I. *L'Afrique moins l'Égypte*, 1927, p. 134-135, n. 1. Pour le premier géographe, on se reportera désormais à « *Rihla de Abdallah Tidjani, Relation de voyage en Tunisie et en Tripolitaine* » (de 1306 à 1308 J.-C.), Préface de H.H. Abdul-Wahab, Tunis, 1958.

<sup>122</sup> MARTEL (A.), *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie, (1881-1911)*. Paris-Tunis, 1965, t. 1, p. 31, 32, 58, 176.

<sup>123</sup> ET-TIJANI, *Rihla*, trad. Rousseau, *Journal asiatique*, 1852-1853, p. 150.

disparition des caravanes, tout comme Al-Bākri, ce dernier affirmant à tort que la *sebkha* s'étendait jusqu'à Ghadamès<sup>124</sup>. Le polygraphe andalou remarquait que le *chott* était un terrain marécageux (*arḍ sūwwāḥa*) et signalait les « poutres fichées en terre » (*ḥašb al-mansūba*) qui permettaient de traverser<sup>125</sup>.

## 2. Le passage difficile (*tākmert*)

Rousseau écrivait que le lac était appelé localement « *sebkhat el wad'* » (= *wadʕ*) « par allusion aux troncs d'arbres servant de marques »<sup>126</sup>. Tissot a précisé cette information : « les *oueda* [l'auteur a transcrit la consonne ʕ par la voyelle a] sont des « troncs de palmier » qui bordaient à droite le passage de Tozeur au Nefzaoua<sup>127</sup>.

Quelle est l'origine du terme *el wadʕ*, transcrit *el Lowdeah* par Shaw<sup>128</sup> ? Nous en sommes réduits à des hypothèses fragiles. Faut-il rechercher une étymologie arabe ? Deux possibilités se présentent alors : une racine WDʕ, qui recèle l'idée de « dépôt »<sup>129</sup>, laquelle pourrait être mise en relation avec la marque que constituait *el wadʕ*. Mais L. Galand nous a fait remarquer que cette séquence correspondait plutôt à un dépôt confié à quelqu'un au moment d'un départ ; un pluriel *l-ʕwād* (du substantif *l-ʕūd*, « le bois » en arabe classique), qui signifie « le bois à brûler » au Maroc<sup>130</sup>, ce qui pourrait convenir aux poutres signalées par Al-Bākri. Mais il faudrait admettre que Shaw et Rousseau ont mal transmis l'hydronyme<sup>131</sup>. Doit-on penser à un mot berbère arabisé ? Nous ne voyons guère que *tawadant*, en rapport, lui aussi, avec le palmier puisqu'il désigne une variété de dattes<sup>132</sup> : le mot aurait été amputé de ses signifiants de genre, tandis que la dernière syllabe aurait évolué phonétiquement. Nous considérons, en fin de compte, que la question n'est pas résolue<sup>133</sup>.

<sup>124</sup> ABOU OBEÏD EL-BEKRI, *Kitāb al-masālik wa'l mamālik*, 1068, trad. Mac Gucklin de Slane, *Description de l'Afrique septentrionale*. Paris, 1965, p. 102 (texte, p. 48).

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 48, 150. Cette route est citée par MARTEL (*op. cit.*, I, p. 37). Il cite aussi la *Theniat Touzeria* et la *Theniat el Souada*. Il croit que « les difficultés de passage ont souvent été exagérées par les voyageurs ». Néanmoins, les auteurs médiévaux (el-Bākri, Tijāni, 'Omari, Ibn Sabbāt), modernes (el-Ayaši, Moulay Aḥmed), contemporains (Tissot) rappellent un danger que, selon nous, l'inscription de Kriz voulait conjurer à l'époque romaine. Le passage est devenu sans difficultés grâce aux travaux de l'armée tunisienne : BADUEL (A.F. et P.-R.), *Une oasis continentale du Sud tunisien*. Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée (= R.O.M.M.), t. 38, 1984-2, p. 153).

<sup>126</sup> Ces marques avaient disparu, « emportées par les grandes eaux » : TISSOT (Ch.), *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*. Paris, 1884, t. 1, p. 124). Moulay Aḥmed signalait des « broussailles » et des « fragments de palmier » (Id., *Ibid.*, p. 119). Pour SHAW (Th.), *Travels and observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, Oxford, 1738, trad. fr. de Mac Carthy, 1830, p. 274, la *sebkha* se serait appelée « Lac des Marques » (il s'agit d'une confusion phonétique avec *Takmart*) à cause « d'un grand nombre de troncs de palmiers, plantés de distance en distance, pour servir de direction aux caravanes qui le passent ».

<sup>127</sup> TISSOT (Ch.), *op. cit.*, I, p. 125.

<sup>128</sup> SHAW (Th.), *Voyages*, p. 274.

<sup>129</sup> REIG (D.), *Dictionnaire arabe-français, français-arabe*. Paris, 1983, n° 5881.

<sup>130</sup> BELOT (J.), *Dictionnaire arabe-français*. Beyrouth, 1899., 6<sup>e</sup> éd., p. 532 ; FERRÉ (D.), *Lexique marocain-français*. Paris-Gap, 1952, p. 21. Nous devons ces références à notre ami Robert Petitpré.

<sup>131</sup> Shaw n'était pas arabisant. Rousseau l'était, mais a-t-il entendu le mot sur place ?

<sup>132</sup> DELHEURE (J.), *Aḡraw n yiwālen tumzabt t-tfransist. Dictionnaire mozabite-français*. Paris, 1984, p. 224, racine WDN.

<sup>133</sup> On ne saurait, en tous cas, mettre en rapport *wadʕ* et *oued*, même si ce dernier terme est prononcé à propos de certains phénomènes concernant la *sebkha* (COQUE (R.), *La Tunisie présaharienne. Étude géomorphologique*. Paris, 1962, p. 135), ou pour désigner un itinéraire ou un secteur occidental du chott.

D'autres appellations sont connues : el-Jerid, et *sebkha el-Kabira*, *el-Haïla*, *el-Ketira*, selon Moulay Aḥmed<sup>134</sup>.

Auparavant, le marécage avait reçu des dénominations berbères. L'une d'elles est attestée par Tijāni sous la forme *تڤاكرت*, que nous transcrivons *Tākmert* (Rousseau préférait *Tākmart*)<sup>135</sup>. Elle nous est connue aussi par deux voyageurs modernes, el-Ayaši et Moulay Aḥmed, ce dernier utilisant aussi *el-Takāmart* et *el-Takerma*<sup>136</sup>.

L'article défini arabe, les variations graphiques et même la mutilation de la racine n'empêchent pas de reconnaître un terme berbère qui signifie, dans de nombreux parlers, « passage dangereux, étroit, difficile »<sup>137</sup>. Il est formé sur la racine *KMR*, comme de nos jours en kabyle et dans le dialecte de l'Ahaggar<sup>138</sup>, et connaît des variantes, l'initiale devenant une occlusive uvulaire dans le Moyen-Atlas<sup>139</sup> ou une pré-palatale fricative sourde en mozabite<sup>140</sup>. Il est probable qu'à l'origine *takmert* désignait le passage dangereux à travers la *sebkha* « difficile ». L'arabisation a fait oublier le sens du mot qui en est venu à qualifier le marais lui-même.

A cette même idée de passage périlleux ancien, il est vraisemblable que puisse être rattaché un autre surnom, celui de Sebkhet el Faraoun, donné dans les textes arabes et par les gens du pays, à une partie du chott el Jérid. Le nom de trik el Faraoun est effectivement donné à un passage au nord du chott sur le tracé d'un chemin secondaire entre Gafsa et Kebili par le col de l'Asker ; ce sentier traversait une presque île du Nefzaoua surnommée Blad el Faraoun où Tissot, à la suite de Shaw, voulait reconnaître l'île de Phla<sup>141</sup>. L'explication traditionnelle dont il s'était fait l'écho et qui attribuait cette appellation à une variété de palmiers-dattiers introduite par des Égyptiens, apparaît dépourvue de tout fondement sérieux. En revanche, l'association dans l'imagination populaire du nom de Pharaon à des vestiges d'époque romaine est chose courante au Maghreb. Or, le même passage était suivi par la voie romaine ouverte sous Trajan entre *Capsa* et le centre de la *ciuitas Nybgeniorum* (Telmin)<sup>142</sup>. Que cette zone du chott ait dû en outre son appellation à des fondrières évoquant la Mer Rouge, où s'enlisa l'armée de Pharaon lancée à la poursuite des Hébreux, est une hypothèse qu'on rejettera d'autant moins que l'existence d'importantes communautés juives au pays de Qastiliya peut lui donner un fondement supplémentaire<sup>143</sup>.

<sup>134</sup> TISSOT (p. 119) traduit par « la grande, la forte, l'abondante ». S'agit-il de vrais « noms », ou d'une manifestation d'enthousiasme ?

<sup>135</sup> Le *ā* manque. Il est souvent omis par le géographe, si bien qu'on ne saurait dire si on prononçait *Tākmārt* ou *Tākmert*. ABDULWAHAB (H.H.) (*Hūlasa Tarih Tunis*, Tunis, 1929, p. 77) utilise l'hydronyme sous la forme donnée par Tijāni. BRUNSCHVIG (R.) écrit « *Tākmart* » (*La Berbérie orientale sous les Hafsidés, des origines à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1940, t. 1, p. 315).

<sup>136</sup> Gaudefroy-Demombynes, dans 'OMARI, *Masālik*, *op. cit.*, p. 135, n. 1 ; TISSOT (Ch.), *op. cit.*, 1, p. 119. Cf BERBRUGGER (*Voyages dans le sud de l'Algérie et des États barbaresques de l'ouest et de l'est par El Aïachi et Moula Ahmed*, dans *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-41-42*. Paris, t. 9, 1846, p. 121-124, 285-287).

<sup>137</sup> Il est même employé au sens figuré en kabyle comme verbe : *aḥbid d aḥbib mi tek"mer*, *maççi di tizi l-liser* (Un ami est un ami dans les mauvaises passes, non quand tout va bien) (mot à mot : « ce n'est pas le col de la facilité »), cf DALLET (J.-M.), *Dictionnaire kabyle-français, parler des At-Mangellat, Algérie*. Paris, 1982, p. 407.

<sup>138</sup> DALLET, *op. cit.*, p. 407 ; FOUCAULD (Ch. de), *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*. Alger, 1951, t. 2, p. 813.

<sup>139</sup> LOUBIGNAC (V.), *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et des Aït Sgougou, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections, textes et lexique*. Paris, 1925, p. 543 (racine *QMR*).

<sup>140</sup> DELHEURE (J.), *op. cit.*, p. 23 (ČMR).

<sup>141</sup> SHAW (Th.), *op. cit.*, p. 274 ; TISSOT, *op. cit.*, 1, p. 113, 116-117, 140-141.

<sup>142</sup> *I.L.Af.*, 655 ; TROUSSET (P.), *Les bornes du bled Segui*, *op. cit.*, p. 162, 165, n. 7.

<sup>143</sup> MONCHICOURT (Ch.), *Itinéraire dans quelques régions du Sahara par le comte Filippi*, *op. cit.*, p. 554, n. 2 ; DECRET (F.) et FANTAR (M.), *op. cit.*, p. 245-246.

### 3. L'inscription de Kriz (C.I.L., VIII, 86-91 = 11227)

Un autre vocable d'origine libyque est connu grâce à sa transcription latine. Les lettres *MADDS LACVS* sont, en effet, les premières qu'on lise sur un rocher de Kriz, non loin du départ de la piste principale qui traverse le chott entre le Jérid et le Nefzaoua, en passant par le puits d'El Mennsof<sup>144</sup>.

#### a — L'inscription et sa situation topographique

L'inscription se trouve près de la rive occidentale du chott el Jérid, à 500 m du village de Kriz qui fait partie du groupe d'oasis des Oudiane, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Tozeur ; elle est gravée à même le rocher sur une dalle inclinée au sud-est vers le chott, juste dans l'axe de la piste, aujourd'hui en partie goudronnée, qui s'y engage et permet de le traverser jusqu'au Nefzaoua (fig. 6, 7 et 8).

L'existence, non loin de là, dans les jardins situés en contrebas, de vestiges antiques importants au lieu-dit « Guebba », le rapprochement qu'on pouvait faire entre l'ancien nom « *Taqyus* » de ce groupe d'oasis, le nom moderne de Deggache porté par l'une d'elles et le toponyme antique, autorisent à reconnaître en ce lieu la ville de *Thiges* mentionnée entre autres sources, par la Table de Peutinger<sup>145</sup>.



FIG. 6. — Le passage du chott vu du rocher de Kriz.

<sup>144</sup> TROUSSET (P.), *Mercuré et le limes. A propos des inscriptions de Kriz*, *op. cit.*, p. 662-665, fig. 2 à 5.

<sup>145</sup> *Tab. Peut.*, segm. V, 4. TROUSSET (P.), *Thiges et la civitas Thigensium*, dans *l'Afrique dans l'occident romain* (Colloque international, Rome, 3-5 déc. 1987) à paraître.



FIG. 7 et 8. — Inscription de Kriz.

La colline elle-même où se trouve le rocher consacré est connue dans le pays sous le nom de Sebaa Rgoud à cause d'une grotte à laquelle est attachée, comme souvent en Afrique du Nord, la légende des Sept Dormants<sup>146</sup> ; mais celle-ci comporte dans le Jérid une variante des plus dignes d'intérêt où il est question de deux génies gardiens du passage de la Grande Sebkha. Enfin, pour être complet dans cette description du site, il faudrait mentionner le cairn ou *kerkour* du Jebel Toumiat qui, au sommet de la colline, servait de repère aux voyageurs en liaison avec les balises du chott<sup>147</sup>.

Quant au texte lui-même, il est connu depuis fort longtemps puisque le premier à l'avoir signalé est Grenville Temple, suivi de Duveyrier, de Guérin et de Wilmanns dont la copie est entrée au Corpus et a été rééditée après des révisions de détail par la Blanchère et par Cagnat<sup>148</sup>.

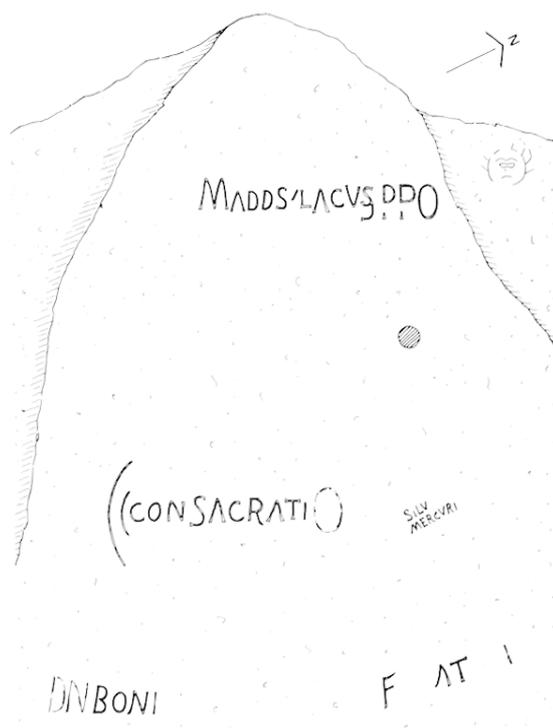


FIG. 9. — Inscription de Kriz (dessin J. Lenne).

#### b — Les données objectives

Un dessin de J. Lenne, un relevé récent (fig. 9), les photographies du côté droit du rocher permettent de noter les lettres inscrites et d'en suggérer la répartition. Un article ayant fait le point sur les lectures anciennes<sup>149</sup>, nous nous contenterons de transcrire et de commenter ce que nous lisons.

<sup>146</sup> JOURDAN (F.), *La tradition des sept dormants*. Paris, 1983, p. 148.

<sup>147</sup> TISSOT (Ch.), *op. cit.*, p. 126.

<sup>148</sup> TEMPLE (T.G.), *Excursions*, *op. cit.*, p. 322 ; GUÉRIN (V.), *Voyage archéologique*, p. 253 ; DUVEYRIER (H.), *Journal de route*, p. 53 ; LA BLACHÈRE (R. de), *Les inscriptions du Djebel Toumiat*. Rev. Arch., t. 12, 1888, p. 148.

<sup>149</sup> TROUSSET (P.), *Mercuré et le limes*, p. 663-664.

La surface n'a subi aucune préparation. De ce fait, les sillons se sont imposés au(x) lapicide(s) comme s'il s'agissait de réglures. L'éclatement de l'épiderme, les variations de faciès rendent compte de la médiocrité de la « mise en pages » dans l'hypothèse d'une restitution unitaire.

Les caractères sont des capitales sans fioritures. On ne saurait proposer une datation à partir de critères paléographiques. Les lettres ont des dimensions inhabituelles, de 25 à 70 centimètres, sauf celles qui ont permis d'écrire SILV MERCVRI (h : 10 cm).

Il est possible de lire les lettres suivantes et de les regrouper ainsi<sup>150</sup> :

MADDS LACVS DDO  
 CONSACRATIO SILV  
 MERCVRI  
 DN BONI FATI

*1<sup>re</sup> ligne* : entre *S* et *L*, on remarque deux traits obliques. Ils n'ont pas été créés par la main de l'homme, mais correspondent à des saignées profondes qu'on voit aussi en travers de certaines lettres comme le *A* et le *C* de *LACVS*. On éliminera donc le *I* (ou *Y*) proposé jadis entre *MADDS* et *LACVS*. Il y a écrit : *MADDS LACVS*.

Les dernières lettres sont *DDO*. Le lapicide avait d'abord gravé deux *P*, puis un *O* de grande dimension<sup>151</sup>. La pierre a été creusée à nouveau pour transformer les *P* en *D*. Les *D*, en effet, sont plus profondément inscrits que les autres lettres, alors qu'il ne subsiste des hastes des *P* que des traces pour la partie inférieure, les caractères tracés auparavant se terminant par un évasement. La zone située entre les *D* et le bas des *Pa* a été grattée. Il en est de même pour le *S* de *LACVS*, la courbe inférieure ayant ensuite été modifiée pour la rendre plus courte<sup>152</sup>.

*2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes* : le mot *CONSACRATIO* est précédé de deux courbes en forme d'accolades destinées peut-être à séparer les propositions nominales. *SILV* a été gravé au-dessus de *MERCVRI*, les deux vocables présentant une obliquité marquée par rapport à *CONSACRATIO*. On distingue un trait à droite de *SILV*. Il est peu probable que nous soyons devant les vestiges d'un *A*, le segment étant presque vertical. Aucun *O* n'est visible après *MERCVRI*.

*4<sup>e</sup> ligne* : on lit *DN BONI FATI*, la dernière lettre, bien que peu marquée, étant perceptible.

### *c — Les interprétations*

Les lettres disposées sur la surface du rocher n'ont pas été entièrement comprises par les commentateurs. Aussi les épigraphistes actuels, considérant par ailleurs que la répartition des caractères ne permettait pas d'embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil, avancent qu'il s'agit de « signes », de « lettres », de « graffiti » isolés les uns des autres. Tout au plus concéderaient-ils que deux mots voisins pourraient être mis en relation.

<sup>150</sup> On a proposé de lire, après *consacratio*, les lettres ΔIII R (ou P), ou ALTIDDD ; après *FATIS*, VS. Ces caractères n'ont pas été notés par tous les explorateurs, ni, en dernier lieu, par les membres de l'E.R. 217. Sur les anciens relevés, voir *C.I.L.*, VIII, 86-91 et 11227.

<sup>151</sup> Ces corrections n'étant pas dues au hasard, il faut les expliquer. Nous pensons qu'il existait une minute en capitales sur laquelle les *D* comportaient une courbe inférieure ondulée détachée du segment vertical. Ils pouvaient, de ce fait, être confondus avec un *P* à haste courte (voir, par exemple, GORDON (J.S. et A.E.), *Contributions to the paleography of Latin inscriptions*. Berkeley et Los Angeles, 1957, p. 241, pl. 17, *C.I.L.*, VI, 2071, *P* de *perfector* ; DUVAL (N.), *Recherches archéologiques à Haïdra*, I, *Les inscriptions*. Rome-Paris, 1975, p. 384 (*P*, n° 401).

<sup>152</sup> Le *O*, par contre, n'a pas été retouché, certainement à cause de la difficulté de refaire cette lettre.

Cette opinion se heurte à des difficultés. Paléographiquement, il n'est pas prouvé que les graphèmes soient différents, même si l'on compare SILV MERCVRI aux autres mots. Pourquoi aurait-on soigneusement corrigé les *P* en *D*, raccourci le *S* de *LACVS*, si ces termes n'avaient pas de rapport entre eux ? On aurait un mot, *MADDS*, qui ne peut guère s'expliquer que par l'onomastique, et il n'aurait pas de relation avec *LACVS*. On aurait inscrit *CONSACRATIO*, et il ne faudrait pas mettre ce substantif en rapport avec les noms de la divinité que l'on relève à sa droite, ni avec les génitifs de la ligne suivante. Cela ne nous semble pas pouvoir être retenu. On ne saurait, en tous cas, s'appuyer sur les « lectures » anciennes, car certains archéologues ont cherché à expliquer l'inscription comme s'ils étaient confrontés à un texte unique. Pourquoi Wilmanns a-t-il proposé la conjecture désespérée *M(mercurio) A(ugusto) d(ono) d(atum)* ; *Sil(vano) A(u)g(usto) P(ublius ?) P...O...*<sup>153</sup>, sinon parce qu'il s'inspirait des noms divins gravés plus bas ? Pourquoi La Blanchère a-t-il « créé » les datifs *Silvano Mercurio*, et les nominatifs *D(ominus) N(oster) Bonifatius*, sinon parce qu'il voulait donner un sens aux dernières « lignes »<sup>154</sup> et qu'il croyait qu'il fallait le datif après le substantif verbal *Consacratio* ? Quant à l'idée suivant laquelle la disposition des caractères prouverait qu'ils n'avaient pas de liens entre eux, sauf peut-être pour constituer, parfois, des mots isolés, elle ne nous semble pas acceptable. Nous verrons que le fait qu'un lecteur ne peut pas lire l'ensemble sans se déplacer s'explique par le caractère « non humain » de l'épigraphie, laquelle était destinée à vouer un espace naturel, domaine des puissances infernales, au Destin Favorable. Quant aux lettres, elles sont éloignées les unes des autres, mais sont regroupées de la manière que nous avons indiquée. Nous terminerons en observant qu'il est rare qu'on inscrive (avec quelles difficultés, quand on observe le support et la dimension des graphèmes !) des lettres sans qu'elles aient une signification, surtout quand on constate que l'ensemble se comprend parfaitement. Nous donnerons donc une restitution unitaire, tout en acceptant un éventuel ajout des noms de Silvain Mercure. Dans cette hypothèse, on aurait donné après coup une personnalité au Bon Destin en l'identifiant au dieu des voyages périlleux.

*Restitution : Madd(en)s(is) lacus d(e)d(icati)o ./ Consacratio Silv(ani) / Mercuri / D(ivini) N(uminis) Boni Fati.*

*1<sup>re</sup> ligne* : nous proposons *dedicatio*. On pourrait penser aussi à *deditio* ou à *deductio*. Le terme doit être synonyme de *consacratio*. Le problème du double génitif, ce cas unique devant traduire deux sens différents, est, croyons-nous, à l'origine de ces deux propositions nominales bâties autour de substantifs qui ont la même signification. La présence de *consacratio* expliquerait que les lettres *DDO* ont dû sembler au commanditaire suffisantes à la compréhension du texte, d'autant plus qu'il existe peu de mots latins composés de ces trois lettres (les deux *D* marquant la présence de ces deux consonnes dans le mot ; *O* signalant à la fois le morphème à valeur abstraite (suffixe en *-tio*) et le nominatif)<sup>155</sup>.

*Lacus* ne pose pas de problème : grammaticalement, il correspond à un génitif objectif. Sur le plan lexical, le chott el Jéréd est, comme l'a noté Orose, un *lacus*<sup>156</sup>.

<sup>153</sup> *C.I.L.*, VIII, 11227. La restitution est inacceptable. Le « *I* » est une fissure ; le « *G* » est un *C* ; les « *P* » des *D*.

<sup>154</sup> La conjecture ne peut être retenue. Le comte Boniface a-t-il jamais été empereur, ce qui serait le seul moyen de justifier *D(ominus) n(oster)* ? Quant à l'emploi des abréviations *d.n.* suivies par le nom, il n'est pas dans les traditions épigraphiques.

<sup>155</sup> Mais le lapicide n'a pas compris le sens du texte. Les erreurs relevées dans les inscriptions, particulièrement par J. Mallon, montrent que les graveurs étaient parfois peu cultivés. Quant aux abréviations, elles se justifiaient par la difficulté de tracer ces grandes lettres sur une surface pleine d'aspérités et qui manquait d'homogénéité.

<sup>156</sup> *Supra*, p. 171. Sur les bords du chott el Jéréd, il n'est pas question de donner à *lacus* une autre signification que le français « lac ». Aussi rejeterons-nous toute possibilité de rapprochement avec la phrase de Martial (*Epigrammes*, IV-44-2) qui contient les mots *madidos ... lacus* : *Hic est pampineis uiridis modo Vesbius umbris / presserat hic madidos nobilis uua lacus* (« Voici le Mont Vesbius, hier encore verdoyant et ombragé de pampres : ici un noble cru avait plus d'une fois fait déborder nos cuves de ses flots » (Trad. H.J. Izaac, Paris, 1969, p. 130). Nous n'acceptons pas non plus la correction de Goodyear et de S. Antes dans l'*Éloge de l'empereur Justin II*, v. 219. Il faut maintenir *locos* et rejeter *lacus* (« citernes »). Nous montrerons que, sur le plan agricole, ce sont bien les parcelles qui sont nettoyées en pareil cas. Nous rappellerons ici que,

**MADDS** : ces lettres ont dérouté ceux qui ont jadis étudié le document. Nous pensons qu'il s'agit du nom du *lacus*, d'origine libyque, ce que nous nous efforcerons de montrer.

Mais nous examinerons d'abord toutes les possibilités qui se présentent à nous pour rendre compte de cet ensemble.

— **MADDS** serait constitué de lettres indépendantes les unes des autres et correspondrait à autant de mots. Nous avons vu que cette hypothèse de Wilmanns ne saurait être retenue.

— **MADDS** serait le nom du lac. Il s'agirait d'un hydronyme d'origine locale. *Madds* serait comparable à de nombreux vocables africains qui se terminent par des consonnes : *Cinyps/Kinups*, Λύγξ, *Meninx/Menix*, *Nasavath*, *Pupput*, *Popht*, *Fut*, *Muluchat*, *Masath*, *Tapp*, *Salat*, *Darat*, *Chinalaph*, *Laud*, *Medd...*<sup>157</sup>. La difficulté serait de connaître la valeur phonétique des graphèmes qui constitueraient le mot. Nous pouvons laisser de côté le *A* : le mot étant certainement d'origine libyque, il s'agit d'une voyelle, non d'une consonne *aleph* ou *'ain*<sup>158</sup>. Que signifient les deux *D* placés côte à côte ? Représentent-ils des phonèmes indépendants ? ou une dentale géminée, ou tendue ? Nous reviendrons sur cette question. Le *M* est-il une consonne formative ? On sait que *m* est, en berbère, utilisé pour constituer des noms d'agent ou d'instrument. Était-il, au contraire, une consonne radicale ? La même question se pose à propos du *S* : consonne radicale d'un nom libyque ou thème, complet ou partiel, d'un toponyme africain transformé par la langue latine ?

Nous sommes donc confrontés à des solutions nombreuses si l'on veut dégager, dans le seul cadre de la linguistique, la carcasse consonantique de **MADDS** : *m.D.s*, *m.D.d.s*, *m.dd.d.s*, *m.dd.s*, *D.s*, *D.d.s*, *dd.d.s*, *dd.s*, *D*, etc.<sup>159</sup>. La signification d'une racine du type *m.D.s* nous échappe<sup>160</sup> ; quant aux séquences bilitères ou monolittères, elles ouvrent des champs sémantiques trop vastes si l'on ne fait pas intervenir un autre élément d'appréciation. C'est la raison pour laquelle nous considérons que la « racine » *md*, quoique réduite à deux consonnes, doit être retenue : elle peut être, en effet, mise en relation directe avec la notion de « lac », de « marais », de « mare », comme nous le verrons. Nous serons donc conduits à admettre que le *M* fait partie du radical, contrairement au *S*.

— **MADDS** serait un mot d'origine libyque qui aurait subi la suppression d'une partie des voyelles, *Mad(i)d(i)s* par exemple<sup>161</sup>. Nous retrouvons, en fait, le cas envisagé précédemment, à ceci près que *I* pourrait être un *yod* ou une autre voyelle-consonne. L'élision de voyelles est connue dans l'épigraphie latine d'Afrique d'époque impériale quand on veut transcrire un toponyme d'origine libyque : *TFLZI*, *CHLLV*<sup>162</sup>, *LAMSBEN*, *LAMBSITANA*<sup>163</sup>, par exemple.

loin d'être vague (*loca* = les lieux, en général), *loci*, qui a le sens spécialisé de « compartiments de terrain » (COLLART (J.), *Grammaire du latin*. Paris, 1966, p. 20), est admirablement précis sous la plume de Corippe, auteur qui n'utilisait pas un vocabulaire issu de termes locaux comme les actes des *Tablettes Albertini* (*gemiones de riu*, par exemple) (cf Corippe, *Éloge de l'empereur Justin II*, texte et traduction S. Antes, Paris, 1981, p. 82).

<sup>157</sup> Les savants modernes ajoutent parfois indûment des voyelles finales, alors qu'il semble que nous soyons souvent devant des phonèmes difficiles à rendre en latin.

<sup>158</sup> Le néopunique a introduit des  $\zeta$  dans la transcription de phonèmes libyques alors qu'on soupçonne qu'il s'agissait d'une voyelle (rendue par *A* en latin). Peut-être faudrait-il distinguer entre les réalités phonétiques et les confusions graphiques (causées naturellement par l'affaiblissement des distinctions phonétiques et fréquentes en punique de basse époque), comme nous l'a fait remarquer L. Galand.

<sup>159</sup> Nous utilisons, à la suite de GALAND (L.) (*La phonétique en dialectologie berbère*, Orbis, 1953, II, p. 225-233) la majuscule pour marquer la tension. Nous notons la gémination par deux minuscules identiques placées l'une à côté de l'autre.

<sup>160</sup> « *Ameddis* » qui « désignait probablement autrefois la bosse du chameau », écrivait BIARNAY (S.) (*Étude sur le dialecte berbère de Ouargla*. Paris, 1908, p. 341) est considéré par l'auteur comme formé sur la racine « *MDDS* ». En fait, il s'agit de *mDs*. Quelle est la valeur du *S* final ?

<sup>161</sup> D'autres voyelles sont possibles, ou un ethnique comme *Madidensis*. Pour une époque plus tardive, J. DURLIAT a noté que les « abréviations par suppression de la plupart des voyelles, et même de toutes les voyelles, sont une particularité des systèmes d'abréviation africains » (*Écritures « écrites » et écritures épigraphiques. Le dossier des inscriptions byzantines d'Afrique*, dans *Studi medievali*, t. 21, 1980, p. 30, n. 22).

<sup>162</sup> MORIZOT (P.), *Le génie auguste de Tfilzi (Nouveau témoignage de la présence romaine dans l'Aurès)*. B.C.T.H., n.s., 9-11, 1973-1975, p. 45-91 (*Genio TFLZI Aug(usto)*, p. 45. C., 6710, *Chllu*).

<sup>163</sup> C., 18085, 22460, 18085. Notons aussi les inscriptions C., 16459 et 16550. La première porte, après les *cognomina* de soldats de la III<sup>e</sup> légion Auguste, à Théveste, AUG.N et AUG.DV. On a proposé les restitutions *Aug(usto)n(emento)* et *Aug(usto)du(no)*, d'après l'épigraphe C., 27850. La seconde concerne une dédicace à Pluton, d'époque tétrarchique. Un temple délabré a été restauré *per instantia felici / C. Aeli Fortunati et L.C. Antoni Marsua / tis magg. FD.IVB.L.* DELATTRE (C.R. Ac. Hip., 1888, p. LXXXIX) a proposé *f(un)d(i) Iub(a)ltianensis*, d'après Eusebius *Iubaltianensis* (*Not. Byz.* en 484), tandis que Mommsen avançait *f(i)d(e) iub(entes)*, d'après *Dig.* 27, 8, 1 (C., 11217, Kairouan).

— *MADDS* serait un mot latin abrégé suivant les mêmes principes. Nous devons la restitution *Mad(i)d(us)* à notre ami G. Devallet.

Il faudrait admettre un adjectif au nominatif, ce qui conduirait à abandonner la leçon *dedicatio*. Peut-on croire que l'adjectif, dont le sens était connu de tous à l'époque romaine, ait pu devenir un nom propre ? *Madidus lacus*, le lac « Mouillé », aurait reçu cette dénomination parce qu'il aurait recélé toujours de l'eau<sup>164</sup>. Nous aurions, *mutatis mutandis*, quelque chose de comparable à l'oued Miliane (le ravin plein d'eau = la rivière qui a toujours de l'eau), l'ancien *Catada*. Sur le plan lexical, on a, dans l'Antiquité, employé des mots latins ou grecs pour désigner des nappes d'eau (*lacus Salinarum*, *Salin(a)e immens(a)e*, *lacus Dulcis*, *Regius*, *Τρίτων*, *Παλλάς*, *Λιθύη*) à côté de noms africains ou orientaux (*Salinas Nubonenenses*, *Ἰππωνίτις*, *Σισάρα*, *Ζούχης*, *Κηρησιός*, [A ?] *lampalus*<sup>165</sup>). Même si ce dernier hydronyme est le seul attesté dans les inscriptions et que plusieurs appellations gréco-latines paraissent artificielles, voire mythiques<sup>166</sup>, il n'en reste pas moins que des vocables latins ont pu s'imposer. Par contre, il serait étonnant — nous n'en avons d'ailleurs aucun exemple dans l'Afrique Mineure — qu'on ait, dans une épigraphe latine païenne, supprimé les voyelles radicales d'un nom géographique qui aurait été imposé par le conquérant. Il y a tout lieu de croire qu'on aurait gravé *Madidus lacus*, non *Madds lacus*. Nous ne retiendrons donc pas l'hypothèse, laquelle conduit pourtant à s'interroger sur les rapports très anciens qui ont pu exister entre *Madidus*, issu d'une racine indo-européenne<sup>167</sup>, et un hydronyme provenant d'une séquence libyque et transcrit en caractères latins.

— *MADDS* serait l'abréviation d'un mot dans lequel la voyelle du thème du substantif aurait été supprimée : *Madd(is)*, *Madd(us)*, *Madd(e)s*, *Madd(a)s*, *Madd(o)s*<sup>168</sup>. Le vocable originel serait issu d'une des séquences suivantes : *m.dd*, *m.D*, *d*, *D*.

— *MADDS* serait un ethnique abrégé. On restituera *Madd(en)s(is)*<sup>169</sup>. Le *S* serait la marque du génitif d'une forme adjectivale en *-ensis*. La lettre aurait été destinée à éviter la confusion avec un autre suffixe (*-itanus* par exemple). Cette réduction se justifierait par la difficulté de tracer des lettres immenses sur le rocher. D'autres ethniques peuvent être comparés à *Madd(en)s(is)* : *SIGESS* (*Sige(n)s(is)*), *VTINES* (*Utine(n)s(is)*), *LAMABS* (pour *Lamasb(en)s(is)*)<sup>170</sup>. Cette restitution nous semble la plus plausible. On

<sup>164</sup> Mais cela est vrai d'autres *sebakh* de la région (COQUE (R.)), *La Tunisie présaharienne*, *op. cit.*, p. 134-139.

<sup>165</sup> *Lacus Salinarum* (Orose, I, 2, 90 et 92) ; *Salin(a)e immens(a)e* (*Tab. Peut.*, VI, 4) ; *Lacus Dulcis* (Quintanus, *episc. a Lacu Dulce* vel *Dulci*, *Gesta*, I, 187, cf LANCEL (S.), *Actes de la Conférence de Carthage en 411*. Paris, 1972, t. 2, p. 832-833) ; *Regius* (*Ad lacum Regium*, *Itin. Ant.*, 41, I, éd. O. Cuntz, p. 6) ; *Λιθύη λίμνη*, *Παλλάς*, *Τρίτων*, *Ἰππωνίτις*, *Σισάρα* (Ptol., IV, 3, 6) ; *Salinas Nubonenenses* (WEBER (E.), *Tabula Peutingeriana, codex Vindobonensis 324, Kommentar*, Graz, 1976, p. 59) et MILLER (K.), (*Itineraria Romana. Römische Reisewege an der Hand der Tabula Peutingeriana dargestellt von ...*, Stuttgart, 1926, p. 920) lisent tous deux un *N* à l'initiale et croient que l'ethnique était *Nubonenses*) ; *Ζούχης* (Strabon, XVII, III, 18) ; *Κηρησιός* (*Périples du pseudo-Scylax*, 95 F 112M, cf DESANGES (J.), *L'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*. Rome, p. 412-413 ; [A?] *lampalus* (*C.I.L.*, VIII, 22656, 8). Le *A* est une hypothèse. Besnier et Blanchet ont proposé de restituer [f]und[us] / [A]lam/palus. Le domaine serait issu d'*agri palustres*.

Nous nous rallions au point de vue de J. Desanges qui pense, contrairement à JANVIER (Y.) (*La géographie d'Orose*. Paris, 1982, carte n° 3), que *vastissimus lacus* (Orose, *Adversum paganos*, I, 2, 30) désignait un lac très étendu et n'était pas un nom propre.

<sup>166</sup> Notons la propension des grecs à traduire les hydro-toponymes. Nous rapprocherions volontiers, pour cette raison, la ville de *Phellinè* (en rapport avec *phellos*, « chêne-liège »), citée par Diodore (XX, 57) près d'Annaba (cf DESANGES (J.), *Aethiopes, Encyclopédie Berbère*, t. 2, p. 168-169) avec l'agglomération de *Zana* (chêne Zéen, prononcer *Zan*, concurrent du chêne-liège dans la même région), nommée par Ptolémée et Al-Bâkri dans la même région (PEYRAS (J.), *Deux études de toponymie et de topographie de l'Afrique antique*. Ant. afric., t. 22, 1986, p. 244-250)

<sup>167</sup> POKORNY (J.), *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*. Bern-München, 1959, p. 695, *mad* — ERNOUT (A.) et MEILLET (A.), *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, 1959, art. *mado*, p. 377 (Les auteurs excluent le rapprochement avec le sanskrit *mādati*) ; CHANTRAINE (P.), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, t. 3. Paris, 1974, art. *μαδάω*, p. 656-657.

<sup>168</sup> Nous raisonnons dans l'hypothèse de génitifs. Il s'agit donc, suivant les cas, de flexions ou de formes invariables. Le problème des thèmes des noms exige une étude approfondie qui sera présentée ailleurs.

<sup>169</sup> Plutôt que *Madd(ensi)s*, le dernier *S* ayant une signification plus réduite que le premier. On peut aussi restituer *Madd(e)s(is)*.

<sup>170</sup> *SIGESS* : nous croyons, comme J. Desanges, qu'il faut restituer *Sige(n)s(is)*, « originaire de *Siga* », dans l'inscription 842 de provenance incertaine connue par Ximenez (EUZENAT (M.), MARION (J.), GASCOU (J.), DE KISCH (Y.), *Inscriptions antiques du Maroc, 2, Inscriptions latines*. Paris, 1982, p. 435 ; le document C., 17357, relevé à *Thabraca*, sera restitué ainsi : *M....Anionis Dabaris filii) Utines(is)*. [...].s. Lucianus *LAMABS* est attesté parmi les militaires de Lambèse (C., 18085), LAMSBEN sur un milliaire proche de *Lamasba* (C., 22460), *Lamsbitana* sur une stèle funéraire (C., 3414). Nombreuses sont, par ailleurs, les abréviations d'ethniques par suspensions ou par suppression du *n* intervocalique : *Siren(es)*, *Bisicens(ium)*, *Kasturrens(es)*, *Dianese*, *Galesis*, *Balcaranesi*...

sait que les Africains aimaient mieux graver le nom des habitants d'un lieu que le nom du lieu même. Elle a l'avantage — et cela est décisif à notre avis — de dégager un substantif *Madd* (prononcé *maD*) ou *Madda*<sup>171</sup>, formé sur une séquence consonantique qui a permis de former à travers les siècles des mots signifiant le « lac », le « marais », la « mare » (sens assumés, d'ailleurs, par le latin *lacus*). Il y a lieu de croire que le nom commun libyque rendu de nos jours par « chott » ou par « sebkha », n'étant plus compris par des populations de langue latine (ou ayant pris une forme archaïque à cause de l'évolution du berbère)<sup>172</sup>, était devenu un nom propre désignant le lac. De tels glissements sont courants : *ṣaīn Thala*, *oued Souf*, *Qalṣa Taṣegdalt*, *vallée de la Beqaṣa*, ...<sup>173</sup>.

— *consacratio* : il faudrait, en latin « classique », *consēcrātio*, avec un accent tonique sur la troisième syllabe. Bien qu'il y ait eu possibilité d'attraction d'une syllabe atone et d'une voyelle brève par une syllabe tonique et une voyelle longue, nous pensons que l'erreur provient du souvenir du substantif verbal *sacratio*.

— *Sily(ani)/Mercuri* : les noms divins peuvent avoir été ajoutés. Ce qui est certain, c'est qu'on lit *Mercuri*, non *Mercurio*. Nous soulignerons que le génitif convient, de préférence au datif, comme complément du nom *consacratio*. Nous sommes en présence d'un génitif de possession : la consécration du lac *Madd* appartient au dieu Silvain Mercure<sup>174</sup>.

— *d n Boni Fati* : ce que nous venons d'écrire s'applique aussi aux mots de la dernière ligne. Il est possible qu'originellement on ait gravé *consacratio / d.n. Boni Fati*. Dans l'état final du texte, nous sommes devant la consécration du lac *Madd* au dieu Silvain Mercure, personnification du Bon Destin, et non devant une inscription qui aurait été offerte par « Notre Maître Boniface » (*D(ominus) N(oster) Bonifatius*), qui est inacceptable, ne serait-ce que pour des raisons épigraphiques<sup>175</sup>. Il n'y a pas trace des lettres *VS*. Auraient-elles disparu au XX<sup>e</sup> siècle qu'on restituerait simplement *v(otum) s(olvit)* ou, plutôt, pour sauvegarder le caractère abstrait de l'ensemble, *v(oti) s(olutio)* (« accomplissement du vœu »). Nous croyons que ces deux lettres n'ont jamais été gravées.

<sup>171</sup> Les suffixes en *-ensis* correspondent dans la grande majorité des cas à des thèmes en *-a* du substantif (GALAND (L.), *La formation des ethniques dans l'Afrique du Nord romaine*. 3<sup>e</sup> Congrès international de toponymie et d'anthroponymie, Bruxelles, 15-19 juillet 1949 (Arts et Mémoires), Louvain, 1951, p. 780). Il semble donc normal de proposer *Madda*. Mais nous pensons que, même si les Latins ont eu tendance à prononcer le *a* final, il y avait, originellement, tendance à prononcer une dentale tendue *D* (dans laquelle le « *a* » n'était qu'un souffle dû au relâchement de la tension).

<sup>172</sup> Du fait que l'« article » préfixé est absent dans l'hydronyme. Sur cette question, voir *infra* ce que nous écrivons au sujet de cet ancien « démonstratif ».

<sup>173</sup> Un oued Souf est signalé par Slane sur la route Tozeur-Ouargla (EL-BEKRI, *op. cit.*, p. 105, n. 1) ; Aīn Thala est connue à *Thala* (C.I.L., VIII, p. 69, 927, 1210), cf aussi Aīn Tella (MESNAGE, *Évêchés*, p. 156) ; el-Beqṣa, « la vallée par excellence » écrit LODS (A.) (*Israël, des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère*. Paris, 1969, p. 24). On trouvera de nombreux exemples dans LAOUST (E.), *Contribution à une étude de la toponymie du Haut Atlas, Adrār n. Deren, d'après les cartes de J. Dresch*. Paris, 1942, p. 155.

<sup>174</sup> « Le génitif est avant tout le cas du complément déterminatif du nom : *liber Petri* » (ERNOU (A.) et THOMAS (F.), *Syntaxe latine*, 2<sup>e</sup> éd., 1953, p. 39). Le datif d'attribution est populaire (HERMAN, *Le latin vulgaire*. Paris, 1970, p. 63). Il est vrai qu'il est parfois employé dans des inscriptions soignées. On lit, par exemple, sur un fragment du *henchir* Negachia (*Atl. arch. Tun.*, f. Béja, n° 18) : ... *aede Iunoni Caesesti .../...juccei (filius) Respectus* (PEYRAS (J.), *Le Tell nord-est de la Tunisie dans l'Antiquité. Essai de monographie régionale*. Bordeaux, 1984, p. 31 de l'exemplaire dactylographié). On le trouve à la suite de certains substantifs verbaux (Cicéron, *De legibus*, I, 42 : *obtemperatio scriptis legibus* ; Tite-Live, 23, 35, 7 : *exprobatio cuiquam*). « Mais ces expressions demeurent rares » (ERNOU (A.) et THOMAS (F.), p. 65). Il n'est pas douteux que le génitif latin corresponde à un emploi plus large que la préposition « de » en français. Qu'on songe à des expressions telles que *Ad Fortunatum. De exhortatione martyrii* (saint Cyprien), *tranquillitas carminis* (= travail paisible du poète, d'après Quicherat), dans le *Satiricon*, 118. Nous avons toutefois en français le double sens de l'expression *metus hostium*. Dans l'inscription de Kriz, on pourrait traduire par « Consécration de Silvain Mercure, *numen* ... », en comprenant « consécration destinée à Silvain ... ». Aussi ne croyons-nous pas que le dieu ait été « voué » aux Puissances infernales du lac.

<sup>175</sup> Cf *supra*, n. 154.

— *d n.* Il reste à développer *d n.* Nous voyons trois possibilités :

— *D(ivini)* vel *D(ei) N(uminis)* : comme l'a écrit J. Bayet, « même au travers de l'anthropomorphisme, les Latins revenaient obstinément à la notion de *numen* : bien plus couramment que les Grecs, ils adoraient des abstractions »<sup>176</sup>. Cette entité apparaît plusieurs fois en Afrique du Nord<sup>177</sup>. A *Rapidum*, il est question du *Numen Iovis* sur une base offerte aussi à Silvain Mercure ; Mercure, à *Thysdrus*, est *col(oniae) praeses et conservator Numen*<sup>178</sup>.

— *D(ei) N(ostri)* : *Deus* introduit couramment le nom d'une divinité, celui de Mercure en particulier, mais il n'en est pas de même pour l'adjectif possessif.

— *D(omini) N(ostri)* : on sait la fortune qu'a eue l'expression dans le christianisme. *Dominus* accompagne souvent le nom des dieux, particulièrement Neptune, Pluton et, surtout, Saturne<sup>179</sup>. Par contre, *noster*, quoique psychologiquement compréhensible, n'apparaît pas dans les épigraphes latines du paganisme nord-africain et présente le défaut, dans l'inscription de Kriz, d'introduire un rapport humain banni dans le reste du document. L'expression est attestée dans la Carthage punique, comme l'indique l'épithaphe *C.I.S. 5942* : *QBR GR̄TMLQRT HKHNT / ŠRBTN*, que H. Benichou-Safar rend par « *Sepulchrum Geratmelqartae τῆς sacerdotis Dominae nostrae*<sup>180</sup> ».

Le *Fatum* est invoqué à plusieurs reprises : sur le mausolée des Flavii, à *Cillium* ; à *Cartenna* ; à Carthage ; entre *Uccubi* et *Sicca*, près de l'oued Braham ; à *Uchi Maius*, où il est conçu comme favorable<sup>181</sup>. Une épigraphie de Rome débute ainsi : « *Genio loci, Fortunae Reduci, Romae Aeternae et Bono Fato* »<sup>182</sup>. Il acquiert, chez Lactance, une personnalité plus marquée, comme l'indique le masculin *Bonus Fatus*<sup>183</sup>. Le rapprochement avec Mercure ne saurait étonner : Mercure, selon Varron, faisait partie des *dii incerti*<sup>184</sup>, polyvalents en quelque sorte. Arnobe distinguait cinq Mercures différents<sup>185</sup>. A Rome, les *Fata divina*, les trois Parques, sont représentées en même temps que Mercure psychopompe sur un tombeau voisin des catacombes de Praetextatus<sup>186</sup>. En Afrique, le dieu accompagne parfois Fortuna, ou Victoria Augusta<sup>187</sup>. La seconde est, évidemment, favorable. La première aussi, quand elle est honorée pour le salut du Prince. Sur le rocher de Kriz, le rapprochement réalisé entre Silvain Mercure et le *Bonum Fatum* n'aurait rien d'anormal, d'une part parce que la multiplication des abstractions divines n'empêchait pas les Romains de se confier à un dieu personnel, plus concret<sup>188</sup>, d'autre part parce que Silvain

<sup>176</sup> BAYET (J.), *Histoire psychologique et politique de la religion romaine*. Paris, 1957, p. 112.

<sup>177</sup> C., 51, 9195, 6980, 8457, 2663, 9749, 796, 2662, 8827, 5884, 21567, 8926, 5177, 10832, 4199, 14395, 8930, 9040, 958, 8808, 23117.

<sup>178</sup> LEGLAY (M.) (*Saturne africain. Monuments*. Paris, 1966, t. 2, p. 311) sépare Silvain de Mercure. Peut-être s'agit-il d'une seule divinité, comme c'est le cas à Kriz et à Lambèse (C., 2646).

<sup>179</sup> LEGLAY (M.), *op. cit.*, p. 347 (37 exemples dans le cas de Saturne). Pour Neptune, C., 23343, 26492 ; pour Pluton, C., 17512.

<sup>180</sup> BENICHOUSAFAR (H.), *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*. Paris, 1982, p. 207, n° 3.

<sup>181</sup> *C.I.L.*, VIII, 212, 9690, 12792, 15716, 21179, 26390 (*Boni Fati* ou *Boni Fata*).

<sup>182</sup> HILD (J.-A.), *Fatum*, dans DAREMBERG (Ch.), SAGLIO (E.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, t. II, 2, p. 1020.

<sup>183</sup> Lactance, *Inst. div.*, V, 775, 4208, 8217.

<sup>184</sup> Cité par saint Augustin (*De civitate Dei*, VII, 2).

<sup>185</sup> Arnobe, *Adversus nationes*, IV, 14-16, cf LE BONNIEC (H.), *Tradition de la culture classique : Arnobe témoin et juge des cultes païens*. Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 4<sup>e</sup> série, n° 2, juin, 1974, p. 209.

<sup>186</sup> HILD, *art. cit.*, p. 1020, n. 12.

<sup>187</sup> A *Rapidum*, *Fortuna* précède immédiatement *Victoria Caesarum tribus* (C., 9195) ; à *Uzali Sar*, deux bases, jumelles semble-t-il, étaient dédiées, pour le salut d'Hadrien, l'une à Mercure, l'autre à la Victoire Auguste (C., 14299, 14300).

<sup>188</sup> BAYET (J.), *Religion romaine, op. cit.*, p. 117.

Mercure était capable de remplir les diverses fonctions pour lesquelles il pouvait avoir reçu la consécration du lac *Madd*. Il était, en effet, dieu des limites et des passages ; il protégeait le voyageur ; il conduisait l'homme à travers un marais, domaine ambigu de relations entre la terre et les enfers<sup>189</sup>.

C'est cette dernière réalité qui rendrait compte de la forme abstraite du texte et du fait que l'ensemble n'était pas immédiatement lisible. L'homme est obligé d'avoir des rapports avec les Puissances chtoniennes. Mais il n'a pas intérêt à s'engager trop avant. Cela expliquerait la répartition des lettres, la parataxe, l'utilisation de substantifs verbaux comme mots-clés, les propositions nominales, l'absence de préparation du champ épigraphique, le choix d'un rocher, matière brute dressée face au marais, autre matière brute<sup>190</sup>, la non-participation d'un corps constitué (cité, tribu, légion) ou d'un évêgète.

*Traduction*<sup>191</sup> : Dédicace du lac *Madd*. Consécration à Silvain Mercure, *Numen* divin, le Bon Destin.

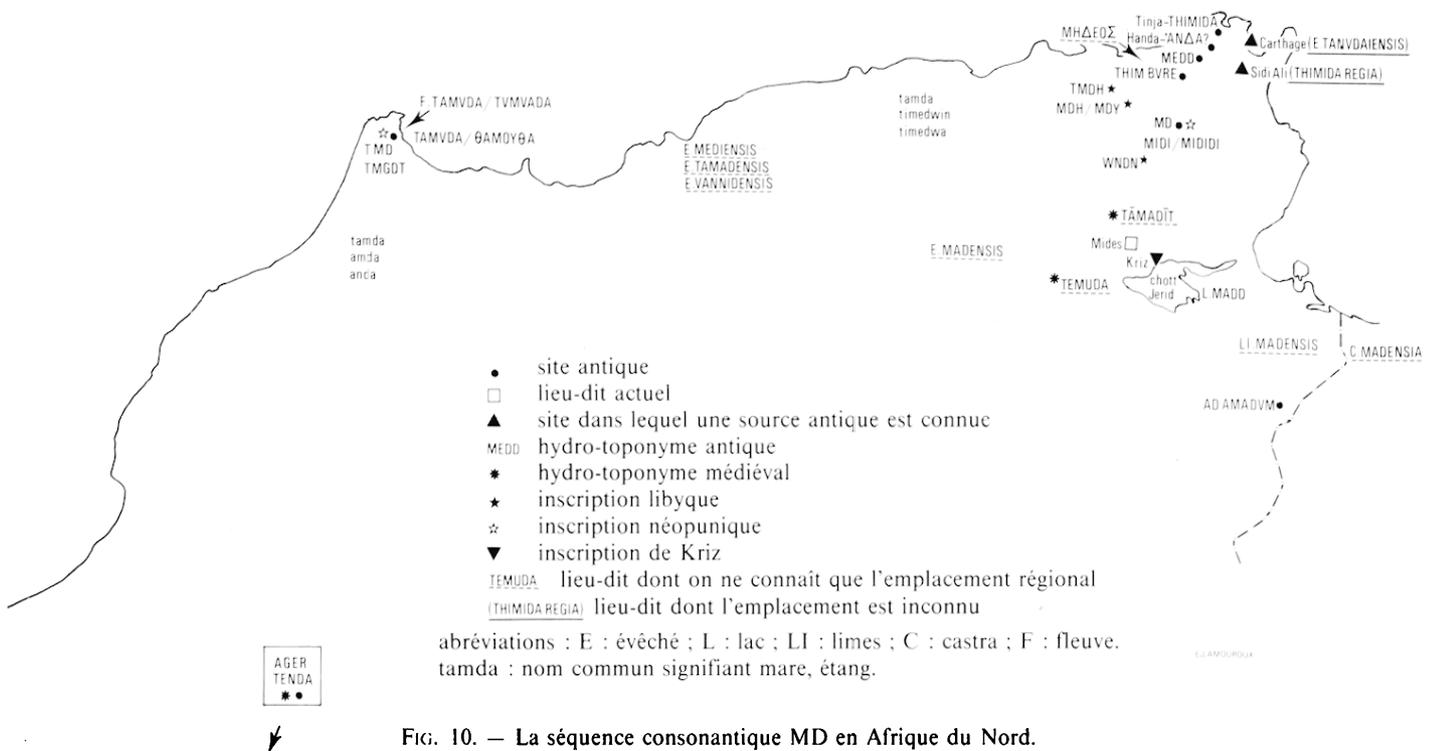


FIG. 10. — La séquence consonantique MD en Afrique du Nord.

<sup>189</sup> CHEVALIER (J.), GHEERBRANT (A.), *Dictionnaire des symboles*. Paris, 1974, 2<sup>e</sup> éd., p. 103. Dans un même ordre d'idées, le *Satiricon* rappelle les relations entre les Champs Phlégréens, les Enfers et *Fortuna* (120). Thot-Hermès est le dieu qui vainc Seth, la divinité qui domine les marais sous la forme d'un crocodile (VIAN (F.), *Le mythe de Typhée*, dans *Éléments orientaux de la religion grecque ancienne*, Colloque de Strasbourg (22-24 mai 1958), 1960, p. 31).

<sup>190</sup> Le rocher a joué un rôle notable en tant que réceptacle du sacré parmi les peuples chamito-sémitiques. Pour l'Afrique mineure, cf BENABOU (M.), *La résistance africaine à la romanisation*. Paris, 1975, p. 268-271 ; pour le Proche-Orient, *Psaumes* 3, 15, 16, 69,.. et *Manuel de Discipline*, XI, 2-15 (DUPONT-SOMMER (A.), *Nouveaux aperçus sur les manuscrits de la Mer Morte*. Paris, 1953, p. 187). Voir, en dernier lieu, CAMPS (G.), *Animisme*, dans *Encyclopédie Berbère*, 1986, fasc. 40.

<sup>191</sup> Compte tenu des autres possibilités que nous avons évoquées.

### III. LA SÉQUENCE CONSONANTIQUE MD ET L'IDÉE DE « LAC »

Il est temps d'en revenir au problème posé par *Madd*, conçu comme le nom du lac à l'époque romaine. Nous remarquerons tout d'abord que ce vocable, bien qu'il puisse être mis en rapport avec l'ensemble du texte, peut être étudié dans sa relation avec le substantif *lacus* indépendamment des autres lettres gravées sur le rocher.

*Madd* est donc, selon nous, explicable par la séquence consonantique *md* qui, de nos jours, permet de former, dans de nombreux dialectes berbères, des mots en rapport avec la notion d'étendue d'eau : *amda* « lac », « bassin », *tamda* « mare »... Nous relevons, au XX<sup>e</sup> siècle, *amda*, *anda*, *tamda*, *timedwin*, *timedwa*, jamais *mada*, *madda* ou *maD*, sauf dans le domaine archaïsant de l'onomastique géographique<sup>192</sup>. Il nous faudra rendre compte de cette différence entre le berbère actuel et les termes issus du libyque.

Nous sommes, de plus, confrontés à un redoublement graphique du *d*. Il faut donc expliquer la gémination graphique d'un mot transcrit en caractères latins et gravé dans une inscription d'époque romaine. Quelle est la signification phonétique de deux *d* placés côte à côte pour les Romains ? *MADD* étant la traduction en capitales latines d'un hydronyme libyque prononcé par les populations d'une région d'Afrique au moment de la réalisation du texte<sup>193</sup>, il est nécessaire de s'interroger sur la signification phonétique de ces lettres dans le domaine libyque, ou plutôt parmi des populations plus ou moins latinisées utilisant un mot dont l'origine pouvait être très ancienne.

Il est indispensable, également, d'examiner s'il est possible d'admettre une évolution de *mD* (ou *m.dd.*) en *md*, cette dernière séquence étant seule attestée de nos jours comme signifiant des mots « lacs », « marais », « mare ».

Ces points explicités, nous analyserons tous les hydro-toponymes qui peuvent être mis directement en relation avec le signifié « lac » (fig. 10).

#### 1. Les données phonétiques

##### *Le redoublement du d et la gémination dans la langue latine*

En latin, la gémination graphique traduit, depuis l'époque d'Ennius, la gémination phonétique<sup>194</sup>. Pour A. Graur<sup>195</sup>, il peut y avoir deux sortes de géminées : « La répétition complète d'un même son, par exemple *t+t*, avec l'explosion du

<sup>192</sup> *Agueli Nmida* (cf *infra*). Nous avons évoqué la possibilité d'une élimination du préfixe féminin après la préposition *n*, en nous référant à certains dialectes marocains, d'après LAOUST (E.) (*Cours de berbère marocain (Maroc central)*). Paris, 1931, p. 34-35). L. Galand nous a fait connaître que l'opinion de Laoust devait être abandonnée. « Le phénomène repose sur le passage (par assimilation) de *n-t* à *n-n*..., ce qui est réalisé comme *N* tendu... ».

— *Bedd* (*beD*) : il n'est pas douteux que *Bedd* vienne de *Medd* (*meD*). Le passage de la bilabiale nasale *M* à la bilabiale occlusive *B* est banal. Il n'y a pas lieu de faire appel à *beD* (« être debout », cf DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 7-8), sauf si le glissement s'est produit avant l'arabisation de la vallée du Tine.

— *Mided*. D'après la description faite par S. Ben Baaziz (cf *infra*), il y aurait emprunt à la forme élargie *Mididi*. Nous remarquerons pourtant que les renseignements donnés par notre ami tunisien permettent aussi une interprétation *miD*, la tension donnant l'impression d'un dédoublement.

<sup>193</sup> On pourrait penser à la rigueur que cette orthographe s'était fixée dans les premiers temps de la latinisation et qu'elle était devenue traditionnelle, alors même que la prononciation s'était modifiée. C'est peu probable.

<sup>194</sup> Sexti Pompei Festi, *De verborum significatu quae supersunt cum Paul epitomè...* ed. W. Lindsay. Lipsiae, 1913, p. 374 ; voir aussi, pour Paul Diacre et pour Isidore de Séville, *Grammaticae Romanae fragmenta*, éd. H. Funaioli. Lipsiae, 1907, t. 1, p. 4, n° 2. Cette habitude ne s'est pas imposée partout, comme nous le constatons en comparant les inscriptions aux documents manuscrits.

<sup>195</sup> GRAUR (A.), *Les consonnes géminées en latin*. Paris, 1929, p. 1-3.

premier *t* et l'implosion du second, ou bien une seule consonne, dont la tenue est prolongée... ce qui donne à l'oreille l'impression de deux sons distincts : une consonne implosive, suivie d'une consonne explosive ». Cette dernière serait seule représentée dans les langues européennes.

Beaucoup de savants affirmaient que la gémiation consistait à allonger la tenue (Rosepally, Rousselot), avec des différences de sonorité au milieu (Passy). D'autres établissaient des nuances entre consonnes longues et géménées, « car cette dernière serait constituée par la discontinuité de la forme articuloire (*Druckstärke*) », selon Sievers, ou même considéraient que « les géménées ont deux tensions différentes pour l'implosion » (Grammont). Barker faisait une distinction suivant les langues, ce qui fut critiqué par Graur<sup>196</sup>. Plus récemment, P. Delattre affirmait : « Most of the time, and perhaps always, there are really two phases in the articulation of geminate consonants »<sup>197</sup>.

Nous reviendrons sur cette question à propos du berbère et du libyque. En ce qui concerne le latin, il est intéressant de connaître le point de vue des grammairiens antiques, même s'il a été contesté.

Marius Victorinus énonçait qu'il fallait « écrire deux consonnes quand on prononçait deux consonnes » (*Ubi duarum consonantium sonus percutiet aures*. VI, 9-10 K). Il citait nombre d'exemples tels que *sab-batis, sac-cis, ef-fert, gal-lus...* et ajoutait : « *Nam ut color oculorum iudicio, sapor palati, odor narium dinoscitur, ita sonus aurium arbitrio subiectus est* »<sup>198</sup>. Consentius parlait aussi d'une syllabe finissant avec la consonne et d'une syllabe commençant avec la même consonne (*prior syllaba in hac finitur, et sequens ab ea incipit*) (v. 394.35K : *il-le, Al-lia*)<sup>199</sup>. Lindsay en concluait que « no point of Latin pronunciation is more certain than that where a double consonant in such a word as *bucca* was really pronounced as a double, and not as a single consonant, with the first syllable ending in one *c*, and the second syllable beginning with another *c* as the Latin grammarians put it, or in more scientific languages, with a new force-impulse beginning in the second half of the consonant »<sup>200</sup>.

Ajoutons que le latin ne présente que « des exemples isolés et même douteux d'occlusives sonores » dans le domaine de la gémiation spontanée et expressive, mais qu'« on ne peut songer à une difficulté de prononciation car les géménées provenant d'assimilation sont fréquentes même parmi les sonores »<sup>201</sup>.

Nous concluons de tout ce qui précède que lorsqu'on a transcrit le nom du lac, on avait bien à faire à une dentale sonore géminée (ou proche de la géminée latine), sans que nous puissions connaître le point exact d'articulation<sup>202</sup>.

#### *Gémiation et tension en libyque*

Cette constatation ne résout pas pourtant tout à fait la question. De nos jours, la gémiation existe en berbère (touareg). Mais il y a le phénomène voisin de la tension (dialectes du Maroc central et méridional, kabyle) sur lequel L. Galand a attiré l'attention des linguistes et qui est un fait admis aujourd'hui<sup>203</sup>. La distinction entre gémiation et tension est souvent délicate, mais nous considérerons sommairement qu'un phonème tendu est unique et qu'il correspond à la contraction puissante de tous les muscles qui participent à l'articulation »<sup>204</sup>. Des nuances sont à relever suivant les parlers :

<sup>196</sup> Nous résumons l'exposé de Graur.

<sup>197</sup> DELATTRE (P.), *Consonant gemination in four languages : an acoustic, perceptual, and radiographic study*, I. R.A.L., vol. IX/I, 1971, p. 42, cité par ROMAN (A.), *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koïnè arabe*. Aix-en-Provence, 1983, p. 349.

<sup>198</sup> Voir aussi Papirien (d'après Cassiodore, VII, 162, 10K), Veleius Longus, *De orthographia*, VII, 61-62K et Pline, d'après Priscien, p. 29, 8, cf LINDSAY (W.M.), *The Latin language. An historical account of Latin sounds, stems and flexions*. New York and London, 1963 (éd. originale 1894, Oxford), p. 110, § 128.

<sup>199</sup> Voir aussi Priscien, I, p. 45.5, p. 46.8, p. 47.5, p. 47.9 (*abad-dir-, ad-do, red-duco*) et Veleius Longus (*reddo*, VII, 66.3K).

<sup>200</sup> LINDSAY, *op. cit.*, p. 108.

<sup>201</sup> GRAUR, *op. cit.*, p. 33-34.

<sup>202</sup> Terentianus Maurus faisait du *d* latin un *d* dorsal (VI, 331.199-203K, cf LINDSAY, *op. cit.*, p. 82, § 86). Dans le *d* articulé, la langue touchait à la fois les dents inférieures et supérieures. Elle était courbée afin d'entrer en contact avec les dents inférieures par le sommet et avec les dents supérieures par le plat (Martianus Capella, III, 261 : *D appulsu linguae circa superiores dentes innascitur*). L'évolution ultérieure, en latin vulgaire et dans les langues romanes, les leçons transmises par les documents permettent de penser qu'il y avait plusieurs possibilités pour rendre cette dentale sous l'Empire.

<sup>203</sup> GALAND (L.), *op. cit. supra*, n. 159.

<sup>204</sup> Le concept de tension ne semble pas avoir été dégagé par les grammairiens latins, les mots *intentio, intensio, contentio*, qu'on trouve chez Cicéron, Sénèque, Quintilien se rapportant à des procédés oratoires (SPRINGHETTI (A.)) *Latinitas perennis*. VI. *Lexicon linguisticae et philologiae*. Rome, 1962, p. 646, art. *Tenzione*.

importance de la durée et distinction de trois degrés en kabyle (S. Chaker), phénomènes secondaires épaulant l'opposition de tension (A. Willms)<sup>205</sup>. Nous croyons que des phonèmes tendus existaient dans l'Antiquité si nous acceptons la transcription latine ou grecque d'un certain nombre d'hydro-toponymes, de même que des phonèmes géminés. Certes, la gémination graphique est rare en libyque (on rapprochera pourtant *GDDINUM*, attesté dans l'inscription *R.I.L.* 611, de *Giddenime*, nom d'un personnage du *Poenulus* de Plaute)<sup>206</sup>; mais les exemples de redoublement d'une même lettre sont trop nombreux dans les documents latins et grecs, et ce dans diverses positions, pour qu'on refuse d'admettre qu'une partie au moins ne vienne pas des phénomènes que nous évoquons.

Actuellement, ces phénomènes sont dus soit à l'addition de *deux* consonnes qui se trouvent en contact (touareg *əbdəd* « se tenir debout », chleuh *bD*, parce qu'en chleuh la voyelle est sans valeur phonologique), soit à l'adjonction du trait « tension » ou « gémination » à une consonne *unique*, possibilité souvent exploitée par la morphologie (*mGr*, inaccompli du verbe signifiant « moissonner », s'oppose par la tension de *G* au thème d'impératif/aoriste *mgr* du même verbe).

Parfois, un phonème tendu est attesté en même temps qu'un phonème ordinaire pour un même signifié dans une aire linguistique homogène. C'est ainsi qu'en Kabylie nous avons, pour désigner la « terre », le « pays », *ramurt* ou *taMurt* suivant les parlers. Il peut provenir de la disparition d'une syllabe qui, dans la séquence *md*, était formée peut-être à partir de la semi-voyelle *w*, comme semblent l'indiquer les pluriels<sup>207</sup>, ou d'une assimilation régressive (*Iactara/Zattara*, *Tutca/Tucca*)<sup>208</sup>. Le passage à l'écrit complique la question : en libyque, une lettre redoublée est, selon les spécialistes, la marque, sauf exceptions, d'une séquence de deux syllabes. La consonne proprement « géminée », si elle existe, ne recevait aucune marque graphique particulière. C'est pour cette raison que Rössler écrivait que le libyque *tbgg* (*R.I.L.* 2) représentait *\*tubgag* qui serait passé à *\*tuggag*, puis à *\*tugga* par affaiblissement du deuxième *g*; dans son esprit, la graphie double du *gg* libyque ne correspond pas au *gg* latin, lequel ne serait que le premier des *g* libyques<sup>209</sup>.

Quoi qu'on pense de cette analyse, on ne peut pas négliger cet aspect des choses. Une séquence *m.dd* ou *mD* est issue nécessairement d'une racine trilitère. Il y a donc eu un phénomène de réduction à une époque très ancienne. Cela ne remet pas en cause ce que nous avons noté jusqu'ici car le fait que le signifiant *md* peut correspondre au signifié « lac » n'est pas du domaine de la conjecture. Le problème est seulement de savoir si une séquence libyque *m.dd* ou *mD* a pu donner une séquence berbère *md*.

#### *Des consonnes géminées ou tendues du libyque aux consonnes simples du berbère*

Nous répondrons par l'affirmative à cette question et nous donnerons quelques exemples :

— *Zigga* : le massif de Zaghouan, si broussailleux que Courtois, non sans quelque exagération, voulait en faire un pôle de résistance à Rome, un « maquis » en quelque sorte<sup>210</sup>, doit son nom, semble-t-il, aux éléments *zg* qui traduisent la notion de « forêt » et même de « forêt impénétrable »<sup>211</sup>.

<sup>205</sup> CHAKER (S.), *Les paramètres acoustiques de la tension consonantique en berbère et Problèmes de phonologie et de notation du berbère (kabyle)*, articles reproduits dans *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*. Paris, 1984, p. 64-120 ; WILLMS (A.), *Die Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und den Personalsuffixen im Berberischen Südmorokkos*, dans *Neue Afrikanistische Studien*, Hambourg, t. 5, 1955, p. 284-292.

<sup>206</sup> V. 1130, cf aussi GDNε. M. FÉVRIER (J.) et FANTAR (M.) (*Les nouvelles inscriptions monumentales néo-puniques de Mactar*. Karthago, t. 12, 1963-1964, p. 47, n. 5) ont déjà indiqué ces possibilités, mais ont écrit le nom de la nourrice du *Poenulus* avec une seule dentale, alors que tous les manuscrits portent deux *d* (*Giddeninem*, *Giddenimen*).

<sup>207</sup> *Timedwin*, *timedwa* par exemple. Les pluriels berbères permettent quelquefois de connaître la consonne disparue.

<sup>208</sup> *Januarius Zattarensis* (ou *Zatterensis*) de Victor de Vita (*Pers. Vand.*, III, 23). L'ethnique devient *Iactarensis* en 484 (*Not. Num.*, 50), *Zactarensis* en 525 (Mesnage : *Évêchés*, p. 398). En ce qui concerne l'initiale, il y a donc équivalence entre *Z* et *yod*, celui-ci étant pur et simple. Cette possibilité est désormais une certitude puisque nous avons relevé MAZII (= *mai*) sur une inscription byzantine de Sidi N'sir. Nous reviendrons sur cette question.

*Tutca/Tucca* : le premier « semble ... une forme à groupe consonantique non assimilé » du second (DESANGES (J.), dans Pline, *Hist. Nat.*, V, 1-46. Paris, 1980, p. 177).

<sup>209</sup> DONNER (H.) und RÖLLIG (H.), *Kanaanäische und Aramäische Inschriften*, mit einem Beitrag von O. Rössler. Wiesbaden, Harrassowitz, 1964, Bd II, Kommentar, n<sup>os</sup> 100, 101, 152 (*Bilingues libyco-puniques R.I.L.* I, 2, 31). Nous remercions M. L. Galand d'avoir attiré notre attention sur cet aspect des choses.

<sup>210</sup> COURTOIS (Ch.), *Les Vandales et l'Afrique*, p. 118, n. 3, p. 123.

<sup>211</sup> DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 934 (*zg*).

L'hypothèse nous paraît d'autant plus recevable qu'on connaît une leçon *Ziqua* et, de nos jours, une racine *zgw* dotée du même sens<sup>212</sup>. Or, s'il est possible qu'un phonème ordinaire ait jadis existé (*Zicensis*)<sup>213</sup>, de toutes façons, la gémiation notée dans l'Antiquité par certains documents n'existe plus de nos jours dans plusieurs parlers.

— *Uccula* : il est tentant, dans ce secteur de marais dans lequel seul le territoire de l'antique agglomération d'*Uccula* comprenait des terres cultivables jusqu'à l'époque antonine et sévérienne<sup>214</sup>, d'opposer la séquence *kl* (notion de « sol », de « bien foncier », de « lopin », c'est-à-dire souvent de sol cultivable)<sup>215</sup> et les éléments *mD* (*Medd*=marécage). De nos jours, le *k* des mots formés sur la racine *kl* est ordinaire.

— *Mappalia* : attesté avec une seule occlusive labiale quand il est employé comme un nom commun par Caton, Virgile, Sextus Pompeius Festus<sup>216</sup>, il comprend deux « *p* » en toponymie, ce qui reflète un état de langue plus ancien (*Mappalia via* et *Mappaliensis* de Carthage, *Mappalia Siga* à Henchir Mettich, évêché *Mappaliensis*)<sup>217</sup>.

— *Taddart* : ce nom berbère, qui signifie « village » en kabyle<sup>218</sup>, « maison » dans d'autres dialectes berbères<sup>219</sup>, comprend une dentale « longue ». L'arabe *dar*, auquel il peut être comparé (les deux mots pouvant avoir une origine commune, ou bien *taddart* pouvant être un terme forgé sur l'arabe)<sup>220</sup>, comprend un *d* « normal ».

— *Aggar/Agger* : si l'on ne peut tenir compte de la forme utilisée par Al-Bākri (Slane transcrit *Agguer*, mais il n'existe ni *šadda*, ni *hamza*, et les *g* correspondent à un *qāf*<sup>221</sup>, par contre, on remarquera que, quelle que soit l'origine du mot, il comprend une post-palatale occlusive sonore gémifiée ou tendue en libyque : *Aggar* pour les toponymes, *Agger* pour les ethniques et les hydronymes. Sans vouloir épuiser

<sup>212</sup> *Gesta purgationis Felicis. Post. Opt.*, Baluse, p. 165 : « Ingentius respondit : decurio sum *Ziquensium* ». Victor de Vita (*Pers. Vand.*, II, 6 ; III, 15) cite le *mons Ziquensis*. En 484, l'évêque était Vincentius *Ziggensis* (*Not. Proc.*, 41). DALLEY, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 936 ; LAOUST (E.), *Mots et choses berbères, notes de linguistique et d'ethnographie, dialectes du Maroc*. Paris, 1920, p. 472 (« forêt »).

<sup>213</sup> Donatus *Zicensis* (*Gesta*, I, 198), donatiste (LANCET (S.), *Actes de la conférence de Carthage en 411*, t. 2, p. 852). Rappelons que l'absence de redoublement d'une lettre dans un manuscrit n'est pas une preuve absolue d'absence de tension ou de gémiation.

<sup>214</sup> PEYRAS (J.), *Le Tell nord-est, op. cit.*, p. 653-695 ; *Paysages agraires*, p. 217-219, 238, 250-253 ; *Afri* (gens des.), *Encyclopédie Berbère*, t. 2, p. 211-215 ; *Deux études de toponymie*, p. 236, n. 116. Les arguments sont d'ordre géographique, géomorphologique, historique, ethnographique, linguistique.

<sup>215</sup> DALLEY, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 766 ; DESTAING (E.), *Vocabulaire français-berbère. Étude sur le tachelhit du Soûs*, Paris, 1938, *isiki*. Nous pensons que la séquence, qui permet de former des mots signifiant « bien foncier » ou « lopin de terre », peut prendre une acception plus précise que « terre » ou « sol » en général.

<sup>216</sup> *Thesaurus linguae Latinae*, art. *Mapalia*, p. 369.

<sup>217</sup> Références dans DESANGES (J.), *Pline*, p. 189-190, n. 6.

<sup>218</sup> DALLEY, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 152.

<sup>219</sup> Nous verrions volontiers dans « village » le sens premier du mot, l'agglomération étant antérieure à la maison isolée, alors qu'il n'est pas certain que *taddart* vienne de *dar*. Le fait que *Taddart* soit attesté en toponymie dans les Aurès renforce notre point de vue. Ce double sens se retrouve dans *Tazega*. Le mot désigne de nos jours la « maison » en divers dialectes (DALLEY, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 952, *tazeqqa* (*tz*)) ou le mur de maçonnerie à Ghadamès. C'est la signification que lui accorde Al-Bākri (*al-baït*) (*Kitāb*, p. 157) en tant que lieu-dit dans le désert (mais s'agit-il bien en ce lieu d'une demeure isolée ?). *Tazega* désigne, dans le Tell septentrional tunisien, une agglomération antique ruinée (on entend aussi *Tazga* et *Tazga*). Peut-être correspond-elle à la *Tezaga urbs* d'Orose (cf *Afri, Encyclopédie Berbère*, t. 2, p. 213) (Pluriel interne ou simple métathèse ?).

<sup>220</sup> Notons en passant l'oued Tahadart au Maroc (DESANGES (J.), *Recherches sur les activités des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*. Rome, 1978, p. 113).

<sup>221</sup> Al-Bākri, *Kitāb*, p. 157. L'aide de notre ami Robert Petitpré nous a été précieuse en ce qui concerne l'étude du polygraphe andalou.

les champs sémantiques créés par la séquence *gr*<sup>222</sup>, nous avancerons que les hydro-toponymes peuvent provenir :

— d'un mot libyque (racine *gr*), phénicien (*gr* ou *grw*), latin (*ager*, issu de l'indo-européen), signifiant le « champ »<sup>223</sup> ;

— d'un vocable libyque (*gr*) qui veut dire « rivière » : *Agger* (Vitruve, VIII, 2, 6), *Eger* (*Géographe de Ravenne*, III, 1), *Ger* (Pline, V, 15, 1 ; *Géo. Rav.*, I, 2 ; I, 3 ; III, 3 ; III, 5)<sup>224</sup> ;

— d'un terme libyque (*gr*) qui donne l'idée d'« endroit habité », de « village », ou encore de « station, repos, séjour, gîte d'étape »<sup>225</sup>, à rapprocher, peut-être, du sémitique '*gr*<sup>226</sup> ;

— d'un mot latin, *agger*, attesté par Agenius Urbicus pour l'*Africa*, « *regio aridissima* »<sup>227</sup>.

Mis à part le cas du latin *agger*, seuls les vocables libyques redoublent les *g*.

La tension (ou la gémation) de la dentale dans la séquence *mD* signifiant « étendue d'eau » ne saurait conduire au rejet de notre recherche. Nous voudrions, pour en finir — provisoirement — avec cette question, remarquer que le phonème n'est tendu (ou gémé) que lorsque l'« article » préfixé est absent (on sait qu'il est obligatoire de nos jours). Y aurait-il eu jadis un phénomène d'accentuation, de « quantité », de longueur, d'intonation, ou autre, qui pourrait expliquer notre constatation purement descriptive<sup>228</sup> ?

## 2. Des signifiants *mD*, *m.dd*, *md* aux signifiés « lacs » ; « marais », « mare »

Nous ferons nôtre la position de nombreux berbérissants en admettant que la toponymie — qui peut correspondre à un état très ancien du libyque<sup>228 bis</sup> — présente des noms sans « article » préfixé (*Madd*,

<sup>222</sup> Voir DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 266-271. On ne peut exclure la séquence *qr*, qui est celle donnée par le géographe. Notons aussi *Agar*, nom touareg du *Maerua crassifolia*, arbre sahélo-soudanien (art. *Agar*, *Encyclopédie Berbère*, t. 2, p. 243-245, par E. BERNUS).

<sup>223</sup> C'est l'étymologie retenue par FANTAR (M.) (*Aggar*, dans *Encyclopédie Berbère*, t. 2, p. 251-254). Le savant tunisien penche plutôt pour l'origine sémitique, ne repousse pas une commune racine chamito-sémitique et ne croit pas à un emprunt au latin, qui est, au contraire, retenu par DALLET (*Dictionnaire kabyle-français*, p. 270). M. Fantar pense que *Megara* recèle la même notion. Toutefois, SZNYCER (M.) préfère l'idée de « lieu habité » (*Le problème de « la Megara » de Carthage*). *Hist. et Archéol. Afr. N.* (Actes 3<sup>e</sup> colloque intern., Montpellier, 1957, 1986, p. 119-132). Sur l'origine du latin *ager*, voir ERNOUT et MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, p. 14-15.

<sup>224</sup> DESANGES (J.), *Pline, op. cit.*, p. 138-139.

<sup>225</sup> MONCHICOURT (Ch.), *Note sur la position de la ville d'Aggar ou Agger (Tunisie)*. B.C.T.H., 1909, p. 113.

<sup>226</sup> Qui recèle l'idée de « rassembler » et qui donne, dans divers idiomes sémitiques, des sens tels que « mur » ('*gr* et '*ggar*, en araméen, '*igâr* en akkadien), « toit » ('*eggârâ* en syriaque, '*angara*,  $\approx$  '*ngara*, en mandéen, '*iggar* en araméen, ..., cf COHEN (D.), *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques comprenant un fichier comparatif de Jean Cantineau*, fasc. I : '/H-'TN. Paris-La Haye, 1970, p. 7-8.

<sup>227</sup> BLUME (F.), LACHMANN (K.), RUDORFF (A.), *Die Schriften der römischen Feldmesser*, t. 1 : *Gromatici veteres ex recensione Caroli Lachmanni. Ex libro Frontini secundo* : 2<sup>e</sup> partie, *De controversiis agrorum*, p. 57 ; *Inc. Ageni Urbici De controversiis agrorum*, p. 63. Commentaire et traduction dans PEYRAS (J.), *Les campagnes de l'Afrique du Nord antique d'après les anciens gromatici*. *Hist. et Archéol. Afr. N.* (Actes 3<sup>e</sup> colloque intern., Montpellier, 1985), 1986, p. 257-272.

<sup>228</sup> Sur l'accent en berbère, voir VYCIHL (W.) (*Encyclopédie berbère*, t. 1, 1984, p. 103-105) et CHAKER (S.) qui résume, en en soulignant les difficultés, les recherches d'A. WILLMS (*Ibid.*, p. 105-106). Nous pensons que l'interprétation latine des hydro-toponymes libyques a modifié, parfois profondément, les vocables : déplacement de l'accent tonique, changement dans la durée des voyelles, remplacement d'un phonème par un autre, transformation de consonnes en voyelles. Ces changements ont eu lieu, parfois, sur des mots bouleversés par le punique (voir, par exemple, les passages de « *a* » à  $\xi$ ), alors même que l'accentuation et la quantité subissaient en latin une véritable révolution (HERMAN (J.), *Le latin vulgaire*. Paris, 1970, p. 37-39).

<sup>228 bis</sup> GALAND (L.), *Le berbère et l'onomastique libyque*, dans *L'onomastique Latine, Colloques internationaux du C.N.R.S.*, Paris, 13-15 octobre 1975, Paris, 1977, p. 300.

*Medd, Madi, Balta, Bilt(a?), Gor, ..)* ou munis d'anciens « démonstratifs » agglutinés au mot, qui seraient des sortes d'article qui auraient perdu leur autonomie et leur valeur (*Amadum* (accusatif), *ʿAvḏav* (acc. < \*ʿAvḏa), *Tamuda, Tendi* ou *Tenda, Thimida, Tabalta, Tagora...*)<sup>229</sup>. Des problèmes restent posés toutefois : à quel moment ce processus de fixation s'est-il effectué ? Faut-il traiter en même temps la question du préfixe et celle du suffixe, ou les envisager séparément ? Peut-on voir un article dans tout substantif à voyelle initiale ? Et un féminin dans tout nom commençant par *ta*, quand on connaît Tacfarinas ? Il faudra revenir sur tout cela quand aura été réalisé un relevé exhaustif de la documentation. Dans le cadre du présent travail, nous accepterons l'alternance entre l'absence d'articles et les articles préfixés.

Nous avons donc classé les toponymes d'après les critères suivants :

- absence de la marque préfixée des formes nominales simples<sup>230</sup> ;
- préfixe masculin singulier *a-* ;
- préfixe féminin singulier *ta-* ;
- préfixe féminin pluriel *ti-*<sup>231</sup>.

#### a) Les hydronymes et les ethniques sans préfixes

Nous n'aurons garde d'oublier *Madd(en)s(is) lacus* : nous avons d'une part une redondance linguistique, d'autre part un voisinage géographique puisque l'inscription a été gravée à proximité de la *sebkha*, tout près du passage principal à travers le marais.

Nous rapprocherons immédiatement *Madd* de *Medd*. Ce lieu-dit de la vallée de l'oued Tine est connu par des inscriptions. Nous lisons deux fois *Saturno Medd*, une fois *Saturni Med*<sup>232</sup>. On pourrait hésiter pour restituer l'ethnique, mais une dédicace, lue *municipi[u]m Septimium] Aurelium Avedde[nsium]*<sup>233</sup> portait certainement *Meddensium* : la base était abîmée : le *M* pouvait être, de ce fait, facilement confondu avec un groupe *AV*, la lettre initiale étant volontiers représentée, à partir du règne de Marc-Aurèle, avec des jambages extérieurs très obliques<sup>234</sup> ; le monument a été découvert sur le *henchir* Bedd qui contenait aussi bien le capitolé dédié par le municipe vers 200 que le temple de Saturne *Medd* érigé et utilisé entre 180 et 220<sup>235</sup>.

<sup>229</sup> Voir, en dernier lieu, PEYRAS (J.), *Deux études de toponymie*, p. 225.

<sup>230</sup> Voir, pour le kabyle, CHAKER (S.), *Un parler arabe d'Algérie (Kabylie). syntaxe*. Aix-en-Provence, 1983, p. 84. Ces signifiants actuels sont partiellement valables pour le libyco-berbère. Dans ce dernier, toutefois, il manque parfois — nous l'avons vu — l'« article » préfixé ; il existait des « marques » *wa-t* ; pour la séquence *MD*, les préfixes masculins pluriel *i* n'apparaissent pas.

<sup>231</sup> Il serait important de poser le problème des suffixes, en diachronie libyco-berbère d'une part, dans l'« interprétation » gréco-latine de l'autre. Voir, par exemple, ce que nous constatons à propos de *Tamuda* (*infra*, préfixe *ta-*).

<sup>232</sup> MAURIN (L.) et PEYRAS (J.), *Uzalitana. La région de l'Ansarine dans l'Antiquité*. Cah. Tun., t. 19, 1971, p. 65-66, n<sup>o</sup> XIX-XII = A.E., 1973, 596-599. La grande dédicace du temple est mutilée après le *M*.

<sup>233</sup> *I.L.T.*, 1211 (règne de Caracalla (212-217) ou des deux premiers Sévères (198-209) suivant la restitution choisie). On a de même restitué [*municipium Septimium Aurelium Aveddensium*] dans la dédicace du capitolé (*C.*, 14369 + *I.L.Af.*, 435 + *I.L.T.*, 1206). Z. Benzina B. Abdallah vient de publier une inscription de provenance indéterminée qui porte l'ethnique *Zobborita[nus]* (*Catalogue des inscriptions païennes du musée du Bardo*. Rome, 1986, n<sup>o</sup> 466). Formé sur la racine *zBr*, il est à rapprocher de l'anthroponyme \**Zibborianus* (datif *Zibboriano* lu sur une inscription de *Medd*, cf, en dernier lieu, PEYRAS (J.), *Deux études de toponymie*, p. 220-221 et fig. 3). On connaît une racine berbère *zBr/zbr* qui contient la notion de « débroussailler », de « clôturer », et une racine *zbr* en relation avec le « raisin vert » et la « vigne sauvage » (DALLEY, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 928). Il n'est pas téméraire de rapprocher les deux mots de *Zufo[r]enses* (Hr Zfir ou Sfir, proche de *Medd*, cf PEYRAS, *op. cit.*, p. 225-226) car la labiale *F* est instable dans cette position.

<sup>234</sup> Pour la région, PEYRAS (J.), *Le Tell nord-est*, II, p. 479.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 483-484.

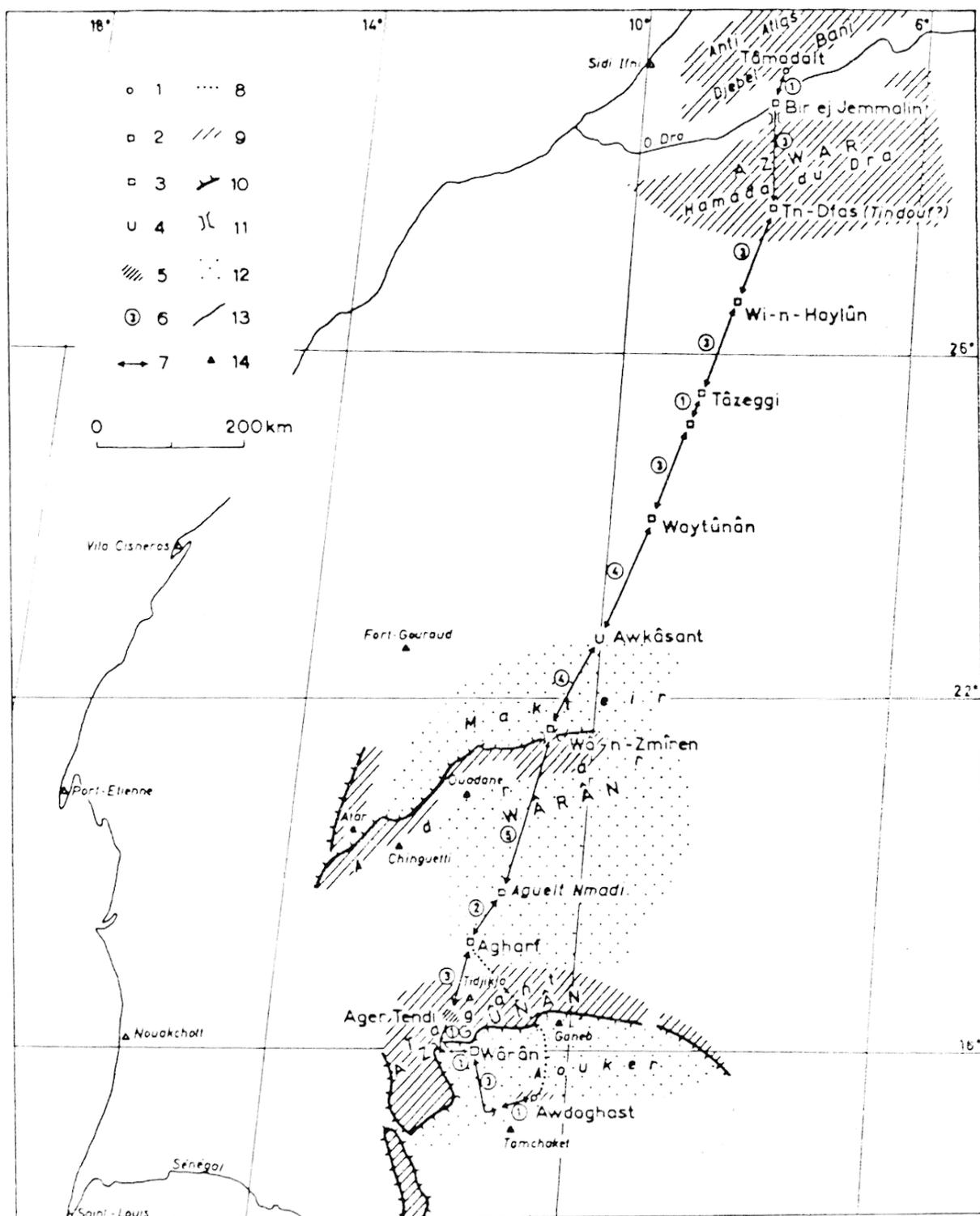


FIG. 11. — Ager Tendi et Agueli Nmadi (d'après Tagdaoust I, fig. 1).

Nous avons montré que *Medd* dominait un vaste marécage de la vallée de l'oued Tine, lequel a été mis en culture sous les Antonins et les Sévères alors que la localité devenait une ville<sup>236</sup>. Les données archéologiques, historiques, géographiques appuient la correspondance linguistique que nous établissons entre le toponyme *Medd* et l'ancien marais — toujours susceptible de se gorger d'eau — qui constituait le secteur déprimé du territoire de la cité.

Nous rapprocherons aussi *Madi*, hydronyme connu de nos jours dans le *Wārān* mauritanien, de l'étendue d'eau qu'est une mare<sup>237</sup>. *Aguelt Nmadi* est, en effet, un point d'eau de cette région désertique (fig. 11), les redondances linguistiques, d'autre part, ne sont pas rares dans cette région comme nous allons le voir avec *Ager Tendi* d'Al-Bākri. Nous avancerons donc que *Aguelt* (qui signifie « mare », tout comme l'arabe *gelta*) a été utilisé comme nom commun (avant de devenir partie intégrante du toponyme), tandis que *Madi* (« la mare », en berbère) était, le premier, devenu un nom propre.

#### b) Le préfixe a-

'Ανδάν est un accusatif, issu probablement de 'Ανδα pour les auteurs classiques<sup>238</sup>. L'étude réalisée sur ce toponyme demande une mise au point. Il est certain que la ville nommée par Appien (*Pun.*, VIII, 24) n'était pas dans la vallée du *Bagrada*. Nous maintenons, d'autre part, la possibilité de voir dans ε*anda* d'al-Bākri (*Kitāb*, p. 57) le même lieu-dit que celui révélé par l'historien. Car une voyelle, même marquée en grec par un esprit doux, peut se transformer en pharyngale fricative sonore. Les exemples sont nombreux, dans une même aire linguistique ou bien quand il y a passage d'un idiome à un autre : le mot kabyle ε*wz* se réduit à *auz* dans le Sous<sup>239</sup> ; le kabyle εε*zeg* correspond au touareg *imzay*<sup>240</sup> ; dans le parler des At Mengellat, on a *ʃʃεebga* à côté de *ʃʃebga*<sup>241</sup> ; le dieu 'Anu, à Ugarit, est devenu ε*anu*<sup>242</sup> ; le nom de la déesse 'Αστάρτη s'écrit avec un ε dans les idiomes du Moyen-Orient, sauf en suméro-babylonien et nous avons, dans les inscriptions puniques de Carthage, 'BD'STRT pour 'BD'STRT, 'DNBL pour 'DNBL', 'ZRB'L pour 'ZRB'L,...<sup>243</sup>. Il existe même une tendance à introduire un ε là où on attendrait un *aleph* de la part des Sémites<sup>244</sup>, MKTRY-*Mactaris*, par exemple.

Nous conservons aussi l'idée suivant laquelle 'Ανδα était proche de la *garza* (= *anda*, en berbère) et-Toubia, un Henchir el-Handa ayant conservé le substantif ancien désignant l'étang sous forme d'un

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 666 s. ; ID., *Paysages agraires et centuriations dans le bassin de l'oued Tine*. Ant. afric., t. 19, 1983, p. 250 ; ID., *Deux études de toponymie*, op. cit., p. 236, n. 116.

<sup>237</sup> DAVEAU (S.), *Itinéraire de Tamadalt à Awdaghast selon Al-Bakri*, dans *Recherches sur Aoudaghast*, Tagdaoust I, Paris, 1970, p. 37 et fig. 1, n° 5, p. 34. Les itinéraires décrits par MAURY (R.) (*Un itinéraire transsaharien du Moyen Age*, Bulletin de liaison saharienne, avril 1953, p. 31-41) et par AMILHAT (P.) (*Chronique des Ida ou Aïch (héritiers des Almoravides sahariens)*, Revue des Études islamiques, 1927, cahier V) diffèrent légèrement de celui proposé par S. Daveau.

<sup>238</sup> PEYRAS (J.), *Anda*, dans *Encyclopédie Berbère*, fasc. 37, 1985 ; *Deux études de toponymie*, p. 235-241. Cela ne signifie pas que la forme libyque ne soit pas réellement *Andan*. (Sur les finales -an, voir GALAND (L.), *Le berbère et l'onomastique libyque*, p. 302 et 312 et MASSON (O.), *La déclinaison des noms étrangers dans les inscriptions d'Afrique du Nord*, p. 307 s., dans *L'onomastique latine* cité, ainsi que MASSON (O.), *Grecs et Libyens en Cyrénaïque d'après les témoignages de l'épigraphie*. Ant. afric., t. 10, 1976, p. 55-58).

<sup>239</sup> DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 1010 ; DESTAING (E.), *Vocabulaire français-berbère, auz*.

<sup>240</sup> DALLET, op. cit., p. 1014 ; FOUCAULD (Ch. de), *Dictionnaire touareg-français*, III, p. 1273.

<sup>241</sup> DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 831, 968.

<sup>242</sup> GRÖNDAHL (P.), *Die Personennamen der Texte aus Ugarit*. 1947, p. 110, s. y · n ; DOSSIN (G.), *A propos de quelques toponymes égéens*, dans *La toponymie antique*. Leyde, 1977, p. 191.

<sup>243</sup> HALFF (G.), *L'onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire*. Karthago, t. 12, 1963-1964 (1965), p. 85.

<sup>244</sup> BERGER (Ph.), *Les inscriptions néopuniques de Mactar*. CRAI, 1890, p. 35 s. ; HALFF (G.), (op. cit., p. 85) écrit même : « 'DNBL. Le 'ayin ne se prononçait plus ».

nom propre, ce qui est normal de la part de populations arabisées qui ne comprenaient plus la signification du mot. La présence d'un *H* dans la transcription cartographique moderne n'est pas un obstacle important, même si nous ignorons pour l'instant si cette « lettre » est une consonne d'arrière<sup>245</sup>, une voyelle-consonne, ou marque simplement une absence de liaison entre l'article arabe et la première syllabe du toponyme, accompagnée, peut-être, d'une légère « aspiration »<sup>246</sup>, ou l'allongement de la syllabe. Si nous faisons un relevé des « *H* » dans la toponymie régionale, nous remarquons :

— qu'il traduit parfois un  $\xi$  : Henchir el Harrou (on trouve aussi el Arrous) pour  $\xi$  *ārūs* (« le jeune marié ») ; Hammar, pour  $\xi$  *āmmār* ;

— qu'il correspond souvent à *hâ* : *melaḥ* (« sel »), *ḥattāb* (« bûcheron »), *Sidi Hossein*, *ḥafira* (« fosse, trou »), *hallūf* (« sanglier »), *mahfūra* (idée de « creuser »), *ḥadīda* (« fer », « soc de charrue », « aiguë », « tranchante ») ;

— qu'il transcrit rarement *hâ* : *jehal* (« ignorant », « idolâtre », interprétation du toponyme *Uzali*) ; *bahaya* (du tunisien *bāhi* (?), « beau »), formé à partir du premier terme de *Biha Bilt(a?)*.

Le « *H* » de Handa peut donc s'expliquer de diverses façons. Peut-être était-il utilisé depuis longtemps. En latin, l'aspiration du *H* a disparu au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., mais le snobisme hellénisant dénoncé par Catulle (*Carmina*, 84) avait conduit certains Romains à créer de tels phonèmes, y compris pour des mots dans lesquels ils n'avaient jamais existé. Le problème se complique, en Afrique Mineure, du fait que le libyque a connu, comme nous l'avons vu, quatre sortes de « *H* » qui ont abouti à une seule aspiration ou ont disparu. La situation est aussi complexe en phénicien-punique, J. Friedrich consacrant une vingtaine de paragraphes à son explication<sup>247</sup>. Nous ne pouvons pas ici aborder en profondeur la question. Nous remarquerons simplement que la lettre  $\alpha$  précédée d'un esprit doux, ou la voyelle *A* pouvaient être rendus par un « *Ha* ».

Le passage du *M* au *N* devant la dentale *D* est une assimilation régressive connue aussi bien en libyco-berbère<sup>248</sup> qu'en latin.

### c) Le préfixe ta-

Deux lieux-dits peuvent être mis directement en relation avec une nappe d'eau : *Tamuda*, dans le nord du Maroc, connue par des documents néopuniques, latins et grecs ; *Ager tendi*, en Mauritanie, mare attestée par Al-Bākri.

Le site de *Tamuda* est bien connu, à cinq kilomètres au sud-ouest de Tétouan, sur la rive droite de l'oued Martin ou Martil. Une inscription (A.E., 1949, 132 = *I.A.M.*, 55) porte l'accusatif [*T*]amudam (ou [*Th*]amudam). L'agglomération et le cours d'eau sont nommés par Pline l'Ancien (V, 18), mais la première avait disparu à l'époque du Naturaliste : *flumen Tamuda navigabile, quondam et oppidum*. Pomponius Mela appelle *Tumuada* (*De Chorographia*, I, 29) le cours d'eau, qualifié de  $\Theta\alpha\mu\acute{o}\upsilon\theta\alpha$  par Ptolémée (IV, 1, 3). L'atelier de la ville, ouvert, semble-t-il, sous le règne de Bocchus le Jeune, a frappé des monnaies sur lesquelles le toponyme a été transcrit en néopunique de diverses manières : n<sup>os</sup> 581 : TMD ou TMT ;

<sup>245</sup> Comme nous l'avons affirmé, peut-être imprudemment, dans l'article « *Anda* » (cf n. 238). Le toponyme étant vivant, il sera possible de vérifier la nature du « *H* ». Il est toutefois certain, comme nous le montrons plus loin, que le  $\xi$  est quelquefois rendu par un « *H* » sur les cartes régionales.

<sup>246</sup> On utilise pour cela, parfois, un « *A* » (voir, par exemple, dans le même secteur, Borj « Aouraou », ancienne *Ureu*, aujourd'hui Ouarou (PEYRAS (J.) et MAURIN (L.), *Ureu, municipium Uruensium. Recherches archéologiques et épigraphiques dans une cité romaine inédite de l'Afrique proconsulaire*. Ophrys, Paris-Gap, 1974, p. 4, 9 s.).

<sup>247</sup> FRIEDRICH (J.), *Phönizisch-punische Grammatik*. Rome, 1951, n<sup>os</sup> 17-36.

<sup>248</sup> Pour le libyco-berbère, voir *infra*, *Tanudaia* et *Tenda*.

582 : TMGDT ; 583 : TMT ; 584 : TDMT ; 585 : « TMAHaT » ? ; « TADHa »<sup>249</sup>. D'aucuns pensent que le *praefectus alae Herculeae, Tamuco*, connu par la *Notitia Dignitatum*, a été installé à *Tamuda*. Nous n'analyserons pas cette leçon, qui proviendrait d'une erreur de transcription. Il faut, par contre, examiner les diverses formes prises par le toponyme. Quatre hypothèses sont susceptibles d'être présentées quant à l'origine du mot, si l'on élimine, d'une part les *H* qui apparaissent quand les *M* sont absents et les  $\varepsilon$  néopuniques, introduits tardivement, d'autre part TDMT, métathèse évidente qui se retrouve peut-être en Maurétanie Césarienne en 484 (*Tadamat(a)*)<sup>250</sup>.

— *Tamuta* ou *Thamutha* : ce sont les noms proposés par Ptolémée et par les monnaies n° 583. On remarquera toutefois qu'à l'époque impériale romaine, le géographe est contredit par les sources latines, épigraphiques ou manuscrites ; que dans les monnaies les autres formes sont plus nombreuses. Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur provoquée par le voisinage des dentales (TMD ou TMDT > TMT).

— TMGDT : TMGDT serait le vocable originel, formé sur la racine trilitère MGD qui donne la notion de « sommet »<sup>251</sup>. La post-palatale occlusive sonore serait devenue une bilabiale continue sonore W, transcrite par *u* en latin.

— *Tamuda* viendrait d'une carcasse consonantique MWD (« *u* » = W).

— *Tamuda* serait issu de la séquence *md*. Dans ce cas, on admettrait que le « *u* » serait une voyelle introduite par les Latins et les Grecs, conformément aux habitudes de ces peuples. Nous pencherons vers cette solution, comme l'ont fait, avant nous, Tissot et Laoust, le *flumen Tamuda* étant un cours d'eau qui débouche sur de larges marécages<sup>252</sup>.

Al-Bākri signale, sur la route qui joignait *Tamedelt* à *Awdagast*, un lieu-dit transcrit ainsi dans l'édition de Slane : *أفرتندى*. L'éditeur en a fait « *Agguer Tendi* », V. Monteil « *Ager tenda (?)* »<sup>253</sup>. Les *hamza* ne sont pas marqués, si bien qu'on peut hésiter entre « *a* » et « *i* »<sup>254</sup> ; il n'y a pas de *šadda*, ce qui explique le « *G* » unique de V. Monteil ; on lit un *qāf*, mais on sait que la post-palatale occlusive sonore n'est pas représentée par l'alphabet arabe, alors que les Sahariens et les Maghrébins l'emploient beaucoup<sup>254bis</sup> ; le  $\text{C}$  final ne comporte pas de points diacritiques. La restitution *Ager tenda* (en fait, *(a)q(e)r* ou *(i)q(e)r t(e)ndā* ou *t(e)ndī*) vient de l'explication donnée par l'arabe. Nous nous trouvons devant un problème de traduction. Slane, comprenant à juste raison qu'il s'agissait d'une dépression naturelle, a traduit « *ijtamaεa* » par « *amas d'eau* », qui correspond à l'hypothèse de S. Chaker pour « *agger (n) tenda* » : « *le champ de la mare* »<sup>255</sup>. C'est, en effet, l'idée de rassembler que recèle la racine *JMε*. Slane

<sup>249</sup> DESANGES (J.), *Pline*, p. 148 ; EUZENNAT (M.), MARION (J.), GASCOU (J.), DE KISH (Y.), *Inscriptions antiques du Maroc*, 2, *Inscriptions latines. Études d'Antiquités africaines*. Paris, 1982, p. 47-49 ; MAZARD (J.), *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*. Paris, 1955, p. 178-179, n°s 580-581. On remarquera les déformations provoquées par les transcriptions néopuniques d'un nom libyque, en particulier par l'introduction de « *H* » et de  $\varepsilon$ .

<sup>250</sup> MESNAGE (J.), *Évêchés*, p. 502.

<sup>251</sup> DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 489, 490.

<sup>252</sup> TISSOT (Ch.), *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, in *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1<sup>re</sup> série, IX, 1878, p. 22 ; LAOUST, *Contribution à une étude de la toponymie*, p. 59, n° 148.

<sup>253</sup> AL-BĀKRI, cf n. 221. MONTEIL (V.), *Al Bakri, (Cordoue, 1068). Routier de l'Afrique blanche et noire du nord-ouest*. Bull. de l'I.F.A.N., b. 30, série B, 1968, p. 39-116 (p. 52). Nous utilisons la transcription de DEVISSE (J.) (*Recherches sur Aoudaghost. Tagdaoust I. Le dossier des sources écrites*, p. 23) qui laisse perplexe quant à l'état du manuscrit : « lieu-dit Afr...i (Ager-Tamda ?) ».

<sup>254</sup> N'oublions pas que le champ se dit *iger, igran* (à côté de *yiger, yigran* chez les At Mengellat (DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 270).

<sup>254 bis</sup> BACCOUCHE (T.), *Le phonème « g » dans les parlers arabes citadins de Tunisie*. Revue tunisienne de Sciences Sociales. 9<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 1972, n°s 30-31, p. 103-137.

<sup>255</sup> CHAKER (S.), *Données sur la langue berbère à travers les textes anciens : la Description de l'Afrique septentrionale d'Abou Obeid El-Bekri*. R.O.M.M., t. 31, 1981-1, p. 37.

notait par ailleurs que « *Agguer Tendi* » voulait dire, « en berber, champ du réservoir »<sup>256</sup>. V. Monteil a adopté, à tort, cette interprétation (« réservoir d'eau »). En fait, nous sommes devant un point d'eau naturel, un « bas-fond humide » comme l'indique S. Daveau qui propose de situer le lieu-dit à la Daïa Ederoum où se trouve « un point d'eau d'itinéraire aux eaux assez peu chargées (265 mg/l)... un vaste bas-fond où la végétation est naturellement assez dense »<sup>257</sup>, ce qui correspond bien au « grand nombre d'arbres de diverses espèces » dont « le henna et le haboc » signalés par Al-Bākri<sup>258</sup>. Une *daïa* est une grande mare « d'eau douce » ou peu saumâtre, une « dépression à fond argileux dénudée ou couverte de végétation »<sup>259</sup>. Il faut donc traduire, ou bien par « champ de la mare », comme l'a proposé S. Chaker, ou bien par « la mare de la mare », car la séquence *GR*, qui donne l'idée d'« être trop mouillé », est souvent utilisée en toponymie<sup>260</sup>. Les redondances ne sont pas rares dans cette partie de la Mauritanie, puisqu'on relève, sur la même route<sup>261</sup>, « *Aguelt Nmida* », qui signifie « la mare de la mare » comme nous l'avons vu.

#### d) Le préfixe ti-

On a voulu distinguer *Thimida Regia* d'une autre *Thimida*, qui serait aujourd'hui Tinja<sup>262</sup>. Les ruines montrent qu'une agglomération s'étendait en ce lieu<sup>263</sup>. Deux arguments permettent de penser que Tissot était dans le vrai, même si les sources chrétiennes ne mentionnent jamais en même temps deux *Thimida* différentes : Tinja peut être issue de *Thimida* ; elle est située entre les lacs de Bizerte (*Hipponensis lacus*) et de l'Ichkeul (*Sisara lacus*), ce qui convient bien, *Thimida* signifiant « les lacs ». Peut-être était-elle le siège de Benenatus *Timidensis* en 484, de Felix *Timidensis* en 646, des *martyres Timidenses*, qui peuvent être attribués aussi, au moins en partie, à *Thimida Regia*<sup>264</sup>.

\*\*

Au terme de cette recherche, nous maintenons que la séquence consonantique *md* (*m* ou *n*, *d* simple, géminé ou tendu) peut être, dès l'Antiquité et le Moyen Age, mise en relation avec une nappe d'eau, comme le montrent les hydro-toponymes *Madd*, *Medd*, *Aguelt Nmadi*, *Tamuda*, *Ager Tendi* ou *Tenda*,

<sup>256</sup> AL-BĀKRI ; *Kitāb*, p. 299, n° I.

<sup>257</sup> Cf *supra*, n. 237.

<sup>258</sup> AL-BĀKRI ; *Kitāb*, p. 157, 299.

<sup>259</sup> FLAMAND (M.G.-B.-M.), *Glossaire des principaux termes géographiques arabes de l'Afrique du Nord*. Alger, 1909, p. 11.

<sup>260</sup> DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 267 ; FOUCAULD, *Dictionnaire touareg-français*, I, p. 476 ; DESANGES (J.), *Pline*, p. 138-139.

<sup>261</sup> DAVEAU (S.), *Tagdaoust*, I, p. 34.

<sup>262</sup> TISSOT (Ch.), *Géographie Comparée*, t. 2, p. 93 ; *Atl. arch. Tun.*, f. 6, Dj. Achkeul, 2.

<sup>263</sup> Nous y avons relevé des vestiges de thermes dont il reste des masses de blocage, une colonne de marbre dans le cimetière de Sidi Ben Hassoun, une citerne de 6 m sur 3, des restes de murs, des pierres remployées ou dispersées ; sur le sommet de Dj. Tinja, hors du centre, une excavation de 3 m sur 3 semble correspondre à un baptistère (appareil soigné, mosaïque). Les vestiges du bâtiment (chapelle ?) ont roulé sur les pentes. Près de l'oued Tinja, on relève les ruines d'une ferme romaine. On identifie un grand bassin (L : 11 m ; h. actuelle : 1,5 m) en blocage ; une conduite, longue de 20 m aujourd'hui et, sur l'éminence, à l'est-nord-est, des pierres romaines marquées d'une croix. L'une d'elles, en place, indique le nord-ouest. S'agirait-il d'une borne de centuriation ? Un pavement de tessères rouges, un autre constituant une mosaïque grise sont les éléments les plus notables. Le propriétaire nous a signalé que le puits actuel avait remplacé un puits romain, qu'il avait découvert de nombreuses assiettes de couleur rouge et, dans un mur, une gargoulette vide.

<sup>264</sup> MESNAGE (J.), *Évêchés*, p. 161 ; *Martyres Timidenses : Kalend. Carthag., XI Kal. Junias*.

'Ανδα, *Handa*, *Tinja/Thimida*. Ces vocables, quelle qu'ait été la forme qu'ils ont revêtue ou les transformations réalisées par les allogènes, Puniqes, Latins, Grecs, Arabes, sont de nos jours les équivalents des mots *chott*, *sebkha*, *garza*, *daïa*, *agelt/gelta*, comme ils étaient, dans l'Antiquité, les correspondants de *lacus*, de *palus*, de *λίμνη*<sup>265</sup>.

## APPENDICE

LA SÉQUENCE CONSONANTIQUE *MD* DANS L'ONOMASTIQUE GÉOGRAPHIQUE

Les exemples analysés jusqu'ici n'épuisent pas les sources antiques et médiévales qui concernent les hydro-toponymes formés sur la séquence consonantique *md*. Nous avons sélectionné, en effet, les termes que nous pouvions mettre directement en relation avec une nappe d'eau. Nous avons jusqu'ici laissé de côté ceux qui, dans l'état actuel de nos connaissances, ne pouvaient pas être confrontés d'une manière certaine ou très probable avec un lac, une mare ou un marécage. Cette impossibilité a deux origines : notre documentation, qui ne permet pas de situer avec exactitude tel ou tel lieu-dit ; les champs sémantiques suggérés par la « racine » *md*, qui ne se réduisent pas aux signifiés « lac », « mare », « marais »<sup>266</sup>. Il n'en reste pas moins que nous pensons que plusieurs hydro-toponymes ont de grandes chances d'être en rapport avec une étendue d'eau. Le *limes Madensis*, les *castra Madensia*, la station *Ad Amadum*, qui sont des forteresses ou des gîtes d'étape dans le désert, sont nécessairement dépendants de points d'eau permanents qui ont pu déterminer leurs

<sup>265</sup> La séquence *BL* est aussi à mettre en relation avec la notion de « nappe d'eau » et, plus particulièrement, de « marécage ». C'est de cette manière que nous concevons l'étymologie de *Bulla Regia*, contrairement à MÜLLER (L.) (*Numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague, 1862, t. 3, p. 57-59) et à MAZARD (J.) (*Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1935, p. 151) qui croyaient, d'après la légende *BBAL* d'une monnaie attribuée à *Bulla Regia*, que le toponyme provenait « de Bit Baal (maison du Baal), *BBAL*, devenant *BAL* par aphérèse, soit *Bulla* ». En fait, il n'est pas sûr que ces pièces proviennent de cette cité (GSELL (S.), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, V. *Les royaumes indigènes. Organisation sociale, politique et économique*. 2<sup>e</sup> éd., 1927, p. 262, n. 10). Surtout, nous connaissons l'importance du marais de *Bulla Regia* (bibliographie de HANOUNE (R.) dans *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia*. I. *Miscelanea I*. Rome, 1983, p. 6-7). Il est donc logique de rattacher *Bulla* à des racines traduisant l'idée de « mouillé », de « terre humide », de « marais ». Elles sont attestées en libyque et en berbère (LASSÈRE (J.-M.), *La Byzacène méridionale au milieu du VI<sup>e</sup> s. pC d'après la Johannide de Corippus*. Pallas, Revue d'Études antiques, t. 31, 1984, p. 165, n. 34, pour *Tabalati* ; FOUCAULT, *Dictionnaire touareg-français*, 1918, t. 1, p. 45, pour *BLT*, « se remplir d'eau ». Il est possible que les *T* soient des suffixes féminins). En kabyle, le nom de la jarre destinée à la réserve d'eau domestique est aussi établie sur la séquence *BL* (DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 21). Notons que le toponyme énigmatique *Bibel*, qui est formé sur les mêmes lettres (*ibid.*, p. 22) est un bassin redoutable, dont il faut s'éloigner quand il se remplit. N'est-ce pas la caractéristique essentielle d'un marécage ? Il est probable, d'autre part, que la racine *BLM* (qui, selon nous, explique l'ethnique *Bullamensis*, attesté en 525), est issue de la séquence *BL*. *BLM*, en effet, recèle l'idée de « marais malsain » (DALLET, p. 24).

Dans les idiomes sémitiques, « plusieurs racines comportant la séquence *BL* ont parmi leurs valeurs celle de « mélanger, troubler » (COHEN, *Dictionnaire des racines sémitiques*, fasc. 2, p. 65). C'est ainsi que nous avons les racines *BWL* (*bâlâ*, *bâlâ*, en araméen, *bala* en mandéen, dans le sens de « prairie », de « terre inculte », *bole* en amharique, traduit par « terrain chargé de sel », *ibid.* p. 51) et *BLL* (*balla*, « mouiller, tremper, humecter » en arabe, *bl*, « irriguer » en subarabique, p. 67-68). L'auteur écrit qu'avec le sens de « mouiller, humecter », la racine se rattache peut-être à une base chamito-sémitique.

<sup>266</sup> Notre ami S. Chaker nous avait conseillé d'étudier en appendice les champs sémantiques suggérés par la séquence *md* en synchronie et en diachronie. Nous ne pouvons réaliser ici cette recherche à cause de la longueur de l'étude et parce que nous pensons que les racines *mdn* et *mDn*, attestées dans l'Antiquité, demandent une analyse approfondie. On distinguera sommairement :

— *md(w)* : étang, mare (on trouve aussi en Kabylie et dans le parler de Ghadamès *mdn* (*amdun*, *amden* : bassin (de fontaine, d'abreuvoir, d'irrigation).

— *md(y)* : idée d'« être complet, fini ».

— *md* (peut-être lié au précédent) : « croître », « grandir » (origine arabe ou sémitique ancienne ?).

— *mD* : « oiseau de proie » (*tamedda*, « buse » est pan-berbère).

— *mD-(n)* (dans laquelle *n* est sans doute la marque du pluriel) ; « hommes », « gens », « adultes ».

noms ; *Midi/Mididi* recéléait jusqu'à une date récente un marécage de sept kilomètres de côté<sup>267</sup> ; nous pouvons montrer que la *Temouda* d'Ibn Khaldoun était dans le Jerid, plus marqué par les *sebakh* et les ressources en eau que par des hauteurs montagneuses ; quant à *Thimida Regia*, il faudrait la rechercher, selon nous, dans un secteur géographique caractérisé par la présence de « lacs ».

Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il est bon de fournir au lecteur l'ensemble du dossier, ce qui fournira peut-être une base de départ pour des recherches futures.

Nous utiliserons le même cadre que précédemment, en introduisant toutefois les mots formés à partir du préfixe archaïque *wa-*<sup>268</sup>.

### 1) Les hydronymes et les ethniques sans préfixes

Peut-on rapprocher *Madd* de *Madensis*, siège de l'évêque Petrus en 484<sup>269</sup> ? Les difficultés ne sont pas dues à la transcription, les manuscrits latins omettant couramment une lettre quand deux graphèmes identiques sont côte à côte. Elles proviennent du fait que l'évêché était en Numidie, le lac en Byzacène. Mais le flottement était grand en ce qui concernait les limites provinciales, à la fois suivant les époques et les centres de décision, administratifs, militaires, ecclésiastiques. Or Kriz était proche des frontières.

La *Notitia Dignitatum* cite le *limes Madensis* et les *castra Madensia*, qui étaient tous deux *sub dispositione viri spectabilis ducis provinciae Tripolitanae*<sup>270</sup>, cet officier étant commandé par le *comes Africae*. La liste ne suit pas un ordre cohérent, encore qu'il ne soit pas exclu qu'on puisse faire quelques rapprochements restreints, compte tenu de notre ignorance et de l'interpénétration possible de deux listes différentes<sup>271</sup>. Aussi est-il aléatoire de vouloir situer avec quelque exactitude les lieux-dits ou les secteurs. Notons d'abord que l'opinion de Courtois suivant laquelle *Madensis* et *Macomadensis* faisaient double emploi est à rejeter. *Macomades* est punique, *Mad(a?)* libyque<sup>272</sup>. Le même savant pensait que les *milites munifices in castris Madensibus* dépendaient du *praepositus limitis Madensis*<sup>273</sup>. C'est possible, non « évident ». Ce dernier est nommé au numéro vingt-deux, les soldats au numéro trente ; le fait que les *milites* aient été nommés à part laisse croire qu'ils bénéficiaient d'une certaine autonomie<sup>274</sup>.

On peut envisager plusieurs possibilités. Nous en retiendrons trois, qui nous semblent pouvoir s'appuyer sur la linguistique et sur un ordre géographique partiel :

— La première, présentée par Tissot et par Mesnage, consisterait à identifier le *limes Madensis* et les *castra Madensia* avec le village de Mides<sup>275</sup>. Cette opinion permettrait de considérer que *limes* et *castra* coïncidaient avec le chott el Jérîd. Cela pose le problème des circonscriptions respectives et commandées directement par le *comes Africae* et le *dux Tripolitanus*.

Au vu de la répartition proposée par la *Notitia Dignitatum* des secteurs relevant de ces deux commandements respectifs, il apparaît bien que le partage entre eux ne coïncidait pas avec la coupure des chotts puisque le secteur de Telmine

<sup>267</sup> Renseignement donné par notre ami S. Ben Baaziz, auteur d'une thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle sur *La haute vallée de l'oued el Htab dans l'Antiquité* (Bordeaux, 1982), région qui comprend la cité de *Mididi*.

<sup>268</sup> GALAND (L.), *Les noms d'Awdagast et de Tagdawst*, dans *Tagdaoust*, I, p. 29-30.

<sup>269</sup> *Not. Numid.*, 37.

<sup>270</sup> *Not. Dign. Occ.*, XXXI, 18-28, 31, éd. O. Seeck, p. 186-187.

<sup>271</sup> COURTOIS (Ch.), *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 72. L'interpénétration de diverses listes nous a été suggérée par notre ami David Mattingly.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 72, n. I, cf SZNYCER (M.), *Recherches sur les toponymes phéniciens en Méditerranée occidentale*, dans *La toponymie antique*, Leyde, 1977, p. 172 (*Macomades* signifie « lieu », « endroit », « localité » plutôt que « sanctuaire », « temple », « dérivé et rarement attesté »).

<sup>273</sup> Courtois, *Vandales*, p. 72, n. I.

<sup>274</sup> Nous en dirons de même pour les *Milites Fortenses in castris Leptitanis*. Il est difficile de connaître la valeur du qualificatif *Munifices*. GAFFIOT (E.) (*Dictionnaire latin-français*, Paris, 1934, p. 1002) pense que « *münifex* » veut dire « qui fait son devoir », ce qui convient bien au rôle et aux idées d'un militaire. Cf Végèce (*Epitoma rei militaris*, 2, 7, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles).

<sup>275</sup> TISSOT, *Géographie comparée*, t. 2, p. 682 ; MESNAGE, *Évêchés*, p. 421. Au surplus, Mides est une oasis de montagne sans rapport avec le chott et qui devait se situer dans le secteur du *limes Montensis* (*Not. Dignit.*, XXV, p. 174-175, cf TROUSSET (P.), *Le franchissement des chotts*, p. 54).

(*limes Thamallensis*) était encore du ressort direct du comte d'Afrique<sup>276</sup>. En revanche, le *limes Madensis* se trouve dans la liste des secteurs relevant du duc de Tripolitaine. Le premier à l'ouest devait être le secteur de *Vezereos* (*limes Bezerentanus*). Le rapprochement de Mides et du *limes Madensis* est donc exclu. C'est à l'est du grand chott et sans rapport avec lui qu'il faut rechercher la localisation du secteur en question.

— *Mad(a?)* succéderait à *Vezereos* et à *Thilibari* (n° 20-22). Nous aurions une correspondance partielle avec l'*Itinéraire d'Antonin*<sup>277</sup> : *Bizerentane-Bezereos, Tillibarensis-Tillibari, Madensis-Ad Amadum*. Dans le premier cas, nous aurions plutôt un thème en -a ou une consonne finale ; dans le second, *Ad Amadum* viendrait peut-être d'*Amadus* pour un locuteur latinisé<sup>278</sup>. Le mot serait conçu comme un masculin de la deuxième ou de la quatrième déclinaison. Ce masculin conviendrait à la marque initiale *a-*, qui est celle du masculin singulier libyque. Il faudrait chercher *Amadus/Mad(a?)* à l'endroit même où se trouvait le poste (*Ad Amadum* signifierait « Au puits ») plutôt qu'à quelque distance, près d'un *bahira*, d'une *garza* ou d'un *thmed*, trop éloignés du gîte d'étape et souvent à sec<sup>279</sup>.

— *Mad(a?)* serait à rapprocher à la fois de *Macomades* (n° 22-23) et de *Lepcis Magna* (n° 29-30). On connaît, entre les deux villes, la grande *sebkha* de *Tawrgha*, qui serait un *lacus Madensis*, à rapprocher, nous l'avons vu, des *salin(a)e immens(a)e* de la Table de Peutinger et peut-être du *palus Tritonis* de Pline « *inter duas Syrtis* »<sup>280</sup>.

Deux autres vocables pourraient être rattachés à la séquence *MD* :

— *Μηδεός*, proche de *Pappua mons*, sur lequel Gélimer s'était réfugié en 533. J. Desanges a proposé de situer cette cité dans les environs de l'actuelle frontière algéro-tunisienne<sup>281</sup>.

— *Mediensis*, dont l'évêché, dirigé par Aemilius en 484, était en Maurétanie Césarienne. Mesnage propose le toponyme *Media*<sup>282</sup>.

Nous noterons, pour en terminer avec les mots attestés sans marque préfixée, *MDH, MDHH*, *MD[.]* (*R.I.L.* 588, 587, 13)<sup>283</sup>. On sait que le *H*, dont l'analyse n'est pas sans difficultés et qui n'a pas toujours la valeur d'un phonème à proprement parler, est issu de laryngales, d'une vélaire (évolution de *W*) ou bien d'une palatale<sup>284</sup>. Il faut, de plus, noter que les graphèmes *||* et *≡*, que Chabot a transcrit par *H*, ont été interprétés différemment par d'autres savants<sup>285</sup>.

Il reste à étudier *Mididi*. De prime abord, ce toponyme ne saurait se réduire à une carcasse consonantique composée d'un *m* et d'un *d*. Pourtant, la présence d'un marécage de sept kilomètres de côté sur le territoire de la cité nous conduit à mettre en relation la racine *md* du lieu-dit avec la séquence *md*, la première étant en fait, comme nous allons le voir, un élargissement tardif.

<sup>276</sup> Pour certains auteurs arabes, le Jârid ou pays de Qastiliya englobait le Nefzaoua (YVER (G.), *Kastiliya*, dans *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, 1927, p. 855-756).

<sup>277</sup> *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, éd. O. Cuntz, Leipzig, 1929, 74-76, p. 10. Cuntz signale la leçon *Aumadum*. Mais le manuscrit *L* est issu de *codices* qui portent *Amadum*. TISSOT, (*Géographie comparée*, t. 2, p. 698) propose *Ad Augmadum*. Plutôt que de contamination d'un vocable local par les premières lettres d'*Augustus*, phénomène connu en Gaule, nous aurions proposé, ou bien une confusion à partir de formes libyco-berbères signifiant « fils/enfant de » (*Aug, Au, Ag, Ag'*), ou bien formation d'*Augmadum* sur une racine *GMD*, qui recèle l'idée de « crue » (en rapport avec les oueds de la Jefara). L'édition de Cuntz ne signalant pas *Augmadum*, nous ne retiendrons qu'*Amadum*.

<sup>278</sup> Sur les thèmes en « *us* », qui peuvent être parfois des -*u* (*w*) libyques, cf PEYRAS (J.), *Deux études de toponymie et de topographie de l'Afrique antique*. Ant. afric., t. 22, 1986, p. 233, n. 102.

<sup>279</sup> *Ad Amadum* serait à placer plutôt à Dehibat (TROUSSET (P.), *Recherches sur le limes tripolitanus du Chott el-Djerid à la frontière tuniso-libyenne*. Paris, 1974, p. 123) qu'à Rémada.

<sup>280</sup> *Supra*, n. 102 et 106.

<sup>281</sup> Procope, *Bellum Vandalicum*, IV, 26-32 ; 6, 1-34 ; 7, 1-13 ; cf DESANGES (J.), *La dernière retraite de Gélimer*. Cah. Tun., n° 28, 4<sup>e</sup> trim. 1959, p. 429-435 ; ID., *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Publications de la section d'Hist. de l'Univ. de Dakar, 4, Dakar, 1962, p. 114 (*Midéni*).

<sup>282</sup> MESNAGE (J.), *L'Afrique chrétienne. Évêchés et ruines antiques*. Paris, 1912, p. 496.

<sup>283</sup> CHABOT (J.-B.), *Recueil des inscriptions libyques*, p. 128, 8. Les premières ont été relevées à Djenane Abderrahmane, non loin de Souk-Arrhas, la dernière dans l'ancienne *Sustri*, à six kilomètres de *Thignica*. Nous éliminons *MDIS* (= *MDYS*), découverte à *Siga* (*R.I.L.*, 878), car le *S* ferait partie de la racine.

<sup>284</sup> ÁLVAREZ-DELGADO (J.), *Inscriptiones libicas*, p. 56-57.

<sup>285</sup> *Ibid.*, fig. 21. Récemment, GALAND (L.), (*Inscriptions antiques du Maroc. Inscriptions libyques* par L. Galand. *Inscriptions puniques et néopuniques* par J. Février. *Inscriptions hébraïques* par G. Vajda, Paris, 1966, p. 23-24) a donné à la lettre *||* la valeur d'une voyelle dans l'alphabet libyque « oriental » et de la fricative vélaire sonore *g* dans les alphabets touaregs « anciens ».

Les meilleurs manuscrits de la « Vie de saint Fulgence » prouvent qu'au VI<sup>e</sup> siècle une ville portait le nom de *Mididi* : « *Iuxta civitatem proinde quae Mididi nuncupatur, fundare monasterium incipiunt* », c'est-à-dire : « Ils jettent les fondements d'un nouveau monastère près de la ville de *Mididi* »<sup>286</sup>. Peut-être le nom était-il inscrit sur une base d'Asfet el-Hassen. On lit, en effet, IDIDIJS, qu'on peut comprendre, peut-être, [M]ididi js[...?]<sup>287</sup>. Le lieu-dit actuel, *Mided*, « *Mi*, syllabe longue ; *dé*, courte, *d*, abrégé »<sup>288</sup>, est issu de l'appellation antique.

On lit sur les épigraphes latines<sup>289</sup> : *Mididit* [?] (la pierre est effacée à droite, *C.I.L.*, VIII, 11775a) ; [*civitat]is Mididit*. (*C.I.L.*, VIII, 609) ; *Midi* (*C.I.L.*, VIII, 23426) ; *princeps familiae Medid*. (*ILAf.*, 107)<sup>290</sup> ; *Miditano* (*C.I.L.*, VIII, 23358), *Mdiditanorum* (*C.I.L.*, VI, 1689)<sup>291</sup>. Une inscription néopunique porterait *M[D]DM*, restitution proposée par M. Ghaki<sup>292</sup>. Les manuscrits latins nous font connaître *Mididi* (*Vie de saint Fulgence*, VIII), *Midit* (*Gesta*, I, 142), *Mididitanus* (*Not. Byz.*, 6).

Il ressort de tout cela que la cité était nommée officiellement *Mididi* à l'époque vandale — puisqu'il est raisonnable de penser que la cité de saint Fulgence était située sur l'actuel henchir Meded —, et sous l'empire romain. Cette opinion est renforcée par l'emploi de l'ethnique *Mididitanus*. La syncope notée sur l'inscription de Rome, le *E* du document de Kasserine ne sauraient être opposés aux sources locales. Les habitants employaient des *I*, qui ne sauraient être des transcriptions de *yod* pour les deux premiers, puisque ces consonnes n'apparaissent pas en néopunique. Par contre, des divergences apparaissent en ce qui concerne le redoublement de la syllabe *di* : si nous laissons de côté, pour l'instant, l'inscription néopunique publiée récemment, nous constatons que *di* est répétée cinq fois, et « simple » trois fois. De plus, M. Ghaki introduit un élément nouveau en affirmant que le *mem* final fait partie du toponyme.

Nous croyons devoir reconsidérer l'ensemble de la question.

Nous disons franchement notre scepticisme en ce qui concerne, d'une part, la restitution d'un *daleth* à la fin de la 1<sup>re</sup> ligne, d'autre part l'idée suivant laquelle « le néopunique rend plus fidèlement le toponyme autochtone » ; « c'est aussi le cas », ajoute l'auteur, « de ZM' N rendu par *Zama* en latin, WZP' N qui correspondait à *Uzappa* ; enfin, l'exemple le plus probant est, nous semble-t-il, Maktar qui se présente en néopunique avec un *mem* à la finale MKTRM »<sup>293</sup>.

Il est très peu probable qu'on ait jamais gravé un *daleth*. Le rebord gauche est considéré, au niveau de la 2<sup>e</sup> ligne, comme complet. Or, il est plus abîmé et donc moins large que la partie située à la première ligne<sup>294</sup>, où, pourtant, le *mem*

<sup>286</sup> Ferrand, Diacre de Carthage, *Vie de Saint Fulgence de Ruspe*, texte établi et traduit par le P.G.-G. Lapeyre, Paris, 1929, p. 46-47. D'autres manuscrits donnent *Ididi* (Ch. VIII). Au chapitre XIII, on lit *Nuntorum territorio*, quelquefois *Vintorum*, mais aussi *Inditorum* et *Indidorum*. Comme ces dernières leçons peuvent être relevées dans les *codices* qui portent *Indidi*, on pensera qu'il s'agit de la correction erronée d'un scribe.

<sup>287</sup> BEN BAAZIZ (S.) (*op. cit.*, I, p. 49, pl. XIII, 1).

<sup>288</sup> Renseignements donnés par S. Ben Baaziz (lettre du 5 juillet 1985).

<sup>289</sup> Nous mettons à part la correction d'un passage de Ptolémée (IV, 3, 6) par Müller (cf DESANGES (J.), *Tribus*, p. 114 (*Μιδίοι* au lieu de *Μαίδιοι*)).

<sup>290</sup> Les spécialistes choisissent de restituer l'ethnique *Medid(itata)nae* sur cette base trouvée près de Kasserine.

<sup>291</sup> Table de patronage de Rome, cf LEPELLEY (C.), *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, t. 2, *Notices d'histoire municipale*. Paris, 1981, p. 297, n. 8.

<sup>292</sup> L'inscription, découverte par BEN BAAZIZ (S.) (*op. cit.*, I, p. 378-379, pl. CVII, 1), a été publiée par GHAKI (M.), *Textes libyques et néopuniques de la Haute vallée de l'oued el Htab*. REPPAL, t. 1, Tunis, 1985, p. 174-175.

Nous laissons de côté *Hammitim*, mot transcrit du punique par Ph. Berger d'après des inscriptions de Mactar, et dans lequel l'auteur voit « peut-être... l'ethnique de *Mididi* » (*Les inscriptions de Mactar*. C.R.A.I., 1890, p. 35-42 ; *Notes sur quelques inscriptions néopuniques*, B.C.T.H., 1901, p. 327). *Hammitim* est très différent de HMDM (*Ha-Midim*) que nous proposons pour le texte du Henchir Meded. Il faudrait admettre à Mactar une influence latine profonde — sur laquelle Berger insiste d'ailleurs — modifiant l'ethnique. Nous disons toutefois notre scepticisme, non seulement à cause de l'épigraphie de *Mididi*, mais aussi parce que le mot (sans l'article punique *Ha*, évidemment) a été relevé en d'autres lieux (CHABOT, *R.I.L.*, p. XV, 4 exemples pour MDIT, 22 pour MDITH). Les savants ne sont pas d'accord sur la signification du vocable. Étudiant l'inscription bilingue *R.I.L.*, 31 de Mactar, J. ÁLVAREZ DELGADO (*Inscriptiones libicas*, p. 230-236) donne au punique « HMDIT » (vocalisé *ha-meditai*) et au libyque « MDITY » (*mediotay*) le sens de « protecteur », de « patron », de « chef », de « juge », de « prince », rattachant le terme au verbe sémitique *mdd* (« être étendu, grand », « mesurer »). Nous ne pensons pas que cette racine soit à l'origine du mot, mais cela montre qu'il n'est pas certain que nous soyons en présence d'un ethnique. CHABOT écrit : « Le début du punique est à traduire : *lapis iste erectus est Baalhanoni, filio lepdat r̄y mdith. Erexit ei Sadbarat filius Ast...* (*R.I.L.*, p. 12) : MARCY (G.) (*Les inscriptions bilingues de l'Afrique du Nord*, Paris, 1936, p. 70) restitue *Miditah a Makdah* et traduit par « aimé de Dieu ». Peut-être l'ouvrage de FANTAR (M.) et de SZNYCER (M.) (*Les inscriptions néopuniques de Mactar*) apportera-t-il des éléments nouveaux ?

<sup>293</sup> GHAKI (M.), *Textes libyques et néopuniques*, p. 174-175.

<sup>294</sup> *Ibid.* Voir désormais la photographie fournie par S. Ben Baziz que nous publions dans le présent article.



FIG. 12. — Inscription néopunique de Midi (cliché S. Ben Baaziz).

est déjà mutilé et où il faudrait encore ajouter une lettre. Cela ne nous semble pas acceptable quand on regarde le monument. Nous lirons donc HM/DM (fig. 12).

Nous n'acceptons pas de voir en MDM le nom de l'agglomération. On ne saurait, tout d'abord, admettre l'équivalence des consonnes *M* et *N* en toponymie. Le *Nest* souvent réduit à un *a* en latin. Aussi n'est-il pas étonnant de voir ZM' N devenir *Zama*, WZP' N *Uzappa*, *Sican Sica*, *Sabratan Sabratha*<sup>295</sup>. *M*, au contraire, est rare dans l'onomastique géographique libyenne<sup>296</sup>. Ici, nous croyons que le *mem* traduit une « marque » néopunique non radicale. Si nous examinons les exemples

<sup>295</sup> Šbrth ou *Sbr'tn* (MÜLLER, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, II, Copenhague, 1861, p. 26). Voir DESANGES (J.), *Pline*, p. 238, n. 2.

<sup>296</sup> Les noms latins qui se terminent par *M* sont souvent créés en prenant pour modèle les substantifs neutres de la deuxième déclinaison. Ils correspondent parfois à des suffixes libyques *W* (transcrits par *V* en latin, cf *Thubursicu/Thubursicum* par exemple), parfois à des pluriels puniques en *-im* (\*YKSM-*'ycosim* > *Icosium* par exemple). Un toponyme latin finit par *im*. Il s'agit de *Thramadusim* (*Itin. Ant.*, 76, 2). *Im* est-il le suffixe punique d'un nom libyque ? Un suffixe libyque ? (cf *agelmim*, connu en Kabylie, voir l'art. *Aguelmane* de BERNUS (E.), dans *Encyclopédie Berbère*, t. 2, p. 264-265). Une erreur de copiste ? (On relève le lieu-dit libyque *Thamacaltin* après *Thramadusim* dans le même document).

Il est possible que l'ethnique *Cresimensis* (en 411, *Gesta*, I, 187) soit issu de *Cresim*, que les Romains ont peut-être transformés en \**Cresima*. Le cas du nom ancien de l'Atlas marocain est complexe. DESANGES (J.), (*Pline*, p. 133) a fait le point sur cette question. Il conclut : « On peut supposer que Pline avait écrit à l'origine *ad Addirim* ». Nous pensons toutefois que l'oronyme ne comprenait pas à l'origine d'« article » masculin libyque. En effet, les Marocains ont conservé de nos jours le terme *Deren* (LAOUST, *Toponymie du Haut-Atlas*, p. 20). Or, les formes sans « articles » sont antérieures à celles qui utilisent des préfixes. De ce fait, *Deren* reflète un état très ancien de la langue qui s'est conservé jusqu'à aujourd'hui. Nous préférons donc lire *Ad Dirim*.

Cela ne résout pas la question de la finale. Faut-il restituer le nominatif latin *Diris* (issu du libyque *Diri*), ou bien considérer que nous sommes en présence d'un mot invariable, dont les dernières lettres auraient été empruntées au néopunique, ou plutôt au libyco-punique archaïque, ce qui rendrait compte de l'évolution de *Dirim* en *Diren* ? Ces problèmes devront être examinés en profondeur. Peut-être, en effet, a-t-on tiré des conclusions exagérées quant aux influences puniques sur les Berbères dans les domaines intellectuel, agricole, artisanal, à partir des suffixes *im* (cf STUMME (H.), *Gedanken über libyschphönizisch Anklänge*. *Zeitschrift für Assyriologie*, t. 27, 1912, p. 121-128 ; SCHUCHART (H.), *Zu den berberischen Substantiven auf -im*. *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. 26, 1912, p. 163-170 ; VYČIČL (W.), *Punischer Spracheinfluss im Berberischen*. *Journal of Near Eastern Studies*, t. 11, 3, 1952, p. 198-204.

épigraphiques puniques, nous remarquons que la seule série homogène et susceptible d'une analyse immédiate<sup>297</sup>, est l'ensemble constitué par 'YNŠM, 'YRNM, 'YBŠM, 'YKSM, 'YTNM, 'YRM. Ces toponymes sont composés de 'Y, « île » ou « presque île, côte, rivage »<sup>298</sup> et de noms d'animaux au pluriel. Certes, MKTRM et MDM sont libyens<sup>299</sup>. Mais il y a tout lieu de penser que ces lieux-dits, dans les inscriptions néopuniques, comprennent d'une part MKTR et MD, d'autre part la désinence *M* qui n'est autre que le pluriel *-im* phénicien-punique. Voici vingt ans qu'un article a montré, sans avoir été contredit à ce jour, que B'L' HMKTRM signifiait, non « notables de Mactar », mais « notables chez les Macteurois »<sup>300</sup>. Nous comprenons de même B'L' HMDM : « notables (ou citoyens) parmi les habitants de *Midi* », MDM étant le deuxième terme de l'état construit.

Nous avancerons donc que MD, ou MDY (les Latins transcrivent parfois le *yod* libyque ou punique par *i* ou *is*)<sup>301</sup>, constituait la carcasse consonantique du toponyme originel.

Cette opinion est corroborée par les textes les plus traditionnels :

— *Midi*, sur l'inscription C., 23426 de Mactar, qui a été notée ainsi :

SIBOI SERN  
MIDI VIXIT  
ANOS LXIII  
IIIC.SEP.ES

Le document est probablement du premier siècle, comme l'indique l'absence de l'invocation aux Mânes<sup>302</sup>. Les noms africains, bien mal latinisés, la difficulté de transcrire une formule aussi simple que *hic sepultus est*, appuient l'idée d'une inscription gravée dans un monde peu romanisé. Nous lisons *Midi*, patrie d'origine du défunt.

— *Miditano*, sur l'épigraphie C., 23358, qui a été relevée ainsi :

.....  
NI CHIN  
ANIPIS.F.M  
IDITANO

Chinanipis était africain. Son fils était « *Miditano* », originaire de *Midi*.

Nous proposons donc de voir en *Midi* l'ancien nom de la localité, révélé par les textes les plus anciens et par ceux des milieux populaires, qui ont conservé un certain temps au moins la prononciation locale. Quelle était-elle ? Pourquoi *Midi* est-il devenu *Mididi* ? Nous ne voyons que deux possibilités : le dédoublement d'une dentale géminée ou une confusion provoquée par la longue durée du *yod* final<sup>303</sup>. Quoi qu'il en ait été, *Midi/Mididi* ne constitue par un cas unique puisque des hésitations sont décelables pour la ville d'el Khenag : *Tidditanor(um)* (C., 6702), *Tididitanus* et *Tiditanus*, en 484<sup>304</sup>.

Le problème qui se pose à nous n'est pas, finalement, d'expliquer un éventuel élargissement de la séquence *md*. Il est de s'interroger sur la nature véritable du thème *-i*, relevé pour la première fois depuis le début de notre enquête. Une racine *mdy*, qui, de nos jours, recèle des notions très différentes de celle qui nous occupe, nous conduirait à écarter *Midi/Mididi*<sup>305</sup>.

<sup>297</sup> SZNYCER (M.), *Recherches sur les toponymes phéniciens en Méditerranée occidentale*, dans *La Toponymie antique*, Leyde, 1977, p. 173.

<sup>298</sup> Nous pensons que, dans le cas d'*Icosium* au moins, il faut comprendre « côte », « rivage », non « île ». Les récents travaux de M. LE GLAY sur Alger antique (*A la recherche d'Icosium*. Ant. afric., t. 2, 1968, p. 7-52 et *Alger antique, Encyclopédie berbère*, cah. 37, 1985, 12 p.) montrent que les éléments les plus anciens ont été découverts dans la ville actuelle, non sur les îlots de l'amirauté. COHEN (D.) (*Racines sémitiques*, I, p. 17, 'YY, 6) écrit qu'en phénicien, 'y signifie « côte », en punique et en néopunique, dans les noms de lieu, « presque île, tandis qu'en hébreu 'i veut dire « île ». Nous remarquerons à ce propos que le terme 'yyim, traduit en français par « îles », veut dire, en fait, « pays » (riverains de la Méditerranée) dans les *Psaumes*.

<sup>299</sup> SZNYCER (M.) l'affirme pour Mactar (*Recherches*, p. 170). Il en est de même pour *Midi/Mididi*, si l'on compare ce toponyme aux racine libyco-berbères et aux autres lieux-dits de la région qui, eux aussi, sont d'origine libyque.

<sup>300</sup> FERRON (J.), *A propos d'une expression employée sur les stèles funéraires néopuniques de Mactar*. Mél. Ch. Saumagne, Cah. Tun., 1967, n° 57-60, p. 33-37.

<sup>301</sup> LPQY a donné *Lepcis (Magna)* (DESANGES (J.), *Pline*, p. 262) TBRBSY correspond, semble-t-il, à *Thabarbus(?)* (LASSÈRE (J.-M.), *Onomastica Africana, V-VII*. Ant. afric., t. 18, 1982, p. 167-168).

<sup>302</sup> LASSÈRE (J.-M.), *Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa*. Ant. afric., t. 7, 1973, p. 123 et 126.

<sup>303</sup> *Supra*, n. 206.

<sup>304</sup> MESNAGE (J.), *Évêchés*, p. 315.

<sup>305</sup> *Supra*, n. 266.

## 2) Le préfixe *a-*

Nous avons étudié au paragraphe précédent *Ad Amadum*, seule leçon à retenir des manuscrits qui nous ont fait connaître l'*Itinéraire d'Antonin*.

## 3) Le préfixe *wa-*

Le préfixe archaïque *wa-* est, semble-t-il, attesté deux fois avec la séquence *md* transformée en *nd*<sup>306</sup>. Cette marque, connue de nos jours dans une aire vaste (*wagdâwasat/Tagdâwasat, Warirət, Warzazat*), comme l'a montré L. Galand<sup>307</sup>, est bien connue d'après les sources latines (*Vageat(a?)*, *Vagraut(a?)*, *Vagal...*)<sup>308</sup>. Une inscription libyque de *Vasampus* (région de Tébessa) porte *WNDN* (*R.I.L.*, 626). Nous proposerons une vocalisation *Wandan*, *Wannidan* ou *Wanidan*. Un Latin en ferait, par exemple, *Vannida*. Nous connaissons, en Maurétanie Césarienne, Rogatianus *Vannidensis* en 484<sup>309</sup>. Le nom de la localité de *Vannid(a?)* peut être rapproché, au point de vue linguistique, du vocable de l'Algérie de l'Est.

## 4) Le préfixe *ta-*

Deux inscriptions libyques de l'Algérie orientale peuvent se rapporter à la séquence *MD*. Près de Bou-Hadjar, une inscription est ainsi rédigée, suivant Chabot : *UTMDT / ULDDNMZ* (*R.I.L.*, 423). On isolera le nom *TMDT*, quelle que soit la valeur du « U »<sup>310</sup> ; non loin de Guelma, on lit sur une base : *TMDH / MKZH / UGTR* (*R.I.L.*, 712). On se posera à nouveau la question qui concerne la signification du *H*.

Plusieurs ethniques et hydro-toponymes ont été formés sur la séquence *md* : *Tenda*, au XI<sup>e</sup> siècle et *Tamuda* dans l'Antiquité, déjà étudiés ; *Tamadensis* ou, avec épenthèse, *Tamadempsis*, en Maurétanie Césarienne en 484<sup>311</sup> ; *Tanudaiensis*, en 411<sup>312</sup> ; *Tâmadit*, au X<sup>e</sup> siècle<sup>313</sup> ; *Temuda*, au XI<sup>e</sup><sup>314</sup>. Ces vocables sont panberbères, puisqu'ils sont attestés dans toute l'Afrique du Nord-Est et dans le Sahara. Nous ne connaissons pas l'emplacement de *Tanudai(a)*. Nous savons seulement dans quelles régions se trouvaient *Tamad(a)* et *Tâmadit*.

C'est dans l'actuelle Tunisie du Sud qu'Ibn Khaldoun signale une « *Temouda* » (*Tâmouda* ?)<sup>315</sup>, que Slane, à tort, a corrigé en « *Camouda* »<sup>316</sup>. En fait, il est certain que *Temouda* était dans le Jérid. L'auteur, relatant l'histoire de la dynastie

<sup>306</sup> On relèvera aussi *UTMDT*, évoqué dans le paragraphe suivant.

<sup>307</sup> *Supra*, n. 268.

<sup>308</sup> MESNAGE (J.), *Évêchés*, p. 437, 470, ..

<sup>309</sup> *Not. Maur. Caes.*, 52, cf MESNAGE (J.), *Évêchés*, p. 505.

<sup>310</sup> L. Galand a montré que le *U* initial correspondait à plusieurs unités lexicales (*R.I.O.*, t. 16, 1965, p. 140).

<sup>311</sup> MESNAGE (J.), *Évêchés*, p. 503.

<sup>312</sup> *Gesta*, I, 197, cf LANCEL (S.), *Actes de la conférence de Carthage en 411*, t. 2, p. 844-845.

<sup>313</sup> IBN HAQAL, *Configuration de la terre (Kitāb sūrat al-ard)*, trad. J.H. Kramers et G. Wiet, Beyrouth-Paris, 1964, I, p. 85. VANACKER (C.) (*Géographie économique de l'Afrique du Nord selon les auteurs arabes, du IX<sup>e</sup> siècle au milieu du XII<sup>e</sup> siècle*. Annales Économies Sociétés Civilisations, 28<sup>e</sup> année, n° 3, mai-juin 1973, p. 664) écrivait que, « signalée par al-Muqaddasi, une route passant par le Djerid, Tâmadit, Bâdis, Tahûdha et Biskra selon un itinéraire antique, est décrite par Ibn Hauqal ». MAHJOUBI (A.) (*De la fin de l'Antiquité au Haut Moyen Age : héritages et changements dans l'urbanisme africain. Hist. et Archéol. Afr. N.* (Actes 3<sup>e</sup> Montpellier, 1985), Colloque intern., 1986, p. 393, considérait que Kairouan « établit très tôt un axe direct avec le Constantinois devenu le Zâb, axe jalonné par les étapes de Jalûla, 'Ajjar..., Tamajanna..., Ubba, Luribus (*Laribus*), Tâmadit et Marmajâna, avant d'atteindre Tifâsh (*Tipasa*) ». DAHMANI (S.) (*Essai d'établissement d'une carte des voies de circulation dans l'Est du Maghrib central du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècles*, 3<sup>e</sup> colloque cité, p. 337-350) place *Tâmadit* entre *Madâla* et *Bâdis*, sur la route qui joignait Kafsâ (via *Kasîliyya* et *Nafta*) à *Tâhûda*, puis à *Biskara*, *Ṭubna*, *Maḳkara* et *Masilla*. Nous retiendrons de ces interprétations que *Tâmadit* était située près de l'actuelle frontière algéro-tunisienne.

<sup>314</sup> IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, II, 33.

<sup>315</sup> *Ibid.* Nous n'avons pas pu consulter le texte arabe. Slane écrit « e » quand l'original ne comporte pas de voyelle. On peut, dans ce cas, ajouter n'importe quelle voyelle brève, qui a de grandes chances d'être un « a » dans le cas présent.

<sup>316</sup> IBN KHALDOUN, *op. cit.*, IV, p. 533.

des *Rend*, qui était devenue indépendante à Gafsa, en l'an 445 de l'Hégire (1053-1054), nous apprend que le fondateur de la dynastie soumit « Touzer, Nefta, Takious, el-Hamma » et d'autres localités de la province de « Castilia », tandis que son fils subjuga « Temouda, le Djebel-Hooura », les autres villes de « Castilia » et toutes les dépendances de cette province. Nous connaissons ces lieux-dits, sauf *Temouda*. Ils sont tous dans le Jérid, et il n'existe pas de raison pour qu'il n'en ait pas été de même pour *Temouda*. Il est tentant de faire un rapprochement entre *Temuda* et *MaD*, en conjecturant que l'article préfixé avait modifié le vocable, ou que *Tamuda* était une agglomération proche du lac. Il reste, toutefois, qu'on ne peut totalement écarter un site montagnard du secteur.

Remarquons, à l'issue de l'examen des hydro-toponymes qui ont pu être formés à partir de la séquence MD et comportant un préfixe *ta*, que certains vocables présentent aussi un suffixe *t*. On sait que, dans le système signifiant des oppositions de genre, de nombre et d'état, *ta-t* correspond au féminin singulier des noms à l'état libre. Nous le relevons dans l'Antiquité dans l'inscription libyque de Bou-Hadjar (anthroponyme ?), dans des monnaies néopuniques de *Tamuda* (TMGDT, TMDT), peut-être dans la Maurétanie Césarienne (*Tadama(a)* < *Tamada(a)*?) et au X<sup>e</sup> siècle, près de la frontière algéro-tunisienne (*Tāmadī*).

### 5) Le préfixe *ti*

Nous écarterons immédiatement *Thirmida* et *Thim(...)* *Bure*. La *Thirmida* de Salluste est le lieu où Jugurtha fit assassiner Hiempsal. *Thirmida* n'est pas *Thimida*. Tous les manuscrits conservent le « R » : *Tirmida*, *Thirmida*, *Tyrmida*, *Tarmida*<sup>317</sup>. Peut-être faut-il penser à une racine *rmā*<sup>318</sup>. De toutes façons, il restera un doute.

Ernout proposait de placer *Thirmida* à « *Thimida Bure* »<sup>319</sup>. *Thimida Bure* existe-t-elle ? A notre connaissance les deux seules inscriptions qui révèlent le toponyme (ou l'ethnique) portent *Thim Bure*<sup>320</sup>. Les habitudes épigraphiques d'époque impériale, qui privilégient les abréviations par suspension, peuvent mutiler la racine originelle. Aussi ne savons-nous pas s'il s'agit de *Thimida*, de *Thimisu(a)* ou de *Thimic(i)*. Nous refuserons, pour la même raison, la correction de *Θιμισα* en *Θιμιδα* par Müller<sup>321</sup>. D'autant plus que la ville citée par Ptolémée (IV, 3, 9, 7) entre le *Bagrada* et le Triton, « sous » Carthage, ne saurait se confondre avec *Thimida Regia*, qui n'était pas à Sidi Ali es-Sefini, près d'*Uthina*.

Il n'en est pas moins vrai que le toponyme *Thimida* existait. Le problème est de savoir s'il y avait une seule ville portant ce nom, qui aurait reçu le surnom de *Regia*, ou plusieurs.

*Thimida Regia* est attestée trois fois : dans les actes conciliaires de 256, dans la liste de 525, par saint Augustin. L'ethnique apparaît deux fois : sur l'épigraphie C., 883 (*curator rei publicae Thimidensium Regiorum*) et au concile de 525 (*episc. plebis Timidensium Regiorum*)<sup>322</sup>.

La découverte de l'inscription à Sidi Ali es-Sefini a permis d'abord de penser que la cité antique se trouvait en ce lieu<sup>323</sup>. L. Poinssot a montré qu'il n'en était rien<sup>324</sup>. La mention d'un curateur sur une base municipale ne prouve pas que le centre dont il s'occupait se confondait avec le lieu de la découverte. Quant au surnom de *Regia*, il implique que la localité avait été une résidence royale. Il vaut donc mieux la chercher à l'ouest de la *fossa Regia*.

<sup>317</sup> Jug. 12, 3, cf Salluste, *Catilina, Jugurtha, Fragments des histoires*, éd. et trad. A. Ernout, Paris, 1958, p. 141, apparat XII, 3.

<sup>318</sup> DALLET, *Dictionnaire kabyle-français*, p. 726 (idée de « cacher »).

<sup>319</sup> ERNOUT (A.), *Jugurtha* cit., p. 141, n. 1. PAUL (G.M.) (*A historal commentary on Sallust's bellum Jugurthinum*, Liverpool, p. 48-49) juge « plausible » l'équation *Thimida* = *Thim Bure*.

<sup>320</sup> C., 15420 ; C., 15421. Si l'on considère comme exacte la disposition des lettres présentée par le *corpus* pour la seconde inscription, il est impossible d'admettre la leçon *Thimbure* proposée par Treiler (*R.E.*, VI, A, 1, 1936, p. 279-280).

<sup>321</sup> Ptolémée, *Géographie*, éd. Müller, IV, 1, 2, Paris, 1901, p. 653.

<sup>322</sup> Faustus *a Timida Regia* (relevés sur tous les manuscrits, sauf deux qui portent *a Timidia* et *a Cianda*, cf MESSAGE, *Évêchés*, p. 28) ; Restitutus, *episc. plebis Timidensium Regiorum* ; Augustin, *De Bapt. contra Donat.*, 7, 22 : *a Timida Regia*.

<sup>323</sup> TISSOT, *Géographie comparée*, t. 2, p. 590 ; *Atl. arch. Tun.*, f. 28 Oudna, 42.

<sup>324</sup> POINSSOT (L.), C.R.A.I., 1907, p. 470, n° 2.

## ADDENDUM

Notre étude était sous presse lorsque nous avons eu connaissance des articles de SZNYCER (M.) (*Les inscriptions néopuniques de Mididi*, p. 5-24) et de FANTAR (M.) (*Nouvelles stèles à épigraphes néopuniques de Mididi*, p. 25-42), publiés dans *Semítica* (t. 36, 1986). Nous ne modifierons pas notre opinion en ce qui concerne le *M* final : *MDM* est un ethnique, non le nom de la cité. Nous relevons avec intérêt que M. Fantar lit, comme nous, *MDM*, non *MDDM* (p. 28) : M. Sznycer restitue *MY* / [*DDM...*] dans un autre texte (p. 17) : bien qu'il ait placé les lettres de la troisième ligne entre crochets, il assure qu'« on aperçoit bien la trace ... des deux dalets et, un peu moins nettement, celle du mêm ». Nous voyons sur la photographie de l'estampage (p. 19, 13), ce qui pourrait être la partie supérieure des dalets, mais nous ne distinguons pas de vestige d'un mêm. Si ce point de vue était exact, cela montrerait que les ethniques *MDM* et *MDDM* existaient tous deux en néopunique ; notons l'emploi du *yod* : s'agit-il ici d'une consonne radicale ou d'une *mater lectionis* ? (J.P.)

Au sujet de la mer saharienne, deux études récentes sont à signaler : BROU (N.), *Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881)*. *Annales de Géographie*, 535, 1987, p. 325-329 — LEVY (A.), *L'énigme de la mer saharienne quaternaire*. *Pour la Science*, 120, oct. 1987, p. 58-65 (P.T.).